

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN LETTRES

PAR
JENNIFER ST-YVES-LAMBERT

L'ÉDUCATION DES FEMMES À LA PAROLE :
LA RHÉTORIQUE FRANÇOISE, A L'USAGE DES JEUNES DEMOISELLES (1745)
DE GABRIEL HENRI GAILLARD

JANVIER 2009

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

REMERCIEMENTS

À l'occasion du dépôt de ce mémoire, je tiens à remercier Michaël, ma famille ainsi que mes amis pour leur encouragement et leur soutien. Sans vous, je n'aurais jamais réussi à passer à travers toutes les épreuves qui se sont présentées pendant cette recherche. J'aimerais aussi souligner que les précieux conseils de tous les membres de notre équipe de recherche m'ont été d'une grande aide.

Enfin, l'accomplissement d'un travail de ce genre ne serait pas possible sans l'accompagnement d'un directeur dévoué. Merci Marc André Bernier pour m'avoir fait découvrir un auteur méconnu, pour m'avoir transmis des connaissances, pour tes conseils, pour ta lecture attentive, mais surtout pour la façon particulière que tu as de nous captiver par ta passion contagieuse pour le XVIII^e siècle.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1	
LA « PRÉFACE » À LA <i>RHÉTORIQUE</i> DE GABRIEL HENRI	
GAILLARD	9
1. Où l'on traite de la topique mondaine associée à l'homme de lettres	10
2. Bon goût et goût féminin : où il sera question de l'éloge des femmes par Gabriel Henri Gaillard	31
CHAPITRE 2	
<i>TRANSLATIO ELOQUENTIAE</i>	41
1. Dans laquelle il sera question de la tradition rhétorique jésuite	42
2. Où l'exemplarité féminine sera explorée	52
3. Où l'on considérera l'influence de l'esthétique rococo sur la <i>Rhétorique</i> de Gaillard	62
CHAPITRE 3	
L'ÉDUCATION DES FEMMES À LA PAROLE	74
1. Où l'on verra comment Gaillard effectue une relecture des classiques	75
2. Dans laquelle on découvrira de nouveaux modèles empruntés aux auteurs des Lumières	90
CONCLUSION	106
BIBLIOGRAPHIE	109

**L'ÉDUCATION DES FEMMES À LA PAROLE :
LA RHÉTORIQUE FRANÇOISE, A L'USAGE DES JEUNES DEMOISELLES
(1745) DE GABRIEL HENRI GAILLARD**

INTRODUCTION

Définie par les Anciens comme un art de bien dire afin de persuader, la rhétorique entend allier une pratique effective de la parole à une expérience réfléchie du discours¹. En raison de cette dimension à la fois spéculative et concrète, elle présente la particularité d'unir les notions théoriques qu'elle dispense à des exemples dont la vocation est de susciter l'invention verbale. C'est à ce titre que cet art d'instruire et de plaire a contribué à former aux arts du discours plusieurs générations d'écrivains, mais aussi de femmes. À une spécialisation des compétences qui engendre des langages techniques, la tradition rhétorique oppose l'exercice d'une parole commune dont la capacité à être savante tout en agissant sur les cœurs définit l'âge classique comme un « âge de l'éloquence² ». Plus exactement, c'est l'influence qu'exerce la rhétorique sur la pratique de la conversation qui forme le socle de la culture de l'âge classique en instituant celle-ci sur une aspiration générale à la maîtrise d'un art de l'adresse à autrui³.

¹ Voir Marc Fumaroli [dir.], *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne*, Paris, PUF, 1999.

² Voir Marc Fumaroli, *L'âge de l'éloquence. Rhétorique et "res literaria" de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Droz, 1980.

³ Voir Jean Paul Sermain, *Rhétorique et roman au dix-huitième siècle : l'exemple de Prévost et de Marivaux (1728-1742)*, Oxford, Voltaire Foundation, 1985 et Marc André Bernier, *Libertinage et figures du savoir*, Québec/Paris, Les Presses de l'Université Laval/ L'Harmattan, 2001.

C'est en occupant une place centrale dans les salons de l'Ancien Régime, où l'art de la conversation tient un rôle éminent, que les femmes, comme l'a bien montré la recherche actuelle⁴, sont appelées à jouer un rôle décisif dans la vie littéraire. Près des milieux mondains du XVIII^e siècle, Gabriel Henri Gaillard (1726-1806) témoigne de ce rôle privilégié des femmes en matière de goût. Comme le rappelle fort bien sa préface à la *Rhétorique française à l'usage des jeunes demoiselles* (1745), « la compagnie des femmes », y écrit-il, est « absolument nécessaire pour polir l'esprit [...] leur conversation, toujours agréable, souvent même utile, [étant] une espèce de Rhétorique-Pratique⁵ ».

Auteur méconnu de la critique littéraire contemporaine, Gabriel Henri Gaillard naît en 1726 à Ostel. Élu en 1771 au fauteuil 22 de l'Académie française, il débute sa carrière mondaine par l'immense succès de son tout premier ouvrage : un *Essai de rhétorique françoise, a l'usage des jeunes Demoiselles*⁶, réédité sous le titre de

⁴ Voir Benedetta Craveri, *L'âge de la conversation*, traduit de l'italien par Éliane Deschamps-Pria, Paris, Gallimard, 2002.

⁵ Gabriel Henri Gaillard, *Essai de Rhétorique françoise, a l'usage des jeunes Demoiselles*, Paris, Ganeau, 1746.

⁶ Voir Marc André Bernier, « *Ad majorem seminarum gloriam. L'Essai de rhétorique à l'usage des jeunes demoiselles* (1745) de Gabriel Henri Gaillard et la tradition jésuite », dans Claude La Charité et Roxanne Roy [dir.], *Femmes, rhétorique et éloquence sous l'Ancien Régime*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne (à paraître en 2009) : « Après la première publication de l'ouvrage en 1745, on signalera les rééditions suivantes :

1746 : Paris, Barrois fils ; Paris, Ganeau ; Paris, Leclerc ; Paris, Savoye
1748 : Paris, Huart et Moreau fils ; Paris, s.n. ; Paris, Ganeau, 2^e éd.

1752 : Paris, Knapen ; Paris, Brocas ; Paris, Savoye, 3^e éd. ; Paris, Bauche, 3^e éd. ; Paris, Damonneville, 3^e éd. ; Paris, Barois, 3^e éd. ; Paris, Pissot, 3^e éd. ; Paris, Le Clerc

1759 : Paris, s.n. ; Avignon, s.n., 4^e éd.

1762 : Paris, Bauche, 5^e éd.

1765 : Paris, Despilly, 4^e éd.

1771 : Paris, Bauche, 4^e éd.

1773 : Avignon, L. Chambeau

1776 : Paris, Colas, 5^e éd. ; Paris, Le Jay, 5^e éd. ; Paris, Veuve Savoye ; Paris, Bailly

1782 : Avignon, François Chambeau

1787 : Paris, Libraires associés, 6^e éd.

Rhetorique françoise, a l'usage des jeunes demoiselles, qui paraît en 1745, alors que le jeune homme de dix-neuf ans quittait tout juste le collège et entrait au barreau. C'est donc au sortir de sa classe de rhétorique que ce jeune auteur, beaucoup plus intéressé par les Lettres que par le métier d'avocat, conçoit un projet destiné à l'éducation des jeunes filles de son époque. Cette réussite sera suivie d'une *Poétique française à l'usage des dames* (Paris, 1749), d'un *Parallèle des quatre Electre* (La Haye, 1750) et d'un recueil intitulé *Mélanges littéraires* (Paris, 1756). Gaillard a aussi été rédacteur du *Journal des savants* de 1752 à 1792, et a travaillé au *Mercure de France*. La suite de sa carrière sera consacrée à l'écriture d'ouvrages historiques, comme l'*Histoire de Marie de Bourgogne, fille de Charles le téméraire, femme de Maximilien, premier archiduc d'Autriche, depuis empereur* (Paris, 1757), l'*Histoire de François premier, roi de France* (Paris, 1766) ou encore l'*Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre* (Paris, 1771-1777)⁷. Après une carrière littéraire longue de soixante ans, Gaillard composa un ouvrage qu'il n'a pas eu l'occasion de voir publié de son vivant. Dans ces *Mélanges*, il avoue : « je

1792 : Rouen, Veuve Pierre Dumesnil ; Lyon, Imprimerie de Leroy

1793 : Saint-Malo, L. H. Hovius fils

1798-1799 : Paris, Libraires associés

1804 : Lyon, Leroy 7^e éd.; Paris, s.n.

1810 : Paris, Duprat-Duverger ; Lyon, Amable Leroy ; Paris, Billois ; Paris, s.n.

1811 : Paris, Bossange et Masson

1822 : Paris, Depélafol

1823 : Paris, A. Delalain

1825 : Paris, Veuve Dabo

1835 : Avignon, Veuve Fischer-Joly.

On observera qu'entre la première et la seconde édition, le titre de l'ouvrage change, l'*Essai de rhétorique françoise à l'usage des jeunes demoiselles* (1745) devenant une *Rhétorique françoise à l'usage des jeunes demoiselles* (1748). Selon toute vraisemblance, Gaillard aurait supprimé du titre le mot *Essai* à la suite d'une critique parue dans les *Mémoires de Trévoux*, alors que le journaliste chargé de faire la recension de son ouvrage observait : “ Dans un vol. de nos Mémoires, il y avoit dernièrement cinq ou six *Essais* tout de suite. Est-ce une mode [...] ? Supposé que ce fut la mode, il y auroit en cela du précieux & de l'affectation [...] ” (*Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux arts [Mémoires de Trévoux]*, avril 1746, p. 955-956) ».

⁷ Voir Françoise Weil, art. « Gabriel Henri Gaillard », dans *Dictionnaire des journalistes : 1600-1789*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1976, p. 167 et Louis Simon Auger, *Notice biographique et littéraire sur M. Gaillard*, [s.l.], [s.n.], [s.d.].

soupçonne que je pourrais bien avoir dès à présent le triste honneur d'être le doyen de la littérature française et vraisemblablement de la littérature universelle [...]. Voilà donc une carrière littéraire de soixante ans que j'ai fournie, bien ou mal, je n'en sais rien, ce n'est pas à moi de juger⁸ ». La postérité immédiate retiendra de Gaillard certains traits de caractère qui, on s'en apercevra bientôt, se reflètent dans son écriture, et surtout dans ce projet d'éducation des femmes à la parole que représente sa *Rhétorique*. Citons, en guise d'illustration, un extrait de l'avis de l'éditeur : « Étranger à toute espèce de parti, il a consacré sa vie presque toute entière au travail et à la retraite, ne se permettant guère d'autre délassement que la société de quelques savants et gens de lettres ses amis [...]. De mœurs extrêmement douces, et d'un caractère plein d'aménité en société, il faisait de son savoir, l'usage qu'un homme riche, inspiré par la bienveillance, peut faire de sa fortune⁹ ». Ce savant qui appréciait la société des gens de lettres, ses amis, et qui mettait son savoir au service des mondains, s'est éteint quelques temps avant la publication de ses *Mélanges*, le 13 février 1806.

À la suite des recherches qui se sont intéressées à l'histoire de l'accès des femmes à la culture¹⁰, ce mémoire interroge la question particulière de l'éducation des femmes à la parole, qui été peu traitée jusqu'à ce jour, en prenant pour objet la *Rhétorique* de Gaillard, œuvre qui fut l'un des plus grands succès de librairie du siècle des Lumières. Nous entendons d'abord inscrire l'ouvrage dont on propose l'étude dans un contexte historique précis, celui du siècle des Lumières. La *Rhétorique* de Gaillard

⁸ Gabriel Henri Gaillard, *Mélanges académiques, poétiques, littéraires, philologiques, critiques et historiques*, Paris, H. Agasse, 1806, t. I, p. xi.

⁹ « Avis de l'éditeur » dans Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, Paris, H. Agasse, 1806, t. I, p. iii.

¹⁰ Voir Linda Timmermans, *L'accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime* [1993], Paris, Champion, 2005.

sera présentée comme profondément enracinée dans la philosophie, les mœurs, les goûts et la culture littéraire de cette époque. Comme cet ouvrage est, de surcroît, un traité de rhétorique, il est évident qu'il importe tout autant d'adopter un point de vue qui prenne en compte l'histoire de la rhétorique et les concepts propres à cet art du discours, qu'il s'agisse des parties et des types de discours, des rôles de l'orateur ou encore des théories de la figure. En s'appuyant sur les travaux de Marc Fumaroli, il sera notamment possible d'analyser l'influence des préceptes que dispense l'art de persuader sur un auteur mondain comme Gabriel Henri Gaillard.

Outre cette perspective, qui commande une méthode attentive à l'établissement des faits historiques, notre projet de mémoire revendique son appartenance au champ des études féministes. C'est ainsi que l'éloge des femmes lettrées sur lequel s'ouvre la *Rhétorique* de Gaillard permet de mieux comprendre la place que leur accorde la République des Lettres au XVIII^e siècle, la pensée de théoriciennes comme Linda Timmermans et Benedetta Craveri invitant à approfondir la réflexion sur le rôle des femmes sous l'Ancien Régime dans le sens d'une histoire, encore à faire, de leur éducation à la parole, de l'émergence de modèles littéraires féminins et des rapports que leur éducation entretient avec celle que reçoivent les garçons dans les collèges. Sur ce point, l'univers social qui préside à la production et à la réception de l'œuvre exerçant une influence considérable sur celle-ci, il importera également d'allier à cette perspective féministe des notions de sociologie de la littérature.

Partant de là, il s'agira de montrer que la *Rhétorique* de Gabriel Henri Gaillard à l'usage des demoiselles conjugue la tradition de l'enseignement jésuite et l'esthétique du

naturel valorisée dans les salons mondains au profit d'un projet d'éducation des femmes à la parole, et de telle manière que ce traité, en marquant l'avènement d'un paradigme littéraire féminin, illustre à la fois le rôle que les femmes exercent dans la trajectoire mondaine des auteurs français et la dimension féminine des Lumières, si souvent associée, au cours du premier XVIII^e siècle, au style rococo.

De manière plus précise et dans un premier temps, il m'importera de mettre en évidence en quoi la préface de Gaillard illustre l'influence exercée par les femmes sur les belles-lettres. En effet, Gaillard est près des milieux mondains et philosophiques de son époque et connaît très bien l'influence des salons¹¹, tenus en grande partie par des femmes ; et c'est donc dans ce contexte qu'il fait l'éloge de celles-ci dans sa préface. En les considérant comme des modèles d'éloquence naturelle, Gaillard se pose comme le théoricien d'un art de parler dans lequel les femmes excellent. La conversation est une « Rhétorique-Pratique », on s'en souvient, et c'est là où le rhéteur puise ses exemples, au nom notamment de cette esthétique du naturel où triomphe la parole familière en vertu de laquelle les femmes détiennent un réel pouvoir sur les choix des auteurs. Ce contexte intellectuel commande aux savants de se prêter au goût féminin, suivant un esprit où l'auteur se transforme en mondain, comme le fait Gaillard dont la préface recourt à une rhétorique de la séduction grâce à laquelle il parvient à se poser comme un homme de lettres accompli, voire comme un modèle de l'esprit philosophique et du bon goût.

¹¹ Voir Antoine Lilti, *Le monde des salons : sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005.

Dans un deuxième temps, il sera question de la tradition jésuite, à laquelle se rattache Gaillard par sa formation au collège, et de la promotion, sur cette base, d'une exemplarité féminine fortement liée à l'esthétique rococo. En raison de ses liens avec la démocratie antique, la rhétorique est un art, on le sait, traditionnellement réservé aux hommes. Dans l'espace public à Athènes, il n'y avait pas de place pour les femmes, qui étaient exclues de toute décision politique. À l'époque classique, en revanche, le gouvernement monarchique va de pair avec une société de cour où les femmes sont appelées à jouer un rôle¹². Il s'agit donc d'un tout autre contexte politique et social. Les plus grandes décisions sont prises dans l'intimité de certains salons mondains et les dames de l'aristocratie exercent, dans ces circonstances, un pouvoir certain. C'est donc dans une telle situation qu'un traité de rhétorique dédié aux jeunes demoiselles prend tout son sens. Aussi la *Rhétorique* de Gaillard, publiée au milieu du XVIII^e siècle, peut-elle se lire comme un emblème du transfert de savoir, à partir d'un univers antique et viril constitutif de l'éducation jésuite, vers l'idéal de la conversation naturelle des salonnières. Les préceptes traditionnels de la rhétorique sont illustrés par de multiples exemples, souvent puisés dans le répertoire des auteurs féminins. En fait, l'éloge du naturel est au cœur de la réflexion sur l'éloquence de l'auteur qui, influencé par l'esthétique rococo, accorde une grande importance au plaisir.

Certes, les femmes des Lumières, celles qui sont issues du Tiers État notamment, n'accèdent généralement pas à une grande éducation humaniste. Épouse, mère ou religieuse, d'abord et avant tout, leur éducation se borne à les préparer à jouer ces rôles.

¹² Voir Norbert Élias, *La société de cour*, traduit de l'allemand par Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, 1973.

En revanche, dans la noblesse du XVIII^e siècle, la femme peut prétendre à de plus grandes responsabilités. Benedetta Craveri, dans son étude sur les femmes de l’Ancien Régime, met précisément l’accent sur le type d’éducation de ces jeunes filles de la noblesse qui, « [a]vant même de s’appartenir [...] appartenaient à une famille dont elles connaissaient l’histoire et l’importance, et compensaient l’infériorité de leur sexe par la supériorité de leur rang. L’éducation contribuait à développer chez les femmes, dès leur plus tendre enfance, le sentiment de l’identité aristocratique¹³ ». Pour elles, l’apprentissage de la mise en scène du corps et de l’art de la parole était capital. Futures salonnières qui auront à discuter avec les plus grands philosophes et écrivains, souvent appelées à jouer un rôle politique à la cour, leur éducation était centrée sur une culture lettrée fondée sur un équilibre délicat entre pédantisme et frivolité. La *Rhétorique* de Gaillard, premier traité de rhétorique dans lequel tous les exemples sont en français, s’adresse à ces mondaines en devenir. Les exemples qu’on y retrouve sont représentatifs d’un idéal à atteindre en matière de goût littéraire et la *Rhétorique* s’offre ainsi, pour Gaillard, tel un projet de vulgarisation scientifique pour les dames. C’est pourquoi, dans un troisième temps, il s’agira d’inscrire l’œuvre de Gaillard dans une volonté d’éducation des femmes à la parole.

¹³ Benedetta Craveri, *op. cit.*, p. 28.

CHAPITRE 1

LA « PRÉFACE » À LA *RHÉTORIQUE* DE GABRIEL HENRI GAILLARD

Selon l'*Encyclopédie*, « [i]l n'y a rien qui demande plus d'art, & en quoi les auteurs réussissent moins pour l'ordinaire, que dans les *préfaces*. En effet, une *préface* est une piece qui a son goût, son caractere particulier qui la fait distinguer de tout autre ouvrage¹ ». Ce genre particulier, on le trouve partout subverti au XVIII^e siècle², puisque effectivement le préjugé suivant lequel une préface est toujours mauvaise et ennuyeuse hante la plupart des auteurs, qui mettent beaucoup d'art à ne pas y paraître soit pédants, soit affectés, soit trop scolaires. Il en va de même avec la « Préface » à la *Rhétorique françoise a l'usage des jeunes demoiselles* de Gabriel Henri Gaillard, laquelle est aussi le lieu qui lui permet de jouer avec les règles, mais surtout de mettre au jour son projet d'éducation à la parole. Si l'on compare ce texte au traité qui le suit, on note que c'est aussi à cette occasion que l'auteur est le plus disert. Comme il illustre la plupart de ses idées par des exemples multiples, la place qu'occupe son propre discours est habituellement restreinte dans la suite de son texte, sauf dans sa préface. Cette entrée en matière permet au rhéteur de proposer et de développer un argument destiné à se présenter et à asseoir son autorité, d'abord comme homme de lettres, mais surtout comme homme du monde et homme de goût. L'analyse de ce texte d'introduction permettra de situer l'auteur dans un contexte social complexe, celui du monde des

¹ Art. « Préface », *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, [<http://portail.atilf.fr>], t. 13, p. 280.

² Voir à ce sujet, Christian Angelet et Jan Herman, *Recueil de préfaces de romans du XVIII^e siècle*, vol. II : 1751-1800, Saint-Étienne/Louvain, Publications de l'Université de Saint-Étienne/Presses universitaires de Louvain (Lire le Dix-huitième Siècle), 2003.

salons, puis de voir que le brillant éloge qu'il fait des femmes de lettres met en évidence le rôle que leur goût occupait dans la société.

Première partie : Où l'on traite de la topique mondaine associée à l'homme de lettres

Dans la société d'Ancien Régime décrite, par Benedetta Craveri, comme une « grande et perpétuelle représentation théâtrale où les acteurs les plus prisés étaient ceux qui savaient le mieux dissimuler leur art sous la simplicité et le naturel³ », il n'est guère nécessaire d'insister sur l'importance de la représentation. Ce monde des salons, dans lequel Gaillard évolue, en est un de masques. Comme les diverses formes de sociabilité sont au cœur de cet univers, il convient d'entrée de jeu de rappeler l'importance de leur dimension profondément théâtrale. Lors de rencontres sociales aussi réglementées que l'étaient celles auxquelles donnait lieu la société de cour, l'image projetée par un homme ou une femme du monde était étudiée et recherchée, à la manière de celle d'un acteur.

L'*ars dicendi* par excellence, la rhétorique, participe de cet espace de la représentation. En fait, l'élaboration d'un ethos, cette « image que le locuteur construit de lui-même⁴ », est capitale pour les mondains de l'Ancien Régime. Concept clef en rhétorique, puisque, pour persuader, l'auteur ou l'orateur doit s'affirmer comme une figure d'autorité et inspirer confiance à l'auditoire, l'ethos constitue une notion essentielle dès lors qu'il s'agit d'interroger une posture et, pour ainsi dire, d'en retracer les présupposés. La « Préface » à la *Rhétorique* de Gabriel Henri Gaillard en offre un

³ Benedetta Craveri, *L'âge de la conversation*, traduit de l'italien par Éliane Deschamps-Pria, Paris, Gallimard, 2002, p. 49.

⁴ Paul Aron et Alain Viala [dir.], *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, Quadrige/PUF, 2002, p. 209.

nouvel exemple, dans la mesure où, comme on le verra, étudier la manière dont s'y construit l'éthos de son auteur permet de tracer la figure d'homme du monde.

Dans les rapports de sociabilité, comme dans les textes, l'homme et la femme du monde doivent adhérer à un idéal qui sera pensé et défini par plusieurs auteurs de l'Ancien Régime : Bouhours, La Rochefoucauld, Molière, Fénelon, pour ne nommer que ceux-là, et qui culminera dans l'article « Gens de lettres » de Voltaire. D'emblée, Voltaire considère que l'homme de lettres de son siècle se doit d'être éclairé par un esprit philosophique, ce premier aspect illustrant bien la dimension critique que revendentiquent les Lumières : « C'est cet esprit philosophique, écrit-il, qui semble constituer le caractère de *gens de lettres* ; & quand il se joint au bon goût, il forme un littérateur accompli⁵ ». Caractérisé par cette aptitude à l'analyse philosophique et par cet esprit de libre examen, l'homme de lettres est, d'une part, héritier de Descartes, pour qui la raison a d'abord pour vocation de lutter contre les opinions reçues et les préjugés. Rappelons ici un passage célèbre du *Discours de la méthode* : « Toutes les opinions que j'avais reçues jusqu'alors en ma créance, je ne pouvais mieux faire que d'entreprendre une bonne fois, de les en ôter, afin d'y en remettre par après, ou d'autres meilleures, ou bien les mêmes, lorsque je les aurais ajustées au niveau de la raison⁶ ». Suivant cet exemple, les gens de lettres décrits par Voltaire sont donc pénétrés de cet esprit critique, et l'on peut certes en conclure que cette caractéristique essentielle se retrouve toujours en filigrane, lorsqu'il est question de l'éthos de l'homme lettré au siècle des Lumières. Mais, d'autre part, pour être un « littérateur accompli », encore faut-il avoir « bon

⁵ Voltaire, art. « Gens de lettres », *Encyclopédie, ou Dictionnaire Raisonné des Sciences, des arts et des métiers*, [http://portail.atilf.fr], t. 7, p. 599.

⁶ René Descartes, *Discours de la méthode* [1637], Paris, Union Générale d'Éditions, 1951, p. 41.

goût », et c'est précisément cette seconde dimension qui, on le verra dans la deuxième partie de ce chapitre, vient plus directement solliciter la tradition rhétorique.

Antoine Lilti, théoricien des sociabilités, a récemment proposé une étude du monde des salons, monde qui est notamment celui de Voltaire. En fondant sa théorie sur l'idéal de l'homme lettré promu par Voltaire, Lilti évalue la portée des idées de ce dernier en ces termes : « [c]et idéal voltairien est partagé par une grande partie du milieu philosophique parisien. Il constitue une topique au sens où il fournit un répertoire de valeurs et d'arguments, utilisés dès que les normes de l'activité des hommes de lettres sont en débat, et quel que soit le contexte [...]»⁷. Cette remarque invite à considérer que cette topique fait largement consensus dans le monde des salons dits philosophiques et, de fait, elle résume un ensemble de valeurs qui régissent toute une société. Dans l'article « Gens de lettres » de Voltaire, comme dans la définition d'Antoine Lilti, trois figures font, du reste, office de repoussoir pour l'homme du monde idéal et, à ce titre, contribuent de façon déterminante à définir ce « bon goût » dont il doit faire preuve. Pour Lilti, « [l]a première est celle de l'érudit, dont la critique rejouit fortement la satire mondaine du pédant. La deuxième est la figure du bel esprit, qui n'a que l'agrément et le brillant, mais manque de “culture” et surtout de “philosophie”. Enfin, la troisième est celle de l'auteur qui veut vivre de sa plume⁸ », rabaissant ainsi une activité libérale à une occupation mercantile.

⁷ Antoine Lilti, *Le monde des salons : sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005, p. 189.

⁸ *Ibid.*, p. 187.

Lorsque Gabriel Henri Gaillard publie son *Essai de rhétorique françoise à l'usage des jeunes demoiselles*, il se rattache déjà à ce qu'Antoine Lilti nomme la topique mondaine de l'homme de lettres, c'est-à-dire à ce répertoire de valeurs et d'arguments qui constitue le passage obligé pour réussir son entrée dans le monde. Comme nous savons que Gaillard a fréquenté, plus tard dans sa carrière, certains cercles philosophiques – tel le salon de Julie de Lespinasse –, ces indications nous permettent de voir en quoi la « Préface » à sa *Rhétorique* tire de la topique mondaine de l'homme de lettres des éléments qui seront investis dans la construction d'un ethos destiné à lui permettre de se poser en modèle pour ses lectrices. C'est contre les trois figures du bel esprit, de l'auteur vivant de sa plume et de l'érudit, précédemment évoquées que Gaillard construit l'image qu'il donne à voir de lui-même en tant que maître d'éloquence et précepteur du bon goût. Aussi importe-il maintenant d'approfondir la critique de ces trois figures au cours des XVII^e et XVIII^e siècles et, surtout, la manière dont Gaillard s'en sert pour valoriser l'idéal d'homme et de femme du monde.

Contre le bel esprit

À l'époque où écrit Gaillard, il était presque fatal que la rhétorique soit associée à la figure du pédant davantage qu'à celle du bel esprit. Héritière d'une longue tradition savante remontant à l'Antiquité et de pratiques scolaires associées depuis la Renaissance à l'univers des collèges, elle était justiciable à cet égard de nombreuses critiques, du moins pour un public mondain que faisaient sourire et les Anciens et les préceptes des régents. C'est pourquoi Gaillard, à la faveur d'un habile jeu rhétorique, redouble d'efforts afin de montrer qu'il s'éloigne du pédantisme associé aux écoles et assurer que son texte sera plaisant. S'il cherche à se distinguer du pédant, il ne souhaite pas non plus,

être confondu avec le bel esprit, figure déjà critiquée, au XVII^e siècle, pour sa frivolité. Dans *Les entretiens d'Arise et d'Eugène* du père Dominique Bouhours, Eugène avoue que

[c]’est un caractère fort ridicule, que celuy de bel esprit [...] & je ne sçay si je n’aimerois point mieux estre un peu beste, que de passer pour ce qu’on appelle communément bel esprit. [...] Le bel esprit est si fort décrié depuis la profanation qu’on en a faite en le rendant trop commun, que les plus spirituels s’en défendent, & s’en cachent comme d’un crime⁹.

En effet, si faire preuve d’esprit est fort apprécié dans les salons de l’Ancien Régime, celui qu’on appelle un « bel esprit » sera tourné en ridicule. Pour Voltaire, « [u]n homme de lettres n’est pas ce qu’on appelle *un bel esprit* : le bel esprit seul suppose moins de culture, moins d’étude, & n’exige nulle philosophie ; il consiste principalement dans l’imagination brillante, dans les agréments de la conversation, aidés d’une lecture commune¹⁰ ». En fait, Bouhours et Voltaire dénoncent, dans leur texte respectif, une mondanité superficielle qui ne se préoccupe pas du fond des choses. C’est que, sans l’esprit philosophique, l’homme de lettres ne se borne qu’à la légèreté des plaisirs mondains.

Frivolité, superficialité : le bel esprit incarne d’autant plus ces défauts qu’il faut se rappeler qu’hommes et femmes de l’aristocratie se rencontrent essentiellement dans le but de chasser l’ennui, puisque l’oisiveté est le propre de cette société. Comme Antoine Lilti le souligne, la conversation philosophique n’est pas la seule occupation à l’intérieur des cercles : « [o]n y mange, on y joue la comédie, on y perd de grosses sommes d’argent au terme d’une partie de pharaon, on y écoute un concert, auquel on peut aussi participer, on se laisse magnétiser ou on essaie de séduire sa voisine de table, on imite

⁹ Dominique Bouhours, *Les entretiens d'Arise et d'Eugène par un gentilhomme de province*, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1671, p. 192.

¹⁰ Voltaire, *art. cit.*, p. 600.

Voltaire ou on chante une chanson à la mode¹¹ ». Lilti montre, au demeurant, que ce côté ludique des salons n'est pas sans importance et que le plaisir associé aux pratiques de sociabilité de la noblesse n'est pas à négliger dans l'étude du monde des salons. En même temps, cette oisiveté et ce goût pour le jeu ne sont pas sans danger, en particulier pour les femmes.

Encore plus que les hommes, les femmes sont vouées à l'inactivité. Prenons comme exemple le récit d'enfance de madame Thiroux d'Arconville, dans le troisième tome de ses manuscrits récemment retrouvés. L'écriture de cette dame longtemps exclue par la critique d'une littérature dite canonique¹² constitue, en revanche, un cas exemplaire de l'ennui aristocratique. Madame Thiroux d'Arconville nous rapporte les pensées de la jeune demoiselle qu'elle était au début du XVIII^e siècle : « je restai libre malgré moi, dans ma triste demeure, où je m'ennuyais à mourir, manque d'occupation propre à me plaire, car celle de mon ange [ma gouvernante] et dont elle m'entretenait sans cesse n'avait pour objet que le jansénisme, et tous les malheurs arrivés aux appellans¹³ ». Étant donné que la jeune fille n'avait point d'occupation, elle se plaisait à imaginer des histoires, qu'elle nomme un « roman », et à tenter de les faire croire à son entourage : « Comme j'avais la tête fort active, écrivait-elle, et qu'elle avait toujours besoin d'aliment, qu'on ne lui fournissait pas, j'imaginais pour me divertir, et surtout pour me donner de la pature [...] [un] plat et ridicule Roman¹⁴ ». Ce qu'elle nomme ses « fabrioles » répond à son désir de s'instruire et comble son manque de divertissement.

¹¹ Antoine Lilti, *op. cit.*, p. 225.

¹² Voir à ce sujet, l'article à paraître de Marie-Laure Girou Swiderski, « Écrire à tout prix, la Présidente Thiroux d'Arconville, polygraphe (1720-1805) », [<http://aix1.uottawa.ca/>].

¹³ Geneviève-Catherine Thiroux d'Arconville, « Histoire de mon enfance », *Pensées et réflexions morales de Mme d'Arconville*, Trois-Rivières, copie numérisée du ms., t. 3, ca. 1800, p. 381.

¹⁴ *Ibid.*, p. 437 et 443.

En ce sens, on peut dire que l'inactivité des demoiselles les rend plus susceptibles de devenir frivoles, beaux esprits et même précieuses.

Déjà au XVII^e siècle, le bel esprit était associé aux précieuses ; madame Deshoulières, par exemple, est l'une de ceux qui feront cette analogie. La critique des précieuses apparaît vers 1654, puisque avant cette date le terme n'était pas vraiment péjoratif¹⁵. Caricaturé par leurs adversaires, ce groupe social, reconnu pour avoir une grande pénétration psychologique et un goût excessif pour le style et la langue, était associé au comble du ridicule : « depuis Molière, explique Roger Duchêne, tout le monde rit des précieuses, définies, attaquées, défendues, jugées à partir de ses deux “pecques provinciales”¹⁶ ». En effet, connu pour ses implacables critiques de la société de son époque, Molière n'hésite pas, dans ses *Précieuses ridicules*, à montrer comment le goût de la vanité inspiré par la lecture des romans peut rendre deux jeunes filles impertinentes. Outré de l'attitude de sa fille et de sa nièce, Gorgibus lance à la fin du texte : « Allez vous cacher, vilaines, allez vous cacher pour jamais. Et vous, qui êtes cause de leur folie, sottes billevesées, pernicieux amusements des esprits oisifs, romans, vers, chansons, sonnets et sonnettes, puissiez-vous être à tous les diables¹⁷ ». Dans le cas de Molière, comme dans celui de madame Thiroux d'Arconville, la frivolité des femmes est associée au roman : l'invention de fables pour cette dame, la lecture de petits morceaux pour cet auteur. On peut ainsi comprendre les liens qui unissent oisiveté et ennui, bel esprit et préciosité.

¹⁵ Voir à ce sujet Linda Timmermans, *L'accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime* [1993], Paris, Champion, 2005, p. 122 et Myriam Maître, *Les précieuses : naissance des femmes de lettres en France au XVII^e siècle*, Paris, Champion (Lumières classique), 1999, p. 39-41.

¹⁶ Roger Duchêne, *Les précieuses ou comment l'esprit vint aux femmes*, Paris, Fayard, 2001, p. 9.

¹⁷ Molière, *Les précieuses ridicules* [1659], *Oeuvres de Molière* 2, édition établie par Eugène Despois et Paul Mesnard, 1997, reproduction de l'édition de Paris, Hachette, 1875, p. 116.

De manière à représenter les dangers que l'on estime associés à la lecture des romans pour les jeunes filles, l'opinion d'un éminent pédagogue de l'Ancien Régime, Fénelon, nous servira d'exemple. Il compose en 1687 son *Traité de l'éducation des filles*, à la demande de la duchesse de Beauvilliers. C'est en ces termes qu'il met en garde les éducateurs contre la frivolité des jeunes élèves :

Faute d'aliment solide, leur curiosité se tourne toute en ardeur vers les objets vains et dangereux. Celles qui ont de l'esprit, s'érigent souvent en précieuses, et lisent tous les livres qui peuvent nourrir leur vanité ; elles se passionnent pour des romans, pour des comédies, pour des récits d'aventures chimériques, où l'amour profane est mêlé¹⁸.

Chez Fénelon, la nouveauté de sa pensée réside dans le fait de vouloir instruire les femmes et de leur offrir ces aliments solides (les principales connaissances liées à l'économie, à la religion, à la justice ainsi que l'accès à certains ouvrages d'éloquence et de poésie) que, par ailleurs, madame Thiroux d'Arconville désirera toujours au début du siècle suivant. En bref, comme Fénelon considère que les jeunes demoiselles s'intéressent facilement aux textes qui exploitent le côté plaisant de la littérature : les romans, les comédies, les contes et tous les petits genres, il craint qu'elles deviennent précieuses. Comme Voltaire et Bouhours le soulignent, le bel esprit n'est guère apprécié dans la société ; et pas plus pour les hommes que pour les femmes, comme l'ont montré Molière et Fénelon. Dans un contexte où le souhait de donner une éducation plus complète aux femmes et le désir d'apprendre de celles-ci se font sentir, un auteur du milieu du XVIII^e siècle comme Gaillard souhaite à l'évidence répondre à de telles préoccupations.

¹⁸ François de Pons de Salignac de la Mothe Fénelon, *De l'éducation des filles* [1687], Bruxelles, Édition de l'Étoile, [s.d.], p. 29.

Dans un traité à l'usage des demoiselles, l'homme du monde qu'est Gabriel Henri Gaillard mise sur l'équilibre entre plaisir et érudition lorsqu'il se présente à son public. L'auteur choisit de diffuser un savoir habituellement associé à une grande culture. Déjà, il se pose comme une figure d'autorité. Puis, il met l'accent sur l'utilité de son texte en écrivant : « je croirais avoir assez fait pour ma gloire, si j'avois le bonheur d'être de quelque utilité à de jeunes personnes dont le goût naissant et imparfait n'ayant point encore d'objet certain, pourroit s'égarer malheureusement en suivant des guides infidèles & pernicieux¹⁹ ». On remarque dans les mots de Gaillard que l'égarement est probable chez ses élèves, puisque les jeunes personnes auxquelles le texte s'adresse pourraient se perdre, si elles suivaient de mauvais guides. Il est à noter que l'auteur adopte, pour lui aussi, une posture qui se distingue de celle du bel esprit en montrant qu'il se veut utile. On voit qu'il souhaite être un modèle et pousse les jeunes filles à suivre ses conseils de même qu'à fuir les dangers de la frivolité. Inspiré par les idées pédagogiques de Fénelon, Gaillard s'oppose aussi à la lecture de petites pièces sans contenu. Pour lui, « il seroit toujours à propos de s'abstenir, [de la lecture des romans], quand elle ne seroit que frivole, puisqu'elle emporte un temps précieux qui pourroit être consacré à d'autres occupations aussi agréables pour le moins et certainement plus utiles²⁰ ». Joindre l'utile à l'agréable, suivant en cela le principe horatien de *l'utile dulce* que renforce la conception cicéronienne d'une nécessaire alliance entre le *docere* et le *delectare*, est une maxime sans cesse convoquée depuis l'Antiquité et reprise à nouveau par ce texte des Lumières ; mais cette fois-ci, elle ne s'adresse plus à l'orateur, mais aux

¹⁹ Gabriel Henri Gaillard, *Essai de rhétorique françoise a l'usage des jeunes demoiselles, avec des exemples tirés, pour la plupart, de nos meilleurs orateurs & poëtes modernes*, Paris, Ganeau, 1746, [s.p.]. Comme l'édition de 1752 a été considérablement augmentée par l'auteur, nous utiliserons deux versions du texte de Gaillard, soit celle de 1746 et celle de 1762, qui est un nouveau tirage établi selon l'édition de 1752.

²⁰ *Ibid.*, [s.p.]

salonnières en devenir. On peut observer, à ce titre, la dimension émancipatrice du XVIII^e siècle imaginant un monde où hommes et femmes peuvent aspirer à ce même idéal du mondain qui, au siècle des Lumières, ne se veut pas seulement bel esprit, mais aussi *philosophe*.

Contre l'homme qui veut vivre de sa plume

À la lumière des travaux d'Antoine Lilti sur la topique mondaine de l'homme de lettres, examinons maintenant un deuxième aspect de la culture aristocratique des salonnières. Il ne faut pas oublier que, sous l'Ancien Régime, les salons regroupent surtout les gens de la noblesse. La pratique des lettres, quoique érudite, doit toujours être pensée comme un *studiosum otium*, c'est-à-dire comme un loisir lettré à vocation aristocratique, où le plaisir joue un rôle essentiel. Pour Antoine Lilti, qui reconsidère la critique sur les salons littéraires,

en sortant du cercle de la production littéraire sur les salons, de la réflexion sur l'esprit, et des arts de la conversation, on a découvert que les salons étaient aussi des espaces de divertissement, de plaisir, de libertinage. Il est tentant, alors, de renverser l'analyse et, au lieu de regarder les activités des salons comme des pratiques littéraires, d'étudier la littérature au salon comme une pratique mondaine²¹.

De ce point de vue, il faudrait donc examiner la littérature des salons comme un divertissement mondain. Pour Lilti, on ne peut pas considérer toute activité mondaine comme une forme de littérature. En effet, ce théoricien remarque que toutes les occupations des salonnières ont souvent été associées à la conversation, elle-même vue comme la forme de littérature orale par excellence. En fait, il s'agit d'un lieu commun à déconstruire et d'une idéalisation de la vie de salon par la critique. Comme on associait toujours les salons à la conversation philosophique, le côté ludique des sociabilités était

²¹ Antoine Lilti, *op. cit.*, p. 273.

occulté. Les activités ne se résumant pas à cette oralité littéraire, la pratique des lettres doit plutôt être vue comme faisant partie des nombreux plaisirs mondains.

Pour revenir à la culture nobiliaire, on ne peut pas la dissocier non plus de la société de cour dans laquelle elle évolue. Selon Norbert Élias, à l'exemple des échanges dans la société marchande, « [l]a réglementation méticuleuse de l'étiquette, du cérémonial, du goût, de l'habillement et même de la conversation avait la même fonction. Chaque détail avait la valeur d'une arme dans la lutte pour le prestige²² ». En effet, la maîtrise de chaque détail de la vie de cour menait au succès. L'historien Mathieu Marraud, qui a étudié la noblesse parisienne au XVIII^e siècle, observe que le goût de l'aristocratie pour les belles-lettres est bien sûr dû à « une prédisposition pour les futilités du langage, pour une prose frivole qui serait à l'image de l'oisiveté qu'on lui prête communément », mais plus encore à la culture salonnière. C'est que « [l]es salons offrent alors à la noblesse, en plus d'un langage, en plus d'un code de tenue ou d'une prédisposition pour certains genres littéraires, une scène quasi publique où celle-ci peut briller par ses idées. Ils la dotent enfin d'un mode de notoriété qui passe aussi bien par l'expression que l'écriture²³ ». Cette observation de Marraud définit bien l'idée que l'aristocratie se faisait de la littérature. Bien qu'elle doive d'abord être vue comme un divertissement, si l'on tient compte des usages de la société curiale qu'a décrits Élias, la pratique des lettres devient aussi un code à maîtriser, voire un accès à la notoriété et à la reconnaissance.

²² Norbert Élias, *La société de cour*, traduit de l'allemand par Pierre Kamnitzer, Paris Calmann-Lévy, 1973, p. 108.

²³ Mathieu Marraud, *La noblesse de Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, p. 426.

La littérature étant un divertissement et la maîtrise de celle-ci une manière d'obtenir du prestige, elle ne pouvait guère devenir un métier. Il était évidemment de très mauvais goût pour un aristocrate de se servir de ses talents d'écrivain pour accroître ses richesses. Songeons à Voltaire, par exemple, un bourgeois qui a fait fortune dans le commerce, ce qui lui permettait de s'adonner à la littérature suivant des modalités et un imaginaire associés à la société de cour. Il avait donc en horreur les écrivains voulant vivre de leur plume et valorisait plutôt les lettrés indépendants. Dans l'article consacré aux gens de lettres, Voltaire écrit qu'« ils ont d'ordinaire plus d'indépendance dans l'esprit que les autres hommes ; & ceux qui sont nés sans fortune trouvent aisément dans les fondations de Louis XIV de quoi affermir en eux cette indépendance : on ne voit point, comme autrefois, de ces épîtres dédicatoires que l'intérêt & la bassesse offroient à la vanité²⁴ ». En effet, sa propre vie est en ce sens exemplaire et Voltaire a su trouver l'indépendance financière à l'extérieur de la littérature pour mieux pratiquer les lettres comme un art désintéressé. Ce parcours lui a procuré la liberté d'esprit requise, afin d'éviter les basses flatteries destinées à un vaniteux mécène.

Dans les idées de Voltaire se fait également entendre cette herméneutique du soupçon qu'avaient illustrée les moralistes du siècle précédent et qu'avait mise en maximes un La Rochefoucauld. Prenons l'exemple d'une sentence ayant pour thème la bassesse de l'intérêt et la flatterie : « [o]n n'aime point à louer, & on ne loue jamais personne sans interest, la louange est une flaterie habile, cachée, & délicate qui satisfait différemment celuy qui la donne, & celuy qui la reçoit ; l'un la prend comme une récompense de son mérite, l'autre la donne pour faire remarquer son équité & son

²⁴ Voltaire, *art. cit.*, p. 600.

discernement²⁵ ». En relisant cette maxime acerbe, l'on comprend bien comment la tradition moraliste se met au service de l'éthos mondain dans les textes décrivant l'homme de lettres comme le fait Voltaire. Ce monde de la louange affectée décrit par La Rochefoucauld, l'homme lettré doit s'en éloigner, principalement en tâchant de se détacher de son ouvrage et en n'utilisant jamais son œuvre comme gagne-pain.

Chez Gaillard, qui propose un traité de rhétorique à un public formé de femmes du monde, cette posture mondaine, qui a retenu les leçons des moralistes classiques et qui se conçoit comme étrangère à l'ambition de vivre de sa plume, contribue à la construction de l'éthos de l'homme de lettres. Sachant combien le flatteur doit inspirer une juste défiance, il se présente comme étant « loin d'user du style ordinaire des Préfaces, où les Auteurs, d'un ton de suppliant & avec une modestie lâchement affectée, implorent à genoux la bienveillance du Public leur maître & leur juge suprême, sans oublier de se donner humblement, en passant, les plus flatteuses louanges²⁶ ». Il se représente à l'opposé de ce faux modeste qui n'écrit que pour s'encenser. De plus, il se dissocie de son ouvrage en espérant « qu'on [lui] saura gré d'avoir désiré d'être utile, jusqu'au point de [s']être exposé au hasard de déplaire peut-être à la partie la plus aimable du public²⁷ ». Au fait de l'influence des femmes sur la trajectoire des auteurs, il craint le déplaisir de celles-ci, sans pour autant renoncer à son projet d'écriture. Gaillard adopte donc la topique mondaine de l'homme de lettres en montrant qu'il n'a pas

²⁵ François de La Rochefoucauld, *Réflexions, ou Sentences et maximes morales* [1663], Paris, C. Barbin, 1665, p. 69.

²⁶ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, [s.p.].

²⁷ *Ibid.*, [s.p.].

vraiment à cœur le succès de son texte, mais plutôt qu'il désire tout simplement être utile en agrémentant son public.

Dans la « Préface » à la *Rhétorique* de Gaillard, les lectrices, certes, ne sont pas directement visées par la critique de l'écrivain de métier. En revanche, l'admiration de Gaillard pour madame Deshoulières permet de mieux situer l'opinion de l'auteur par rapport aux femmes écrivains. L'écriture de cette femme du monde et poète amateur du XVII^e siècle sert, en effet, d'exemple dès l'introduction du traité, avec ce court extrait tiré de son œuvre où, évoquant les femmes, elle écrit :

Tous les jours leur ignorance aimable
A la honte du Grec et du Latin, fait voir
Combien au cabinet le monde est préférable,
Et le sentiment au sçavoir²⁸

Comme madame Deshoulières incarne précisément la posture de celui qui écrit sans prétendre en faire un métier, puisque son œuvre, étroitement associée aux pratiques de la sociabilité mondaine, se présente comme un loisir lettré, Gaillard érige son écriture en modèle pour ses lectrices. Dans le fragment cité, par exemple, la sociabilité mondaine est présentée comme un mode d'apprentissage supérieur à celui du cabinet. La valorisation du plaisir lettré, chez Gaillard, passe ainsi par la célébration de l'écriture de madame Deshoulières. En fait, l'importance des petits morceaux plaisants qui se glissent bien dans une conversation fait de cette salonnière, qui aimait célébrer ses animaux de compagnie dans ses épîtres ou ses chansons, un modèle incontournable. Voici, en guise d'exemple, une de ces historiettes intitulée « Histoire de l'Apothéose du Chien de

²⁸ Gabriel Henri Gaillard, *Rhétorique françoise a l'usage des jeunes demoiselles*, Paris, Bauche, 1762, p. iii.

Madame Deshoulieres », et qui représente parfaitement ce plaisir lettré auquel nous faisons référence :

Plus d'un Bel Esprit murmure
 Contre mon illustre Chien.
 Iris, ne savez-vous rien
 De son heureuse aventure ? [...]
 Tout languissant de soif, il boit dans la Fontaine.
 Aussi-tôt les Auteurs, dont les bords sont remplis,
 Firent retenir de leurs cris
 La Montagne à double croupe.
 Par l'un d'eux mon Chien est pris. [...]
 A peine eut-on conté cette bizarre histoire,
 Qu'Apollon s'écria (de son honneur jaloux)
 Un Chien a l'audace de boire
 En même fontaine que nous !
 Alors, prenant son arc d'yvoire,
 Il alloit, pour venger sa gloire,
 Percer mon Chien de mille coups,
 Si, d'un air agréable & doux,
 La badine Erato n'eût pris soin du coupable.
 Puissant Dieu, lui dit-elle, hélas !
 Pour ce pauvre Toutou devenez plus traitable ;
 Il vaut bien qu'on en fasse cas :
 C'est l'illustre Chien d'Amarille,
 Dont j'ai tant chanté les appas :
 Ni le Chien qui jappe là-bas,
 Ni le Chien dont l'Olimpe brille,
 En bon sens ne l'égalent point :
 Il démêle un sot de cent pas,
 Le poursuit, l'aboye & le pille.
 Ah ! pour le repos de nos jours,
 Que n'avons-nous un tel secours
 Contre un tas de grimauds dont Parnasse fourmille !
 A ces mots, d'Apollon le courroux s'appaisa ;
 Il demande mon Chien, commande qu'il s'avance, [...]
 Connoissant ta capacité,
 Je commets à tes soins notre tranquillité :
 Au pié du Mont sacré je t'assigne une place : [...]
 Ne permets d'y monter qu'à mes seuls favoris ;
 Déchire à belles dents ceux dont la folle audace
 De mes doctes chansons croit emporter le prix,
 Et pour ces demi Beaux Esprits,
 Sois le Cerbere du Parnasse. [...]
 Fidèle aux ordres d'Apollon,
 Nuit & jour du sacré Vallon
 Il interdit l'entrée aux Faiseurs d'Acrostiches,
 D'équivoques, de vers obscurs,
 De vers rampans & de vers durs ;
 A ceux dont tous les Hémistiches
 Sont pleins de médisance ou pleins de mots impurs ;
 Par ses soins, on jouit du repos & de l'ombre
 Nécessaires pour bien penser.
 Les bons Auteurs sont en si petit nombre

Qu'ils ne peuvent embarrasser²⁹.

Présenter cette anecdote particulièrement amusante, écrite par une femme du monde du XVII^e siècle, dans un traité de rhétorique destiné aux demoiselles au milieu du siècle des Lumières, c'est se positionner favorablement par rapport aux pratiques littéraires ludiques et mondaines. Un peu plus loin et à la suite d'un autre texte de cette poëtesse, Gaillard ne peut s'empêcher de s'exclamer : « Quel enjouement ! quel agréable badinage dans ce bouquet³⁰ ! » Le badinage mondain, autant dans les sociabilités que dans la littérature, fait partie de ces divertissements de salonniers auxquels nous faisions référence, et reflète bien ce goût du plaisir, si souvent associé à l'oisiveté qu'on leur prête communément. Plus particulièrement, les petits genres représentent ce loisir aristocratique, puisque par leur brièveté, ils se glissent aisément dans la conversation. L'écriture de madame Deshoulières est, enfin, d'autant plus exemplaire pour Gaillard, que cette auteure, selon Linda Timmermans, « ne tenait pas à passer pour un poète de profession³¹ ». Le goût de Gaillard pour l'écriture de cette poëtesse participe de l'idéal mondain de l'homme et de la femme de lettres, idéal qui s'éloigne de la figure de l'auteur de profession. On peut donc conclure que Gabriel Henri Gaillard occupe une posture d'homme du monde, en se présentant à l'opposé de l'écrivain de métier au nom des leçons qu'il a su tirer de la critique moraliste de l'intérêt et des pratiques salonières de la société curiale, cette attitude générale envers les lettres trouvant à s'exprimer et à se cristalliser dans son admiration pour madame Deshoulières.

²⁹ Antoinette du Ligier de la Garde Deshoulières, « Histoire de l'Apothéose du Chien de Madame Deshoulières », dans Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, p. 58-61.

³⁰ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1762, p. 178-179.

³¹ Linda Timmermans, *op. cit.*, p. 189.

Contre le pédant

En étant l'auteur d'une *Rhétorique à l'usage des demoiselles* et en transférant de ce fait vers un public de femmes un savoir qui, depuis l'Antiquité, avait un caractère nettement viril et érudit, Gaillard innove, suivant en cela un esprit lié aussi bien aux aspirations émancipatrices de son siècle qu'à l'expérience de la mixité des salons. À ce propos, Lilti souligne qu'« [h]istoriquement, les règles de la sociabilité sont liées, en France, à la présence de femmes, et la sociabilité mondaine est une sociabilité mixte³² ». Dès le XVII^e siècle, au sein des salons, hommes et femmes se côtoient, et les unes ayant reçu une formation différente des uns³³, une culture complètement nouvelle se forge. Traditionnellement les hommes détiennent le savoir théorique (théologie, droit, médecine, mathématiques, langues savantes, etc.), tandis que les connaissances féminines sont associées à une éloquence naturelle et à la maîtrise des bonnes manières. Dans ce contexte, c'est au contact de la femme que l'homme devient poli. Pour Emmanuel Bury, « le caractère féminin d'un tel lieu [le salon] contraint le savant à se faire mondain, et à plaire : pierre de touche de toute la “doctrine classique”, la séduction est un art du monde avant d'être une règle littéraire³⁴ ». La femme joue un rôle civilisateur. Par le jeu de la séduction, le mondain cherche à lui plaire et, si le gentilhomme ou le savant change au contact des femmes, il peut aussi instruire celles-ci grâce à son éducation. Les savants s'intéressent donc au public féminin et, en retour, celui-ci s'instruit à son contact.

³² Antoine Lilti, *op. cit.*, p. 66.

³³ Voir à ce sujet Roger Duchêne, *Madame de Sévigné ou la chance d'être femme*, Paris, Fayard, 1982.

³⁴ Emmanuel Bury, *Littérature et politesse : l'invention de l'honnête homme 1580-1750*, Paris, PUF, 1996, p. 106.

Cette « pédagogie de la noblesse », comme Linda Timmermans la nomme, fait naître une nouvelle culture, celle de l’honnête homme. L’écrivain, en voulant plaire, aspire à incarner cette figure, et rien n’est moins galant que de parler latin ou grec à une femme. Timmermans résume cette situation ainsi : « [l]’étalage du savoir ne convient ni dans les ouvrages (romans ou poésies) qu’on leur [aux femmes] destine, ni dans les lettres qu’on leur adresse, ni dans la conversation – ce qui toutefois, ne doit pas empêcher les savants de mettre certaines connaissances à la portée des dames : ils éviteront la pédanterie, les propos trop érudits³⁵ ». Dans cet esprit s’invente l’idée même de vulgarisation scientifique et *Les entretiens sur la pluralité des mondes* de Fontenelle en sont un exemple éloquent. Le galant homme sait discourir sur la science en compagnie d’une femme. Dans l’extrait suivant, Fontenelle explique son choix de personnage :

J’ai mis dans ces entretiens une femme que l’on instruit, et qui n’a jamais ouï parler de ces choses-là. J’ai cru que cette fiction me servirait et à rendre l’ouvrage plus susceptible d’agrément, et à encourager les dames par l’exemple d’une femme qui, ne sortant jamais des bornes d’une personne qui n’a nulle teinture de science, ne laisse pas d’entendre ce qu’on lui dit et de ranger dans sa tête sans confusion les tourbillons et les mondes³⁶.

L’utilisation d’un personnage féminin est voulue chez cet auteur et représentative de la culture classique. L’homme lettré cherche à plaire à ce nouveau public féminin et désire l’intéresser par des propos érudits, mais agréables. Dans un désir de réconciliation entre les savoirs et la vie, qui caractérise le siècle des Lumières depuis les *Entretiens* de Fontenelle, le personnage féminin occupe une grande place, d’abord comme muse ou apprentie, puis dans *Thérèse philosophe* et dans *La philosophie dans le boudoir*, comme

³⁵ Linda Timmermans, *op. cit.*, p. 139.

³⁶ Fontenelle, *Entretiens sur la pluralité des mondes*, présentation par Christophe Martin, Paris, Flammarion, 1998, p. 51.

sujet et héroïne de son apprentissage³⁷. Quant au philosophe accompagnant ces dames dans leur quête de connaissances, son savoir « cesse d'être une simple érudition poussiéreuse pour se trouver en prise avec la réalité sociale³⁸ ». Le XVIII^e siècle tentera de réconcilier sciences et vie des sens, qui ne seront plus opposés, et, de ce fait, le savant en sera transformé.

En somme, la critique du pédant est influencée par une forme de culture féminine, par le caractère mixte des sociabilités d'Ancien Régime. Comme on l'a vu, l'honnête homme se garde d'assommer ses interlocuteurs de théories qui sentent encore l'école, trop arides pour les femmes présentes dans les salons et souvent associées à une forme périmée de savoir, qu'il soit scolaire ou humaniste. Au XVIII^e siècle, la culture mondaine a intégré cette idée et, selon Voltaire, « [c]ette raison approfondie & épurée que plusieurs ont répandue dans leurs écrits & dans leurs conversations, a contribué beaucoup à instruire & à polir la nation : leur critique ne s'est plus consumée sur des mots grecs & latins ; mais appuyée d'une saine philosophie, elle a détruit tous les préjugés dont la société étoit infectée [...]³⁹ ». Cet extrait de l'article « Gens de lettres » de l'*Encyclopédie* décrit bien la position de l'homme du monde par rapport au pédant. Fuir les préjugés et le savoir scolaire, symbolisé par les mots grecs et latins, telles sont les principales préoccupations de l'auteur, qui ne souhaite pas être qualifié de pédant pour mieux s'identifier à la figure du philosophe poli par le monde.

³⁷ Voir à ce sujet, Michel Delon, « De Thérèse philosophe à *La philosophie dans le boudoir*, la place de la philosophie », *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte*, Heidelberg, 1983, p. 76-88.

³⁸ Michel Delon, *Sciences de la nature et connaissance de soi au siècle des Lumières*, Rimouski et Trois-Rivières, Tangence éditeur, 2008, p. 22.

³⁹ Voltaire, *art. cit.*, p. 599-600.

Quelques années plus tôt, Gaillard adoptait déjà cette posture, qui l'invitait à se démarquer de la figure de l'érudit bouffi de préjugés, manquant de politesse et de raison. En effet, à cause de la nature même de son sujet, Gaillard redouble de précautions, afin de ne pas être perçu comme un « lourd pédant ou un imbécile érudit⁴⁰ ». Lorsque Emmanuel Bury retrace le passage de l'humanisme à l'honnêteté, d'une culture savante à une culture mondaine, il rappelle qu'« [u]ne telle volonté de se détacher du savoir encyclopédique tient à l'idéal mondain en tant qu'il se démarque de l'enseignement des collèges : il faut dégrossir les jeunes gens lorsqu'ils sortent de la pédagogie traditionnelle, dont il semble évident, pour tous les théoriciens du temps, qu'elle ne prépare pas à la vie du monde⁴¹ ». Dans cet esprit, il est intéressant d'observer que Gaillard évacue de son traité tous les exemples latins. Il s'agit, en fait, de la première *Rhétorique* entièrement en français et, de surcroît, destinée aux femmes, ce qui, déjà, indique le rôle auquel elles peuvent prétendre au sein de cette culture, nouvelle et moderne, de l'honnêteté. L'auteur déclare à ce sujet : « je n'ai pas crû devoir traiter mon sujet plus à fond, ni affecter plus souvent le ton grave & didactique d'un savant & ennuyeux Rhéteur⁴² ». Le rhéteur ne veut surtout pas se présenter comme tel, de crainte de faire fuir le public auquel il s'adresse. En effet, à l'époque de Gaillard, toute une tradition scolaire enseignant aux garçons les préceptes hérités de Cicéron demeure encore très vivante, principalement dans les collèges jésuites de l'âge classique et dans les manuels et traités de rhétorique qui leur sont destinés. Ce savoir était réservé aux hommes depuis l'Antiquité : les orateurs l'utilisaient dans leurs discours politiques, ensuite les prêtres s'en servaient en chaire, puis les avocats en tiraient leurs plaidoyers.

⁴⁰ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, [s.p.].

⁴¹ Emmanuel Bury, *op. cit.*, p. 65.

⁴² Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, [s.p.].

Bien entendu, ces rôles sociaux masculins supposaient des études inaccessibles aux femmes. Traditionnellement, la rhétorique sera donc associée à une érudition essentiellement masculine. C'est pour cette raison que Gaillard rassure à nouveau son lecteur en lui disant qu'il « souhaite l'introduire dans un parterre qui lui doit être agréable par la multitude et la variété des fleurs dont il est émaillé », puis qu'« il ose encore [s]e flatter qu'on ne trouvera ici que fort peu d'épines⁴³ ». Bref, alors qu'il évolue au sein de cette culture de l'honnête homme, Gaillard utilise la topique de l'homme de lettres en critiquant la figure du pédant et en valorisant l'accessibilité de son texte. Enfin, comme homme de lettres, il s'érige en modèle pour ses lectrices, puisqu'il écrit qu'il ne souhaite pas avoir le « malheureux talent de former des *Armandes* & des *Philamintes*⁴⁴ ». Le maître se fait entendre dans ce petit extrait et il refuse d'être la cause de la vanité des femmes érudites. En faisant référence à la comédie des *Femmes savantes* de Molière, il rappelle que le même danger de la pédanterie guette son public. En fait, il n'est souhaitable, ni pour un homme, ni pour une femme du monde, d'étaler ses connaissances. Encore ici, on peut observer l'importance de la mixité des salons et le fait que la figure de l'homme du monde ne s'écrit pas seulement au masculin.

Grâce à l'étude de la « Préface » à la *Rhétorique françoise a l'usage des jeunes demoiselles*, nous pouvons à présent mieux situer son auteur, longtemps méconnu de la critique, mais dont l'œuvre témoigne, on s'en aperçoit désormais, d'un moment important dans l'histoire culturelle des femmes. Nous savons maintenant à quel monde il appartenait, celui des salons dits philosophiques. Par l'étude du texte, il a été possible de

⁴³ *Ibid.*, [s.p.].

⁴⁴ *Id.*

comprendre comment cet écrivain s'est construit un éthos susceptible de plaire aux cercles qu'il fréquentait. Puis, à l'aide de la topique mondaine de l'homme de lettres, nous avons pu mieux définir la posture de Gaillard par rapport aux figures fortement critiquées par le milieu philosophique : le bel esprit, l'écrivain de profession et le pédant. Milieu mixte les salons et ceux qui les fréquentent sont influencés par les femmes qui s'y retrouvent. Ces demoiselles auxquelles la *Rhétorique* s'adresse, Gaillard souhaite également leur plaisir, afin de s'ouvrir, grâce à elles, une voie dans la carrière du monde.

Deuxième partie : Bon goût et goût féminin : où il sera question de l'éloge des femmes par Gabriel Henri Gaillard.

Une lecture approfondie de la « Préface » à la *Rhétorique*, nous a permis de voir que Gabriel Henri Gaillard élaborait un éthos associé à la topique mondaine de l'homme de lettres, conforme à la posture voltaire. D'ailleurs, dans l'article « Gens de lettres » de l'*Encyclopédie*, Voltaire rappelle les deux qualités essentielles du mondain lettré : l'« esprit philosophique » et le « bon goût ». Le bon goût voltaire se situe précisément à l'opposé de ces trois figures du bel esprit, de l'auteur et de l'érudit qui jouent un rôle de repoussoir. À l'opposé, l'idéal mondain que chérissent Voltaire comme Gaillard appelle surtout l'idée de goût, qui a d'ailleurs été au centre de l'esthétique du XVIII^e siècle comme instance de jugement de la qualité des œuvres littéraires.

Le *Dictionnaire de l'Académie française*, dans l'édition de 1762, définit le « goût » ainsi :

Le discernement, la finesse du jugement. [...] Il se dit aussi de l'inclination qu'on a pour certaines personnes, pour certaines choses, de l'empressement avec lequel on les

recherche, & du plaisir qu'on y trouve. [...] On le prend aussi pour le sentiment agréable ou avantageux qu'on a de quelque chose⁴⁵.

Cette « finesse du jugement », ce « sentiment agréable » et le « plaisir qu'on trouve » à la lecture d'un ouvrage ou d'un auteur, à la vue d'un objet ou d'une personne, c'est ce que l'on retiendra de la définition du goût, qui, on s'en aperçoit, est étroitement associée à un univers féminin. En effet, selon Ann Willeford, « [d]u point de vue féminin, l'imagination et ses compléments, goût, sentiment et sensibilité, déterminent les valeurs, gouvernent la conduite et procurent le savoir⁴⁶ ». La notion de sentiment, que suppose ce que Willeford appelle le « point de vue féminin », vient ici se lier à la définition même que donnait le *Dictionnaire de l'Académie* du terme de « goût ». Il semble qu'on ne puisse pas, dans ce contexte, dissocier goût et féminité. Par la lecture de la préface du traité de Gabriel Henri Gaillard, nous verrons que sur plusieurs aspects, le goût féminin est déterminant en littérature : les femmes possèdent le goût et elles le forment chez les auteurs, elles déterminent le succès des œuvres, et les auteurs doivent se plier à leur avis.

Les femmes possèdent le goût et le forment chez les auteurs

Pour Gabriel Henri Gaillard, si représentatif en cela de la culture de l'honnête homme, « [l]e goût, cette heureuse Faculté de l'ame, qui n'est souvent chez les hommes que le fruit de l'étude et du travail, la Nature l'a libéralement accordé aux femmes⁴⁷ ». D'entrée de jeu, le rhéteur affirme avec force que le goût est réservé aux femmes. Du moins leur est-il accordé par la nature, par opposition aux hommes qui n'accèdent à cette capacité de discernement que par l'étude. En effet,

⁴⁵ Art. « Goût », *Dictionnaire de l'Académie françoise*, Paris, 1762, 4^e éd., p. 830.

⁴⁶ Ann Willeford, « Une alternative à la philosophie des Lumières 1700-1750 », dans Danielle Haase-Dubosc et Éliane Viennot [dir.], *Femmes et pouvoir sous l'Ancien Régime*, Paris, Rivages, 1991, p. 230.

⁴⁷ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1762, p. iii.

dans les milieux mondains, l'instruction – délivrée dans les collèges, territoire des pédants – n'est pas toujours considérée comme un avantage. L'absence d'instruction, autrement dit la « nature », permet chez les femmes le développement, au souverain degré, du « goût » naturel, que les mondains et les Modernes considèrent comme supérieur à la culture mal digérée des pédants et des Anciens⁴⁸.

Cette haine du pédantisme pour un mondain comme Gaillard, lui fait admirer la capacité naturelle – et qui ne sent pas l'école – de juger chez les femmes. Le naturel, pour les hommes et les femmes du monde, est absolument essentiel lors de chaque divertissement de la vie de salon. Comme on l'a vu, les sociabilités sont ponctuées par divers loisirs à l'intérieur desquels la conversation, le théâtre, l'opéra et la lecture en public occupent une place significative. C'est pourquoi cette vie de société imprégnée de théâtralité exige, de la part de ses acteurs, du naturel.

On comprend donc que le goût naturel soit valorisé dans une société de spectacle, comme l'était celle de la société de cour d'Ancien Régime. Paul Hoffmann, dans *La femme dans la pensée des Lumières*, étudie l'*Esprit des lois* (1748) de Montesquieu, lequel considère la monarchie comme un milieu favorable à l'exaltation du goût féminin. Hoffmann écrit :

Il y a un bonheur dans ces rencontres que ménage la liberté de la vie de la société entre les hommes et les femmes, charmés réciproquement de se plaire [...] « La société des femmes gâte les mœurs ». Qu'importe, « si elle forme le goût »? [...] Le goût, Montesquieu incline à y voir un affinement de la sensibilité, une attention portée aux moindres nuances du sentiment et de l'idée, une sagacité à discerner les mille signes à quoi se laissent apercevoir les qualités de l'esprit et la beauté des formes ; une école de l'intelligence, aussi, par l'effet de ces échanges de la pensée que constituent les conversations, les lectures, les spectacles de la tragédie : c'est tout cela qui compose, dans une monarchie, l'esprit de liberté qui n'est pas renoncement à soi, mais exaltation du moi et de ses forces vives ; et il n'est certes pas interdit à la femme d'y prétendre⁴⁹.

La monarchie et la société curiale, comme l'a montré Hoffmann avec Montesquieu, puis Jean Haechler dans *Le règne des femmes*, permettent à l'empire du goût féminin de s'exercer : Haechler, ne dit-il pas, en effet, que la « Révolution sonne le glas des espoirs

⁴⁸ Linda Timmermans, *op. cit.*, p. 168.

⁴⁹ Paul Hoffmann, *La femme dans la pensée des Lumières*, Paris, Ophrys, 1976, p. 346.

des femmes⁵⁰ » ? Évidemment, avec la fin d'un régime politique où les décisions se prennent dans l'intimité d'un cabinet, l'influence féminine dépérît. En revanche, le règne des femmes est à son apogée lors de la parution du traité de Gaillard, lequel n'hésite pas à présenter le commerce des femmes comme la seule façon de polir les hommes :

La compagnie des femmes (j'entends des femmes aimables & spirituelles) est absolument nécessaire pour polir l'esprit, & pour inspirer les sentimens ; c'est sur-tout la meilleure source où nous puissions puiser les graces naïves de l'Eloquence : leur conversation, toujours agréable, souvent même utile, est une espèce de Rhétorique-Pratique [...]. Tel auroit pû être galant homme & homme d'esprit, qui, pour les avoir négligé par un stupide orgueil, ou pour n'avoir point été à portée de les fréquenter n'est aujourd'hui qu'un lourd pédant, ou qu'un imbécile érudit : je me crois dispensé d'en citer des exemples, ils ne sont que trop communs⁵¹.

L'on a pu voir que, dans le traité de rhétorique à l'usage des demoiselles, la critique du pédantisme était virulente, plus encore que celle du bel esprit ou de l'écrivain de profession. En effet, comme la rhétorique demeurait l'apanage d'un savoir viril, Gabriel Henri Gaillard ne souhaitait pas être associé à cette figure masculine du savant et du pédant, et c'est pour cette raison qu'il insiste sur l'importance de la fréquentation des femmes d'esprit. Paul Hoffmann a bien montré que la société des femmes forme le goût des hommes dans un monde qui valorise le naturel et qui déteste tout ce qui sent l'école. Il souligne aussi, tout comme Gaillard, qu'il faut considérer que la conversation joue un rôle capital en regard de l'influence du goût féminin. On ne peut que rappeler la grande responsabilité des femmes, qui régissent la conversation à l'intérieur des salons, le plus souvent tenus par ces dernières. Enfin, on remarque encore que les notions de goût et de féminité côtoient celles de conversation et de sentiment.

⁵⁰ Jean Haechler, *Le règne des femmes*, Paris, Bernard Grasset, 2001, p. 405.

⁵¹ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, [s.p.].

Les femmes déterminent le succès d'une œuvre

Les études sur les femmes d'Ancien Régime, comme celle de Benedetta Craveri, s'entendent pour souligner cette place prépondérante qu'occupe le goût féminin. Craveri rapporte, au demeurant, que personne, « dans le monde des lettres, ne pouvait ignorer que le goût féminin était devenu déterminant pour décréter le succès d'une œuvre, consacrer la réputation d'un auteur ou orienter la production littéraire⁵² ». Selon l'opinion commune, le goût des femmes est capital pour un auteur, depuis la production jusqu'à la réception de son œuvre. Depuis l'ouverture des premiers salons au début du XVII^e siècle, plusieurs salonnières ont eu comme ambition de réunir les meilleurs auteurs autour d'elles et de devenir la référence en matière de jugement de la qualité des œuvres littéraires. Dès madame de Rambouillet et la Chambre bleue, les femmes obtiennent peu à peu le privilège d'accorder le succès à certains auteurs, ce qui n'a pas manqué d'attirer la critique de plusieurs écrivains.

«Utiles» [...] lorsqu'il s'agissait de faire connaître un ouvrage et son auteur, constate Linda Timmermans, les femmes pouvaient donc devenir de redoutables adversaires. Un Balzac, un Chapelain pensaient se servir de leurs relations féminines soigneusement entretenues pour mieux asseoir leur notoriété mondaine. En agissant ainsi, les hommes de lettres du XVII^e siècle ont octroyé aux mondaines un pouvoir dont ils pouvaient faire les frais –et ils n'ont pas manqué de s'en plaindre. Pour un écrivain qui adoptait la «stratégie du succès», la réussite ou l'échec dépendaient en grande partie des femmes⁵³.

En effet, de nombreux exemples présentés par Timmermans montrent combien maints auteurs ont critiqué les précieuses en raison surtout du pouvoir qu'elles exerçaient sur le monde littéraire. Nombreux sont les écrivains qui ont sollicité les femmes, afin d'obtenir du succès. Pensons à Marmontel qui doit sa place au *Mercure* à madame de Pompadour⁵⁴. Gabriel Henri Gaillard est aussi de ceux-là, puisqu'il fait l'éloge de son

⁵² Benedetta Craveri, *op. cit.*, p. 35.

⁵³ Linda Timmermans, *op. cit.*, p. 158.

⁵⁴ Voir l'art. «Marmontel», dans François Moureau [dir.], *Dictionnaire des Lettres françaises : le XVII^e siècle*, Paris, Fayard/Librairie Générale Française, 1995, p. 843.

lectorat féminin et met de la sorte en évidence cette place de juge qu'occupent les femmes d'Ancien Régime. Rappelons, en guise d'illustration, que Gaillard écrit lui-même s'être « exposé au hasard de déplaire peut-être à la partie la plus aimable du public⁵⁵ » en composant un traité savant pour les femmes. Malheureux hasard pour un auteur, évidemment, que de déplaire à cette partie du public à qui l'on destine son ouvrage. Mais pour être lu de ces femmes détentrices du pouvoir au tribunal où se joue le destin des textes littéraires, encore faut-il ne pas leur déplaire : il faut même se prêter au jeu de la séduction du public féminin.

Les auteurs doivent se conformer au goût féminin

Cette culture mondaine qui place le goût féminin au centre de ses préoccupations représente sans nul doute le principal défi auquel doit répondre le savant à l'âge classique. Ce contexte l'invite à se transformer pour mieux plaire à un nouveau public, voire pour séduire un public de femmes. C'est ce que Gabriel Henri Gaillard tente, dans sa préface, à l'occasion d'un compliment à son public qui témoigne tout particulièrement de cette extraordinaire promotion que connaît alors l'idée de séduction et que signale, au demeurant, l'histoire sémantique du terme lui-même. Comme l'a rappelé Marc André Bernier, « séduire » cesse alors de signifier « “tromper, abuser, faire tomber dans l'erreur” [...]. Désormais, poursuit-il, séduction et éloquence de la parole ou du geste vont de pair, et c'est cette évolution sémantique dont prend acte la cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie* qui, à la fin du XVIII^e siècle, relève le nouveau sens dans lequel doit maintenant s'entendre le verbe *séduire* – celui de “toucher, plaire,

⁵⁵ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, [s.p.].

persuader»⁵⁶ ». Ce changement sémantique, toutefois, n'intéresse pas que l'histoire de la langue. En procédant d'un esprit général enclin, tout au long du siècle, à célébrer la séduction et ses effets enchanteurs, cette transformation offre aussi un point de vue exceptionnel à partir duquel envisager la manière dont Gaillard a travaillé en proposant, comme il le fait, un éloge dans lequel il magnifie le goût féminin. Tout d'abord, « les Femmes, écrit-il, me paroissent plus propres aux Arts que les hommes mêmes ; non-seulement à cause des agréments de l'esprit naturel, du goût, du sentiment fin et délicat qu'elles aportent en naissant ; mais encore parce que je ne vois point s'élever entre celles qui cultivent les Lettres, cette basse jalousie de métier qui nous déshonore⁵⁷ ». D'entrée de jeu, il tente de séduire son lectorat en valorisant ses qualités naturelles dans les arts et en soulignant les défauts des hommes. Elles lui semblent donc supérieures et il n'oublie pas de le noter, dans un esprit de séduction au sens rhétorique du terme. Comme il appartient au monde des salons, Gaillard sait qu'il adopte une posture qui plaira à son public. En ce sens, il choisit de tenter de convaincre les lectrices de la qualité de son texte, en flattant leur goût si apte à juger les œuvres.

Un autre exemple montre à quel point l'auteur souhaite séduire ses lectrices, par le biais de l'éloge qu'il fait des femmes. Dans l'édition de 1752, Gaillard fait référence à la célèbre épître à la marquise du Châtelet : « Madame du Châtelet eut-elle tort d'avoir acquis tant de rares connaissances [...] ? Je renvoie quiconque trouvera cette question douteuse à l'Epître Dédicatoire d'Alzire, où elle est décidée en faveur des femmes avec

⁵⁶ Marc André Bernier, « La séduction dans *l'Histoire de Gil Blas de Santillane* », dans Jacques Wagner [éd.], *Lectures du Gil Blas de Lesage*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2003, p. 164.

⁵⁷ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1762, p. viii.

autant de solidité que d'agrément⁵⁸ ». En lecteur de Voltaire et appartenant au même monde que ce dernier, Gaillard imite l'illustre auteur et transporte dans sa préface des arguments tirés de la fameuse épître. L'importance du goût des femmes et l'exaltation du plaisir qui se lisent à chaque ligne chez Gaillard font écho aux propos de Voltaire : « Permettez-moi de dire encor, qu'une des raisons, qui doivent faire estimer les femmes qui font usage de leur esprit, c'est que le goût seul les détermine. Elles ne cherchent en cela qu'un nouveau plaisir, & c'est en quoi elles sont bien louables⁵⁹ ». Influencé par Voltaire, Gaillard réitère les mêmes arguments dans sa préface et donne la lecture de l'éloge de la marquise en réponse à ses opposants.

Linda Timmermans constate qu'on doit s'y prendre avec un soin particulier, lorsqu'on s'adresse aux femmes. Elle ajoute que « [l]e goût féminin – conforme au goût du public de Cour, auquel on attribut la même délicatesse – commande une esthétique particulière : un art d’ “appréter” et de séduire⁶⁰ ». En effet, la transformation du savant est commandée par cet art de l'apprêt et de la séduction. Le texte de Gaillard en offre un exemple concret, plus particulièrement lorsqu'il écrit : « mes plumes de Geay ne seront point apperçues au travers des belles plumes de Paon dont j'ai pris soin de me parer⁶¹ ». Le déguisement, comme au théâtre, change l'acteur, le transforme. N'étant qu'un savant grossier, l'auteur qui se pare de plumes de paon devient un mondain et fait disparaître toutes les épines de la culture savante qui pouvaient, de prime abord, rebuter quelques

⁵⁸ *Ibid.*, p. v-vi.

⁵⁹ Voltaire, *Alzire* [1736], *Le théâtre de M. de Voltaire*, t. 2, Amsterdam, François-Canut Richoff, 1762, p. 109.

⁶⁰ Linda Timmermans, *op. cit.*, p. 371.

⁶¹ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, [s.p.].

demoiselles. La séduction du public féminin passe donc par une transformation du savant en homme du monde.

C'est aussi par le choix du vocabulaire appartenant à l'univers de la séduction que Gaillard présente son texte, afin de satisfaire au goût des dames. Rappelons qu'en assimilant les exemples qui illustreront ses préceptes à des « fleurs » et sa *Rhétorique* à un « parterre agréable », comme nous l'avons vu précédemment, Gaillard s'inscrit dans ce mouvement savant et mondain qui conjugue goût féminin et érudition, et par là, participe à la promotion de l'idée rhétorique et mondaine de séduction. C'est dans ce même esprit que Gaillard utilise les exemples qui illustreront ses préceptes à l'intérieur du traité. En effet, nous verrons que les exemples d'auteurs féminins seront commentés sous le mode de la séduction et, encore une fois, le goût des dames jouera un rôle de précepteur pour les lectrices de Gaillard.

*

* * *

À la lecture de cette « Préface », on peut constater, en somme, que l'auteur a recouru à diverses stratégies d'écriture, afin d'agréer un public mondain. En revanche, il est difficile de se positionner sur la stratégie d'écrivain qu'il a adoptée ; celle du « succès » ou celle de la « réussite⁶² ». On peut pourtant avancer que son premier ouvrage, sa *Rhétorique*, eut un grand succès, ce dont attestent les 41 éditions successives. Ce triomphe auprès du public féminin est fortement redevable à la

⁶² Alain Viala, *Naissance de l'écrivain : sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éditions de minuit, 1985.

construction textuelle de l'éthos de l'auteur et aux effets de séduction destinés à fixer l'intérêt de ses lectrices. L'écriture, le projet lui-même de Gaillard, le plus souvent fidèle aux règles définissant la normativité esthétique et littéraire au mitan du siècle (il écrit un traité de rhétorique et est historien) et son entrée à l'Académie en 1771, montrent qu'il adopte aussi un comportement à la fois prudent et parfaitement adapté aux pratiques régissant la sociabilité littéraire afin d'assurer la réussite de sa carrière littéraire. Il acquiert lentement une réputation par la fréquentation des salons, puis par la publication d'ouvrages divers (histoires, mélanges littéraires, traités à l'usage des dames), pour finalement l'asseoir par cette nomination au rang des immortels. Bref, sa réussite sur le plan institutionnel et ses succès littéraires et mondains prouvent que Gabriel Henri Gaillard a su mettre à profit une bonne connaissance de la société dans laquelle il évoluait. Qui plus est, la « Préface » à sa *Rhétorique* semble être le manifeste d'un projet d'écriture et de carrière, puisqu'il donne justement un traité qui présente des règles à un public de femmes et de ce fait, il allie érudition et mondanité. Puis, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, en utilisant des exemples souvent tirés de l'écriture féminine, afin d'illustrer des préceptes de rhétorique, autrement dit en conjuguant l'usage et la norme, Gaillard prolonge tout au long de son traité sa stratégie de séduction du public féminin en quête de connaissances.

CHAPITRE 2

TRANSLATIO ELOQUENTIAE

C'est à l'occasion d'une conférence prononcée lors du colloque *Femmes, rhétorique et éloquence sous l'Ancien Régime* (Rimouski, 2007) que la seule étude concernant la *Rhétorique* de Gaillard a été livrée au public. Marc André Bernier a alors montré que ce traité « exprime à l'évidence les mêmes tendances fondamentales qui marquent l'évolution de l'enseignement jésuite au cours du premier XVIII^e siècle, depuis le triomphe d'une pédagogie de l'exemple jusqu'à la crise de l'*inventio* et la promotion de l'*elocutio*, en passant par la valorisation du plaisir et des agréments du langage¹ ». Il a ensuite mis en évidence comment cette tradition jésuite est infléchie par Gaillard, lequel alloue une place capitale aux exemples tirés de textes féminins. En prenant ces conclusions comme point de départ, il est possible de voir que la *Rhétorique* de Gaillard est un emblème du transfert de savoir, depuis un univers antique et viril constitutif de l'éducation jésuite vers l'idéal de la conversation naturelle des salonnières. Puisque Gaillard puise ses exemples dans le répertoire des auteurs féminins et qu'il en fait l'éloge, en valorisant toujours les charmes, les grâces et le plaisir liés à cette écriture, l'on peut dire qu'il transforme la tradition pour l'adapter à son public. C'est en ces termes, par exemple, que Gaillard commente l'écriture d'une grande épistolière du XVII^e siècle : « [p]our le style épistolaire, nous n'avons point de meilleur modèle que

¹ Marc André Bernier, « *Ad majorem seminarum gloriam. L'Essai de rhétorique à l'usage des jeunes demoiselles* (1745) de Gabriel Henri Gaillard et la tradition jésuite », dans Claude La Charité et Roxanne Roy [dir.], *Femmes, rhétorique et éloquence sous l'Ancien Régime*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne (à paraître en 2009).

Madame de Sévigné² ». Modèles à imiter, madame de Sévigné ainsi que mesdames Deshoulières, de Lambert ou de Graffigny reviennent souvent sous la plume de Gaillard. En fait, l'éloge de ces écrivaines est au cœur de la réflexion sur l'éloquence de l'auteur qui, influencé par l'esthétique rococo, accorde une grande importance au plaisir et à ce qu'il appelle le *piquant*. Aussi importe-il maintenant d'interroger cette tradition jésuite, à laquelle se rattache Gaillard par sa formation au collège, et de la promotion, sur cette base, d'une exemplarité féminine fortement liée à l'esthétique rococo.

Première partie : Dans laquelle il sera question de la tradition rhétorique jésuite

La Compagnie de Jésus, au mitan du XVIII^e siècle, dirige environ le quart des établissements scolaires, et ces derniers sont souvent des lieux d'enseignement prestigieux que fréquentent volontiers les élites³. Une tradition d'enseignement très forte y était mise en œuvre depuis le *Ratio Studiorum*, paru en 1598. Il est fort probable que le collège des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève à Senlis, duquel Gabriel Henri Gaillard sortait à dix-neuf ans⁴, ait utilisé ces fondements du système éducatif jésuite. C'est là, du moins, ce que donne à penser la forte ressemblance et les recouplements extrêmement nombreux, qu'a récemment mis en lumière Marc André Bernier, entre un cahier de rhétorique manuscrit d'un élève des Jésuites, en l'occurrence celui d'un certain Charles-François Bailly de Messein, et la *Rhétorique de Gaillard*⁵. Partant donc du fait

² Gabriel Henri Gaillard, *Rhétorique françoise a l'usage des jeunes demoiselles*, Paris, Bauche, 1762, p. 61.

³ Voir Antonella Romano, art. « Jésuites », dans *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Quadrige/PUF, 2007, p. 719-722.

⁴ Voir Françoise Weil, art. « Gabriel Henri Gaillard », dans *Dictionnaire des journalistes : 1600-1789*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1976, p. 167.

⁵ Voir, par exemple, Marc André Bernier, *art. cit.* : « Notre *Rhetorica* manuscrite rapporte donc successivement des passages tirés de Cicéron, Pline le Jeune, Martial, saint Cyprien, Fléchier, Mascaron, saint Paul et Louis Racine⁵ ; et notre Gaillard de les reprendre tous dans le même ordre ».

que le jeune rhéteur est fraîchement sorti d'un collège où prévaut une formation d'inspiration jésuite que vient couronner le cours de rhétorique, nous pouvons donc rappeler les conclusions de Bernier, qui a montré que l'influence de l'enseignement jésuite chez Gaillard a plusieurs conséquences sur son texte. En effet, la pédagogie de l'exemple, héritée de Quintilien et de Fénelon, de Rollin et de Buffier, sert de fondement aux traités de rhétorique des Jésuites, tout comme à celui de Gaillard. La maxime de Sénèque, « *longum iter per præcepta, breve per exempla* » (*Lettres à Lucilius*), reprise par Quintilien, est le mot d'ordre de cette pédagogie, Bernier note que Gaillard l'insère dans sa préface. Rappelons ce passage chez Gaillard : « suivant la maxime de Quintilien, j'ai préféré les douces & instructives leçons que donnent les exemples, à la stérile et rebutante sécheresse des préceptes⁶ ». Puis, Bernier observe que l'importance de l'*elocutio* dans la *Rhétorique* est aussi le reflet de l'enseignement des Jésuites. Il note enfin que le jeune écolier s'approprie les apprentissages légués par ses maîtres et féminise l'enseignement oratoire de la Compagnie. Les résultats auxquels est parvenue cette étude permettront surtout d'approfondir d'autres conséquences qui sont attribuables à l'héritage scolaire de Gabriel Henri Gaillard, la question des influences s'exerçant sur celui-ci invitant notamment à interroger tour à tour les liens qui l'unissent à la pédagogie de Fénelon et les ressemblances de son traité avec celui du rhéteur jésuite Claude Buffier.

⁶ Gabriel Henri Gaillard, *Essai de rhétorique française à l'usage des jeunes demoiselles*, Paris, Ganeau, 1746, [s.p.].

L'héritage de Fénelon

Dans son *Traité de l'éducation des filles*, Fénelon considère que l'utilité d'éduquer les dames est évidente et il y tente d'en trouver les moyens :

Quelles intrigues se présentent à nous dans les histoires ! Quel renversement des lois et des mœurs ! Quelles guerres sanglantes ! Quelles nouveautés contre la religion ! Quelles révolutions d'état causées par le dérèglement des femmes ! Voilà ce qui prouve l'importance de bien éllever les filles : cherchons-en les moyens⁷.

Premier précepteur des femmes à l'âge classique, Fénelon a des préoccupations que partageront plusieurs de ses successeurs. Selon Marc André Bernier, la volonté d'éduquer les filles de Fénelon et l'empirisme de Locke produisent un « double héritage qui devait nourrir la vitalité inventive de la pédagogie des Lumières, la question particulière de l'éducation des femmes suscitant une activité éditoriale soutenue⁸ [...] ». Évidemment, Gabriel Henri Gaillard se trouve parmi les héritiers de Fénelon, par son désir d'éduquer les femmes à la parole, par l'importance qu'il accorde au plaisir et à ce qu'on a appelé une « pédagogie fénelonienne du sourire⁹ », mais encore par l'héritage de l'enseignement qu'il a reçu de ses maîtres. François de Dainville, dans un ouvrage intitulé *L'éducation des Jésuites*, a montré l'importance du théâtre dans la vie scolaire au XVIII^e siècle, et note que « Télémaque est le personnage que l'on rencontre le plus souvent (témoignage d'une sympathie pour les idées politiques et sociales de Fénelon¹⁰) ». Sympathiques aux idées de Fénelon, les maîtres de Gaillard intégraient donc souvent cet auteur à leur corpus. Le rhéteur, en bon écolier, témoigne ensuite de cette même affinité pour le personnage de Télémaque, comme l'attestent 16 différents

⁷ François de Pons de Salignac de la Mothe Fénelon, *De l'éducation des filles*, Bruxelles, Édition de l'étoile, [s. d.], p. 26.

⁸ Marc André Bernier, *art .cit.*, p. 1-2.

⁹ Voir Marc André Bernier, « Fénelon, précepteur du duc de Bourgogne : la leçon des archives madrilènes » dans Diego Venturino [dir.], *Histoire de l'éducation*, « Regards sur l'éducation d'un prince : Louis XV », Paris, INRP (à paraître en avril 2010).

¹⁰ François de Dainville, *L'éducation des Jésuites (XVI^e-XVIII^e siècles)*, textes réunis et présentés par Marie-Madelaine Compère, Paris, Les éditions de minuit, 1978, p. 479.

exemples puisés dans le texte de Fénelon. Un bref commentaire de Gaillard à la suite d'un exemple de description prouve son admiration pour cet auteur : « Quelle vivacité dans la description du combat de Télémaque contre Hyppias¹¹ ! » En plus de cet enthousiasme que suscite l'écriture de Fénelon, Gaillard s'inspire aussi des idées de cet écrivain et montre, à l'instar de ses maîtres, qu'il est influencé par la pensée de l'auteur de la *Lettre à l'Académie*.

Dans son projet de grammaire, Fénelon rappelle que la relation dialectique entre norme et usage peut être à la source de plusieurs difficultés. En grammaire, comme en rhétorique, la norme et l'usage sont fortement liés et, pour un précepteur, il peut sembler primordial de présenter les règles correctement, afin qu'elles soient assimilées et servent ensuite à fixer l'usage : c'est là, du moins, ce qu'un savant humanisme aurait cru. En revanche, pour Fénelon, « [i]l semble qu'il faut se borner à une méthode courte et facile. [...] Le grand point est de mettre une personne le plus tôt qu'on peut dans l'application sensible des règles par un fréquent usage ; ensuite cette personne prend plaisir à remarquer le détail des règles qu'elle a suivies d'abord sans y prendre garde¹² ». L'empirisme place les sensations et l'expérience à l'origine de la connaissance, et c'est en ce sens que l'on doit lire une expression comme « application sensible des règles ». C'est aussi de cette façon que Fénelon entend résoudre le problème entre théorie et pratique puisque, chez lui, la lecture d'exemples respectant les règles est précisément ce qui amène l'élève à mieux comprendre ces dernières. C'est dans cet esprit, et à la suite d'une énumération de noms d'auteurs, que Gaillard ajoute :

¹¹ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, p. 213.

¹² François de Pons de Salignac de la Mothe Fénelon, *Lettre à l'Académie* [1716], 7^e éd. revue, [Paris], Albert Cahen éd., Librairie Hachette et Cie, 1918, p. 7-8.

tels sont les excellens modèles que j'invite à suivre ; les échantillons de leurs Ouvrages, semés par tout dans ce Livre, & appliqués aux préceptes ausquels ils se rapportent, exciteront peut-être dans les jeunes Demoiselles la louable curiosité de faire une connaissance plus particulière avec ces Ouvrages admirables, de les lire, & de les relire toujours avec une nouvelle ardeur & une nouvelle avidité ; c'est l'unique but que je me suis proposé : un homme de beaucoup d'esprit l'a dit : (c'est M. de Voltaire ; pourquoi ne pas lui faire honneur d'une maxime aussi sage ?) « *Ce n'est qu'en imitant les grands modèles qu'on peut parvenir à être modèle soi-même*¹³ ».

À l'instar de Fénelon, les exemples semblent essentiels pour Gaillard, et c'est seulement à la faveur de la lecture de ceux-ci que l'apprentissage des règles devra être envisagé. Lire et relire d'excellents modèles, afin d'en devenir un soi-même : voilà le projet pédagogique qu'un disciple de l'enseignement jésuite et héritier de Fénelon destine aux jeunes demoiselles, futures salonnières.

Ami de madame de Lambert, Fénelon évolue dans le monde des salons, dans ce que Fumaroli appelle l'« école du monde ». Comme pédagogue, il est donc influencé par cette société qui se veut le tribunal des ouvrages d'esprit, mais aussi du bon usage. En fait, la conversation, pour madame de Lambert, « est une quête de perfection à plusieurs : connaissances de soi et d'autrui, mœurs et manières, langage et gestes », dans un contexte où son salon « était devenu à cette époque une véritable institution, aussi harmonieuse, quoique moins formelle, que le Conseil du Roi ou l'Académie¹⁴ ». Or, cette institution reçoit à la fois des hommes de lettres et des gentilshommes formés à la rhétorique, pour la plupart par des Jésuites, ainsi que des « ignorants » : femmes et nobles d'épée. Ce beau monde réuni converse dans un esprit enjoué et forme un cercle de juges, qui se veut aussi harmonieux que le voudrait l'idéal académique. Pour Fénelon, en effet, la conversation reste le laboratoire du bon usage, par exemple, pour décider de la création d'un néologisme : « chacun en sent d'abord la commodité : quatre ou cinq

¹³ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, [s. p.]

¹⁴ Marc Fumaroli, *Trois institutions littéraires*, Paris, Gallimard, 1994, p. 156.

personnes le hasardent modestement en conversation familière ; d'autres le répètent par le goût de la nouveauté ; le voilà à la mode¹⁵ ». Héritier de Fénelon et de ce contexte pédagogique, Gabriel Henri Gaillard considère aussi que la conversation avec les femmes « toujours agréable, souvent même utile, est une espèce de Rhétorique-Pratique¹⁶ ». C'est donc la mode, créée par la conversation, qui provoque un engouement pour certains termes, certaines expressions, certains textes ou certains genres. Or, pour un rhéteur qui s'adresse à ces gens du monde, adeptes de la conversation, il importe de leur proposer ce qui saura probablement leur plaire. C'est ce qu'un Buffier, par exemple, jésuite de surcroît, propose dans son *Traité philosophique et pratique d'éloquence*, publié en 1728, quelques années seulement avant la parution de la *Rhétorique* de Gaillard.

Gaillard, lecteur de Buffier ?

Le jésuite Claude Buffier a été rédacteur de manuels au collège Louis-le-Grand, et l'influence de ses idées se fait donc sentir dans l'enseignement de la Compagnie. Gabriel Henri Gaillard a toutes les chances, au sortir du collège, d'avoir eu accès au *Traité philosophique et pratique d'éloquence* ou, du moins, en a-t-il appris les rudiments par l'éducation qu'il a reçue de ses maîtres. L'importance du théâtre et du concept d'*aptum* – ou ce qu'on peut nommer l'à-propos – l'absence de formalisme ainsi que l'ancre sensueliste que l'on peut observer chez Buffier sont autant d'aspects que l'on retrouve chez Gaillard. Comparons donc ces deux traités, afin de montrer la filiation possible depuis les maîtres jésuites jusqu'à leur disciple.

¹⁵ François de Pons de Salignac de la Mothe Fénelon, *op. cit.*, p. 20.

¹⁶ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, [s. p.].

Rappelons d'entrée de jeu que le théâtre faisait partie intégrante des cours de rhétorique. Selon François de Dainville, « l'activité théâtrale qui devait avoir de si amples développements chez les jésuites, n'est pas un hors-d'œuvre qui éloigne le rhétoricien des choses sérieuses, mais s'insère au contraire dans sa formation pour la parfaire¹⁷ ». Étant donné que le public de l'époque classique est connu pour être grand amateur de théâtre, ce genre était privilégié, même à des fins éducatives. Pensons à *Athalie*, par exemple, qui fut composée par Racine pour les élèves de Saint-Cyr et que, du reste, Gaillard utilise souvent afin d'illustrer ses préceptes. En fait, chez les pères de la Compagnie, comme chez leurs élèves, le souci de s'adapter à son public est sans cesse présent. Accommoder son propos au goût du monde restera une préoccupation centrale et le théâtre, genre à la mode, semble être une façon d'y arriver. C'est pour cette raison que Buffier « veut en certaines conjonctures de tems, de pays & d'occasions, que les discours aïent une étendue & un goût qui ne conviennent pas en d'autres conjonctures¹⁸ ». Effectivement, pour un homme du monde s'adressant à de futures salonnières, la promotion du théâtre sert un projet d'éducation à la parole, mais montre aussi que l'élève a bien appris de ses maîtres le concept d'*aptum*. Ainsi, rien n'est plus convaincant pour un public habitué au théâtre qu'une valorisation de l'illusion ; mais illustrons cette attitude par un exemple cité par Gaillard dans les pages qu'il consacre à l'éloquence du geste et de la voix :

Que votre œil avec vous me convainque & me touche :
On doit parler de l'œil autant que de la bouche :
Que la crainte & l'espoir, que la haine & l'amour,

¹⁷ François de Dainville, *op. cit.*, p. 190.

¹⁸ Claude Buffier, *Traité philosophique et pratique d'éloquence* [1728], dans *Cours de science sur des principes nouveaux & simples ; pour former le langage, l'esprit & le cœur, dans l'usage ordinaire de la vie*, Paris, chez G. Cavelier, 1732, p. 319.

Comme sur un Théâtre, y régnent tour-à-tour¹⁹.

Dans cet extrait se lit le lien, indissociable pour Gaillard, entre la rhétorique et le théâtre. La technique qui pouvait sembler pédante prend une toute autre tournure dans le texte de Gaillard, puisque la rhétorique, étant en quelque sorte ajustée pour un public de mondaines, devient alors un plaisant jeu de déguisement, exactement comme au théâtre. C'est ce même désir d'adaptation qui pousse Gaillard à se moquer des règles, comme l'avait fait Buffier avant lui.

Dans l'enseignement jésuite, le rapport formaliste aux figures est moins présent que dans les autres traditions scolaires. Buffier, par exemple, ne voit « pas davantage quelle seroit l'utilité d'insister à enseigner la nature & la pratique des figures [...]. Il suffit de marquer leurs noms & d'en apporter quelques exemples pour enseigner tout ce que l'on en doit savoir²⁰ ». En réponse à son prédécesseur, c'est précisément ce que Gaillard disciple des Jésuites fait :

Nous nous garderons bien sur-tout de faire parade d'une savante kyrielle de cent mille noms Grecs & barbares qu'on appelloit autrefois Figures de Rhétorique, vain étalage d'érudition fastueuse, frivoles objets de la curiosité des Pédans que l'usage & le bon goût ont proscrit pour la plupart. On ne verra ici ni Chrie, ni Catachrèse, ni Métalepse, ni Métonimie, ni Onomatopée, & l'on n'y perdra rien²¹.

Se faisant très bref sur les questions prescriptives, Gaillard préfère nommer la figure, en donner une très courte définition et, surtout, en fournir un grand nombre d'exemples. Suivant l'esprit de l'enseignement de la Compagnie, les « noms grecs et barbares » sont associés à l'érudition des savants que l'usage, c'est-à-dire l'usage du monde, a banni. Encore une fois, au nom du naturel, le refus d'un humanisme pédant fait rejeter tout

¹⁹ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, p. 342.

²⁰ Claude Buffier, *op. cit.*, p. 334.

²¹ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, p. 180.

formalisme sentant l'école et, de ce fait, lui fait préférer les exemples aux règles. Tout cela est formulé, chez Gaillard, de façon souriante et l'expression « l'on n'y perdra rien » vient teinter ses idées d'humour. C'est que le rhéteur qui maîtrise très bien les règles apprises à l'école peut se permettre de se jouer de celles-ci et, dès lors, devient naturel. Rappelons de même que c'est effectivement lorsque l'acteur contrôle parfaitement son art qu'il joue avec aisance, avec naturel.

Dans un article récent, Bernier a montré que « la pensée rhétorique du XVIII^e siècle français a aussi cherché à mettre en évidence la dimension sensible de l'intelligence et de la parole. C'est ainsi que quelques théoriciens, souvent jésuites ou formés par les jésuites, vont s'attacher à interroger la question de la représentation de nos impressions sensibles dans le discours²² ». Il a montré que le jésuite Claude Buffier s'était attardé à cette question, surtout à travers le concept d'exposition, figure qui permet de voir un même objet sous divers jours. À l'évidence, des expressions telles que « [o]n sent assez quelles impressions de tels discours doivent faire sur les esprits & sur les cœurs²³ » ou « un exemple rendra la chose plus sensible²⁴ » rapprochent Gabriel Henri Gaillard du sensualisme français, qui exerçait certainement une influence sur l'enseignement de ses maîtres. Plus explicitement, cette filiation est perceptible dans la conception que Gaillard se fait des figures de rhétorique, conception qui rejoint plus particulièrement l'idée générale d'exposition de Buffier. De fait, l'exposition est un phénomène que Buffier observe dans toutes les autres figures. Pour lui, la répétition

²² Marc André Bernier, « Image et point de vue : l'«exposition» dans le *Traité philosophique et pratique d'éloquence* (1728) de Claude Buffier », *Cahiers de la culture jésuite au 18^e siècle*, « L'image », Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, vol. I, n° 1, (à paraître en 2008), [l'auteur souligne].

²³ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, p. 71.

²⁴ *Ibid.*, p. 50.

« remet à diverses fois un même objet dans notre esprit ; & afin qu'il ne s'en lasse point, elle le lui remet sous divers jours & diverses faces ; en sorte que la même vérité étant pour ainsi dire différemment habillée, la variété de l'habillement empêche le dégoût que causeroit la réitération²⁵ ». La variété des expressions prévient donc l'ennui que pourrait produire une simple répétition de la même vérité. Comme on le sait, chasser l'ennui dans une société oisive demeure la principale occupation des mondains. Or, les Jésuites ayant à cœur l'adaptation de leurs discours à ce public en particulier, la variété devient un outil indispensable de la persuasion. Pour Gaillard, les figures « bannissent la langueur & l'ennuyeuse Monotonie ; elles y répandent mille agrémens, elles y font régner la variété²⁶ ». Encore une fois, la monotonie est considérée comme un danger et les figures portent secours au rhéteur, afin de la chasser de son discours. Il faut tout de même remarquer le petit infléchissement qui s'effectue chez Gaillard, puisque l'on ne peut passer sous silence ces « mille agrémens » qu'il célèbre avec insistance et qui sont répandus par les figures.

La prédilection du rhéteur pour les « charmes et les agréments » du discours est certainement la conséquence de l'importance qu'il accorde à son public et à l'écriture des femmes. En effet, bien qu'il soit influencé par ses maîtres sur plusieurs points, comme l'attestent plus particulièrement sa sympathie pour les idées de Fénelon et la ressemblance de son traité et de celui de Buffier, jamais un traité de rhétorique jésuite n'a accordé autant de place à l'exemplarité féminine. Au détour de chaque page, une

²⁵ Claude Buffier, *op. cit.*, p. 351.

²⁶ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, p. 178.

écrivaine des XVII^e ou XVIII^e siècles est citée et, toujours dans un esprit de séduction, l'accent est mis sur les charmes et les agréments de son écriture.

Deuxième partie : Où l'exemplarité féminine sera explorée

Comme on l'a vu, la promotion de l'*elocutio* aux dépends de l'*inventio*, qui s'est effectuée dans les traités de rhétorique des maîtres de Gaillard se reflète aussi chez le jeune écolier. En effet, pour Gabriel Henri Gaillard, l'élocution est « la partie la plus essentielle de l'Eloquence [...] : sans elle, les raisonnemens les plus solides [...] n'ont rien que d'ennuyeux & de désagréable : sans elle, la raison même révolte²⁷ ». Cette valorisation de l'*elocutio* permet au jeune écolier une relecture des textes de femmes sur le mode de la séduction. N'écrit-il pas encore qu'à « la séduisante Elocution, [...] rien ne [...] résiste, tout céde à ses charmes [...]. L'esprit toujours est la dupe du cœur, & le cœur est la dupe de l'aimable Elocution²⁸ » ? C'est cette conception de l'élocution, liée à l'idée de séduction, qui constitue aussi le point de vue à partir duquel le rhéteur relira les textes de femmes de l'âge classique. Comme on l'a vu dans le premier chapitre, l'idée de séduction est affectée par un changement sémantique au siècle des Lumières et cette transformation « manifeste de surcroît l'extraordinaire promotion que connaît au siècle des Lumières l'idée même de plaisir, émancipant dès lors la séduction de l'univers strictement théologique ou moral au sein duquel le terme faisait sens au profit d'une conception purement rhétorique de la persuasion qui en appelle d'abord au *delectare*²⁹ ». Or, le rhéteur valorise justement ce plaisir lié à la lecture d'agréables exemples, en

²⁷ *Ibid.*, p. 81.

²⁸ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1762, p. 120.

²⁹ Marc André Bernier, « La séduction dans l'*Histoire de Gil Blas de Santillane* » dans Jacques Wagner [dir.], *Lectures du Gil Blas de Lesage*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2003, p. 164.

commentant toujours l'écriture féminine de manière élogieuse et en mettant l'accent sur les séductions de cette dernière, sur ses « charmes et agréments ». Madame de Sévigné, madame Deshoulières, madame de Lambert et madame de Graffigny sont autant des femmes de lettres que des femmes du monde qui serviront de modèles pour Gaillard et d'illustrations à notre propos.

Le « naturel » de madame de Sévigné

Ce goût du plaisir, qui favorise tant les délicatesses recherchées de l'*elocutio*, est en même temps le reflet des modes de la sociabilité mondaine, comme le rappelle Emmanuel Bury, qui explique que « [p]laire aux honnêtes gens, c'est en définitive leur proposer sur scène des modèles dans lesquels ils se reconnaissent volontiers [...] dans le style net et enjoué qui correspond alors à l'idéal de "naturel"³⁰ ». À cet égard, les honnêtes gens de la société de cour sont largement héritiers de certains ouvrages pédagogiques italiens de la Renaissance, comme la *Conversation civile* (1574) de Stefano Guazzo et le *Courtisan* (1528) de Baldassare Castiglione. Théorisé par Castiglione, le terme de *sprezzatura*, cette désinvolture que les anciens appelaient déjà *negligentia diligens*, a influencé l'aristocratie française et favorisé l'épanouissement d'une esthétique du naturel au sein des salons. Pour Gabriel Henri Gaillard, le plaisir que procure la lecture d'exemples littéraires est au centre de son projet, et c'est précisément une femme dont le style est loué pour son naturel, madame de Sévigné, qui s'impose comme modèle à imiter. De nombreuses recherches font effectivement ressortir le style négligé de cette épistolière du XVII^e siècle. Roger Duchêne, par exemple, explique que

³⁰ Emmanuel Bury, *Littérature et politesse : l'invention de l'honnête homme 1580-1750*, Paris, PUF, 1996, p. 113.

le « naturel » de l'écriture de madame de Sévigné et le « monde [...] ont précisément en commun la haine de la pédanterie, du travail rigoureux, des techniques précises auxquelles il faut impérativement se soumettre³¹ ». La grande amie de madame de La Fayette et du duc de La Rochefoucaud est encore décrite par Benedetta Craveri, qui rassemble les témoignages des contemporains, comme « [s]pirituelle, gaie, vive, spontanée, originale, fantasque, caméléonesque, décidée à plaire [...]³² ». Représentation de la femme du monde, une femme théâtrale, mais naturelle, madame de Sévigné, avec son style négligé, est un modèle pour l'écriture épistolaire. Selon Gaillard, elle est « la Mere des graces et des sentimens ; ses narrations sont vives, ses tableaux animés, son enjouement noble, ses plaisanteries agréables, ses réflexions solides, son imagination variée, brillante et féconde [...]³³ ». Bref, l'écriture de madame de Sévigné procure du plaisir à la lecture en raison même de cet « enjouement » et de ces « plaisanteries agréables » propres à un style naturel.

Toutefois, avant de parvenir à ces conclusions et comme la critique actuelle a multiplié les vues divergentes sur les qualités de l'écriture sévignienne, il serait fort à propos d'éclaircir ces zones d'ombre. Ces précisions permettront enfin de comprendre ce que Gaillard valorise vraiment dans sa *Rhétorique*. Roger Duchêne, par exemple, dans un article intitulé « Du destinataire au public, ou les métamorphoses d'une correspondance privée », centre sa réflexion sur l'originalité de l'écriture épistolaire de madame de Sévigné. Il rappelle qu'elle n'a pas fait d'études et, bien que son écriture

³¹ Roger Duchêne, *Écrire au temps de Mme de Sévigné : lettres et texte littéraire*, 2^e éd., Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1982, p. 50.

³² Benedetta Craveri, *L'âge de la conversation*, traduit de l'italien par Éliane Deschamps-Pria, Paris, Gallimard (nrf), 2002, p. 194.

³³ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1762, p. 61.

était préparée par un art de plaire en société, elle était complètement libre de créer un style spontané. C'est pourquoi cet article insiste surtout sur le paradoxe sur la diffusion des lettres de l'épistolière. Pour Duchêne, en effet, qui remarque que plusieurs remaniements ont été faits sur les textes originaux, le style de madame de Sévigné est très inégal, ce qui lui permet de conclure en ces termes : « [o]n reconnaîtra alors sans peine qu'un chef-d'œuvre spontané et inégal n'a pas besoin d'être une œuvre volontaire³⁴ ». La question de la littérarité des lettres est donc posée, puisque pour Duchêne, aucune règle ne régit l'écriture de madame de Sévigné. Agnès Conacher, de son côté, signe un article dont le titre annonce le programme : « Vers une rhétorique du bavardage : pour une perspective sévignienne de l'être-ensemble ». Dans ce texte, l'auteure oppose une rhétorique du bavardage à une rhétorique de la conversation. Elle se base aussi sur la spontanéité et la naïveté de l'écriture de madame de Sévigné, mais plus encore sur le lien qui unit madame de Sévigné à sa fille et correspondante, madame de Grignan. L'article est fortement ancré dans les études féministes et, pour l'auteure, le style de madame de Sévigné serait exempt de règles, et apparenté à une rhétorique bavardage. Revenant sur le lien entre la mère et la fille, elle croit que « [c]'est parce que madame de Sévigné écrit à sa fille dans l'intimité de sa chambre que la conversation tourne au bavardage, c'est-à-dire à des causeries spontanées où l'on peut se montrer tel qu'on est vraiment³⁵ ». Encore une fois, cette critique fait de la spontanéité de madame de Sévigné le signe d'une absence de contraintes. Il est clair que, pour Gaillard, madame de Sévigné possède un art que la nature lui a donné, mais comme les exemples féminins

³⁴ Roger Duchêne, « Du destinataire au public, ou les métamorphoses d'une correspondance privée », dans *op. cit.*, p. 46.

³⁵ Agnès Conacher, « Vers une rhétorique du bavardage : pour une perspective sévignienne de l'être-ensemble », dans Annette Hayward [dir.], *La rhétorique au féminin*, Québec, Nota Bene, 2006, p. 149.

sont pour lui une espèce de « Rhétorique-Pratique », on ne peut pas avancer qu'il croit à la totale liberté et naïveté de celle-ci. En effet, pour Gabriel Henri Gaillard, l'écriture de madame de Sévigné sert de modèle, parce qu'il considère que son art est naturel au sens où nous l'expliquions plus haut, c'est-à-dire comme procédant d'une négligence étudiée, et est préparé par un art oratoire qu'on peut nommer rhétorique : l'art de la conversation. C'est donc cet art mondain, loisir lettré par excellence, qui influence le rhéteur dans les choix de ses exemples et plus particulièrement dans le cas de l'écriture féminine.

Reprendons un exemple de commentaire du rhéteur à propos d'une lettre de madame de Sévigné à « son fils, et dans laquelle elle lui conte avec tout l'enjouement, toute la légèreté et toutes les grâces possibles, une aventure ridicule et bizarre³⁶ ». Relire madame de Sévigné de telle manière que la narration d'une aventure ridicule devienne un modèle de légèreté et de grâce, c'est encourager cette dimension ludique de l'écriture épistolaire. C'est aussi à partir de ce point de vue que Gaillard décrit madame de Sévigné qui, « avec sa simplicité charmante, scavoit mettre un intérêt infini dans tout ce qu'elle contoit. Quelle vivacité ! Quel feu, s'exclame-t-il enfin, dans cette relation de la mort du malheureux Vatel³⁷ ». L'écriture de madame de Sévigné devient l'exemple par excellence d'éloquence chez le maître de rhétorique dans ce court commentaire. Pour lui, le charme du style qu'il décrit réside justement dans l'intérêt que l'auteure sait provoquer chez ses lecteurs et cette séduction qui opère dans le texte sévignien est précisément ce qu'il valorise. En effet, la critique a bien montré que « la lettre étant d'abord un échange entre deux correspondants, une séduction par écrit, il est normal que

³⁶ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1762, p. 99.

³⁷ *Ibid.*, p. 93.

madame de Sévigné fasse toilette pour ceux qui appréciaient surtout le piquant de l'esprit³⁸ ». Or, cette séduction préparée que l'on peut observer dans l'écriture sévignienne sert de modèle pour les demoiselles du cours de rhétorique. On peut donc considérer que la promotion de l'idée de séduction au siècle des Lumières, laquelle manifeste un goût certain pour le plaisir, donne à Gaillard un point de vue à partir duquel relire les textes de madame de Sévigné. L'écriture de cette dernière étant naturelle, charmante, enjouée et séductrice, elle devient l'emblème de tous les préceptes que professe le rhéteur, comme le montrent d'ailleurs les autres exemples féminins qui serviront à illustrer le traité et où la séduction restera un élément central des lectures effectuées par Gaillard.

Les agréments et les charmes de l'écriture de ces dames

« Quel enjouement ! quel agréable badinage dans ce bouquet³⁹ », s'exclamait Gaillard, on s'en souvient, à la lecture d'un morceau de madame Deshoulières. Cette dame cultivée, élue à l'Académie d'Arles et ayant même eu un maître de libertinage⁴⁰, est considérée par le rhéteur comme un excellent modèle pour « la Poésie badine & légère ; Fables, Satyres, Epîtres, Stances, Idylles, Epigrammes, Rondeaux, Balades, Madrigaux, Epithalamies, Triolets, Chansons, &c⁴¹ ». Son œuvre pouvait donc se lire comme un symbole du plaisir littéraire, au grand malheur de madame Deshoulières elle-même, qui écrivait :

Il est un certain langage

³⁸ Catherine Monfort Howard, *Les Fortunes de Madame de Sévigné au XVII^e et au XVIII^e siècles*, Tübingen/Paris, Narr/Place, 1982, p. 18.

³⁹ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1762, p. 178-179.

⁴⁰ Voir Linda Timmermans, *L'accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime* [1993], Paris, Champion, 2005, p. 222 et p. 765.

⁴¹ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, p. 38.

Que je ne dois pas parler :
 Par une aveugle manie
 On borne nostre génie
 A suivre un triste devoir ;
 On veut qu'aux erreurs sujettes
 La Nature nous ait faites
 Pour plaire, et non pour sçavoir⁴².

Bien qu'il soit possible d'acquérir de vastes connaissances pour une femme, il reste qu'un certain préjugé demeure : la nature l'a faite pour plaire. Les bienséances ne leur permettent pas d'étaler leur savoir et, comme le dit madame Deshoulières, il y a un certain langage qui ne leur sied pas. C'est pour cette raison que la postérité retiendra moins la culture de cette dame, qui ne se retrouve d'ailleurs jamais déployée dans son œuvre, que sa manière agréable d'écrire des petites pièces mondaines. Le rhéteur emploie donc l'un de ces morceaux souriants pour illustrer la figure de la sustentation :

Madame Deshoulières à Madame Dussé, fille de M. de Vauban.
 Quelqu'un qui n'est pas votre Epoux,
 Et pour qui cependant, (soit dit sans vous déplaire)
 Vous sentez quelque chose & de vif & de doux,
 Me disoit l'autre jour de prendre un ton sévère
 Pour... mais dans vos beaux yeux je vois de la colère,
 Ne grondez point, appaisez-vous
 Ce quelqu'un, belle Iris, c'est votre illustre pere⁴³.

En faisant surtout ressortir de l'œuvre de madame Deshoulières les extraits que l'on peut agréablement reprendre dans une conversation de salon et qui ont justement cette touche d'humour et de piquant qui plaisait tant aux gens du monde, Gaillard prolonge cette « aveugle manie » que dénonçait l'écrivaine. En effet, ce morceau saura plaire au public de mondaines du rhéteur et c'est justement cette dimension de l'écriture féminine qui représente au mieux ce plaisir que fait éprouver la lecture d'œuvres littéraires. Gaillard n'omet pas, au passage, de faire l'éloge de l'œuvre de cette dame et ajoute : « Madame Deshoulières, dans une Piece de vers allégoriques, emploie deux belles circonlocutions

⁴² Antoinette du Ligier de la Garde Deshoulières, « Ode à M.L.D.D.L.R. », dans Linda Timmermans, *op. cit.*, p. 366.

⁴³ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, p. 302.

pour signifier l’Orient & l’Occident. On ne sera pas fâché de trouver ici la Pièce toute entière⁴⁴ ». Le maître de rhétorique n’hésite donc pas à intégrer de longs exemples à son traité, suivant en cela la maxime de Quintilien apprise de ses propres précepteurs, mais il se distingue d’eux en encensant ces modèles littéraires féminins, surtout en regard du plaisir qu’ils procurent.

Charmes, agréments, naturel : afin d’illustrer ses leçons, le rhéteur utilise beaucoup d’exemples tirés d’auteurs féminins en faisant surtout ressortir ces qualités qui manifestent le goût féminin. Nous avons vu au chapitre précédent à quel point ce goût est capital dans la production et la réception des œuvres littéraires. Mais ce qui nous semble particulièrement intéressant, c’est qu’à l’occasion des commentaires dont fait l’objet l’écriture féminine, tout le vocabulaire de la séduction y est développé. Par exemple, « Madame de Lambert dans ses dissertations charmantes, joint par-tout la grace à la précision⁴⁵ » ; et madame de Graffigny, femme de lettres du XVIII^e siècle, a écrit « [l]es charmantes Lettres Péruviennes, (un des plus jolis ouvrages que l’imagination d’une femme ait encore produits,) [qui] sont des modèles parfaits de la naïveté la plus ingénieuse⁴⁶ [...] ». Ici, l’écriture féminine est désignée par des termes liés à la séduction : elle est charmante, jolie et gracieuse. Rappelons que le but de Gaillard est de plaire, au même moment, au goût féminin en général en valorisant la grâce, la naïveté et l’imagination, ainsi qu’aux auteures en faisant l’éloge de leur style. Selon Linda Timmermans, « il faut distinguer entre deux attitudes, d’ailleurs parfaitement compatibles et souvent même indissociables : le souci qu’ont les écrivains

⁴⁴ *Ibid.*, p. 328.

⁴⁵ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1762, p. 61.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 68.

de faire reconnaître leur talent par des femmes en vue, qui pouvaient assurer une grande publicité à leurs ouvrages ; et le désir de satisfaire, par leurs écrits, le goût du public féminin en général⁴⁷ ». Nous ne reviendrons pas sur l'importance du goût féminin, mais nous insisterons plutôt sur la manière dont opère l'effet de séduction dans le passage à propos de madame de Graffigny. Ce commentaire, absent de l'édition de 1746, apparaît dans la version revue de 1752. Il semble que l'auteur soit au fait de l'importance de certaines femmes influentes et qu'il les intègre ensuite dans son recueil d'exemples. Comme les *Lettres péruviennes* paraissent en 1747, sous l'anonymat, et que ce ne sera qu'en 1752 que le public connaîtra l'auteure de ce texte, Gaillard n'avait évidemment pas pu intégrer ce morceau à son traité en 1746. En revanche, le commentaire apparaît dès 1752, année où plusieurs publications de la *Rhétorique* ont été données au public⁴⁸. On sait d'ailleurs, par la correspondance de madame de Graffigny, qu'elle a parcouru la *Rhétorique des demoiselles* et qu'elle lui a parue « assés bonne⁴⁹ ». Bref, toutes ces considérations nous permettent d'observer que Gaillard tient compte de l'actualité littéraire et qu'il intègre de nouveaux exemples féminins aux éditions corrigées de son texte. Aussi, Gaillard tente de séduire directement les femmes de lettres de son époque, comme madame de Graffigny, en soulignant leurs remarquables qualités d'écrivaines, toujours liées aux charmes et aux agréments de leur écriture.

« Après avoir parlé des Sévigné, des Lambert et des Graffigny, il me paroît assez inutile de citer les Voiture, les Balzac et les Boursaut, quoique ces Auteurs ne soient

⁴⁷ Linda Timmermans, *op. cit.*, p. 154.

⁴⁸ Paris, Knapen; Paris, Brocas; Paris, Savoye, 3e éd.; Paris, Bauche, 3e éd.; Paris, Damonneville, 3e éd.; Paris, Barois, 3e éd.; Paris, Pissot, 3e éd.; Paris, Le Clerc.

⁴⁹ Françoise d'Issembourg d'Happoncourt de Graffigny, « Lettre 971. à Devaux », dans *Correspondance de Madame de Graffigny*, Oxford, Voltaire fondation, 2002, t. vii, p 298.

assurément point sans mérite⁵⁰ », écrit encore Gaillard. Évidemment, pour le style épistolaire, comme pour la poésie légère, l'exemple féminin a préséance sur l'écriture des hommes, devenue inutile du fait de l'éclat des lettres féminines. L'entreprise de séduction du public est ici portée à son apogée et l'on ne peut que rappeler l'importance du goût des femmes pour le rhéteur, qui illustre ses préceptes dédiés aux demoiselles par les œuvres d'écrivaines qui sont elles-mêmes élevées sur un piédestal du fait de leur qualités proprement féminines. Toutefois, il ne faut pas oublier que l'exemplarité féminine est surtout utilisée pour illustrer les genres considérés comme mineurs par les poétiques classiques (la poésie badine et le genre épistolaire) et que Linda Timmermans décrit comme « propres à l'amateurisme ». En effet, « [s]i les mondaines s'en tiennent généralement à ces genres, c'est, bien sûr, parce qu'ils font partie de l'univers culturel, salonnier, dans lequel elles se meuvent. C'est aussi que les préjugés étaient peu favorables à ce que les femmes s'inscrivent dans une tradition savante⁵¹ ». La *Rhétorique* de Gaillard représente sûrement une avancée dans la lutte contre ce préjugé, entre autres en raison de sa préface :

On voit dans tous les tems des traces de ce préjugé gothique, qui condamne les femmes à l'obscurité, à l'ignorance, à la paresse ou à la circulation fatigante des plaisirs frivoles, et on voit aussi dans tous les tems des femmes courageuses secouer noblement ce joug importun, voler à l'immortalité, et forcer les hommes à les admirer ou à les envier⁵².

Dans l'édition de 1752, l'éloge de madame du Châtelet, traductrice de Newton, laisse également croire que l'auteur semble vouloir ouvrir les voies de la connaissance aux femmes. Mais il n'en demeure pas moins qu'elles seront en minorité, et même souvent écartées, dans les exemples destinés à illustrer la poésie tragique, la poésie lyrique ou la poésie épique, et bien naturellement l'éloquence du barreau ou de la chaire, l'accès à la

⁵⁰ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1762, p. 68.

⁵¹ Linda Timmermans, *op. cit.*, p. 184.

⁵² Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1762, p. vi.

profession d'avocat ou le sacerdoce étant interdit aux femmes. En revanche, elles règnent certainement dans ces genres que l'ont dit mineurs ou petits : la poésie badine et légère ainsi que le genre épistolaire.

Troisième partie : Où l'on considérera l'influence de l'esthétique rococo sur la Rhétorique de Gaillard

La dimension féminine des Lumières est souvent associée au style rococo, et il suffit d'imaginer une toile de Fragonard, *Les baigneuses* par exemple, pour se rappeler l'exaltation d'un idéal du corps féminin, se prêtant si bien à cette exubérance des courbes, des ondulations, des rondeurs. Or, c'est précisément suivant l'esprit de cette esthétique alors considérée comme nouvelle que Gaillard valorise l'exemple de femmes de lettres françaises, aux dépens notamment de celui offert par les auteurs latins. La grâce de l'écriture de ces dernières est louée partout dans la *Rhétorique*. Qualité par excellence du rococo pour Jean Weisgerber, l'un des seuls théoriciens qui se soit penché sur cette esthétique, la grâce « réclame de l'aisance, de la facilité, une simplicité douce et naturelle ou naïveté – “La grace, le naïf, le charme du Pinceau” – qui s'accorde fort bien de négligences, de légères dérogations aux règles⁵³ ». De fait, cette définition de la grâce se prêterait aussi fort bien à une description, faite par Gaillard, de l'écriture féminine, et rappelons que, pour lui, madame de Sévigné est la « Mère des graces⁵⁴ ». De même, la lecture que le rhéteur propose des auteurs féminins, en mettant l'accent sur leur grâce et leur enjouement, ainsi que l'importance des petits genres, de la mode et de la frivolité, que l'on peut observer partout dans sa *Rhétorique*, répondent à l'influence

⁵³ Jean Weisgerber, *Les masques fragiles : esthétique et formes de la littérature rococo*, Lausanne, Éditions L'Âge d'Homme, 1991, p. 95.

⁵⁴ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1762, p. 61.

d'une esthétique de la nouveauté conforme, à tous les égards, à l'esprit du rococo. À l'instar de Weisgerber, remarquons que, « [d]ans l'ensemble, on rencontre peu de textes, et encore moins d'auteurs, dont on puisse dire qu'ils représentent le style rococo dans toute sa plénitude. D'ordinaire, il ne s'agit que d'un ingrédient, d'un composant, tantôt fondamental, tantôt accessoire [...]⁵⁵ ». Pourtant, ces touches de rococo dans la *Rhétorique* de Gaillard semblent assez importantes et les nombreux exemples qui illustreront notre propos en feront foi.

Esthétique du petit

Les petits genres sont, on s'en souvient, le lieu privilégié de l'expression littéraire féminine. Par exemple, mesdames Deshoulières, de Sévigné et de Graffigny s'illustrent plus particulièrement dans des domaines comme ceux de la poésie badine, de l'écriture épistolaire ou encore du roman. Or, c'est surtout à l'occasion des commentaires relatifs à ces genres que s'affirme l'influence du rococo chez Gaillard. Cette esthétique, en effet, « amenuise, amincit, rapetisse tout ce qui si prête », mais quand au style coupé, « le phénomène est trop général pour qu'on l'attribue au seul rococo⁵⁶ ». On ne peut donc pas octroyer à cette seule esthétique le goût général du siècle pour la brièveté, ce qu'on serait *a priori* tenté de faire lorsqu'on lit qu'une période, traditionnellement associée au style ample et étendue, devient chez Gaillard un « petit discours⁵⁷ ». En revanche, on observe partout la célébration de « [c]es petits ouvrages [qui] ne sont point du tout à mépriser ; ce sont de fort aimables enfans d'une imagination enjouée, badine & légère, qui peint avec des traits amusans & ingénieux, les

⁵⁵ Jean Weisgerber, *op. cit.*, p. 66.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 141 et p. 151.

⁵⁷ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1762, p. 127.

objets les moins susceptibles d'agrémens⁵⁸ ». Remarquons ici que Gaillard utilise une métaphore dans laquelle l'image de l'enfant est sollicitée ; notons aussi la répétition de l'idée de plaisir qui s'illustre par des termes comme « aimables », « enjouée », « badine », « légère », « amusans », « agrémens ». On retrouve de même, dans ce que Nathalie Rizzoni appelle une « esthétique du petit », des personnages qui rapetissent, et souvent les enfants eux-mêmes sont mis en scène en peinture ou au théâtre, comme chez Charles-François Pannard par exemple. En effet, selon Nathalie Rizzoni, qui a étudié l'œuvre de Pannard, « en associant la notion de “petit” à celles de vérité, [...], de simplicité, [...] de gaîté [...] et d'amour [...] Pannard pose le postulat que le “petit” est la clef du plaisir⁵⁹ ». De ce point de vue, si le siècle des Lumières connaît une incontestable promotion de l'idée de plaisir, il semble, en même temps, que l'esthétique du petit y occupe une place significative. La longue description que fait Gabriel Henri Gaillard du style simple pourrait être considérée comme le manifeste du « petit » :

Le Style simple imite le tour des conversations familières ; [...] les graces naïves l'accompagnent sans cesse [...] ; mais avec simplicité & même avec un certain air de négligence aimable, elles répandent par tout les ris, les jeux, l'enjouement, le sel attique & la délicatesse. Ce Style a un grand avantage sur les autres ; l'art qui y régne n'y paraît point à découvert, il se cache, & ne laisse paraître que les traits de sa seule nature. [...] Ce Style admet les pensées fines & délicates, les réflexions vives & solides, les petites maximes coupées & sentencieuses ; en un mot, il est susceptible de mille agrémens divers : c'est un ruisseau d'une onde claire qui coule avec un doux murmure sur des prés émaillés de mille & mille fleurs dont l'odeur délicieuse se répand dans les airs ; les Orangers, les Myrthes fleuris couronnent ses rives de leurs rameaux entrelassés ; les Oiseaux y font entendre nuit & jour leurs tendres & mélodieux concerts⁶⁰.

À la lecture de cette page, on s'aperçoit à quel point importe la dimension mondaine de la *Rhétorique* de Gaillard, la conversation y tenant évidemment le premier rôle. Or, c'est le style simple qui se prête plus particulièrement à ce type de discours et qui a, selon le rhéteur, « un grand avantage sur les autres ». Au faisceau notionnel mis en lumière par

⁵⁸ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, p. 142.

⁵⁹ Nathalie Rizzoni, *Charles-François Pannard et l'esthétique du « petit »*, *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, Oxford, Voltaire Foundation, SVEC 01, 2000, p. 287.

⁶⁰ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, p. 126-127.

Rizzoni s'ajoute encore le concept de nature. Les images florales si prisées par Pannard le sont tout autant par Gaillard qui compare souvent les agréments du langage à des fleurs odorantes. Dans l'extrait précédent, la nature occupe une grande place et le ruisseau, les fleurs et les oiseaux d'un décor champêtre, d'une scène pastorale rappellent la prédilection de l'homme du rococo pour les bosquets, les jardins et les fontaines.

Selon Jean Starobinski, le rococo «pourrait [encore] être défini comme un baroque flamboyant et miniaturisé : il flamboie décorativement et à petit feu, il puérilise et féminise les images mythologiques de l'Antiquité⁶¹ ». Ces images de l'Antiquité, pour un rhéteur, ce sont les œuvres canoniques qui nourrissent la tradition rhétorique depuis ses débuts : Homère et Cicéron, puis l'Écriture sainte. Or, mettre sur le même pied une épître de saint Paul aux Corinthiens et une fable de La Fontaine ou un sonnet antithétique et amusant sur les femmes, n'est-ce pas là puériliser et féminiser les images mythiques ? De fait, de sérieux sermons ou de graves oraisons funèbres composés par un Bossuet, par exemple, côtoient constamment des pièces badines écrites par une madame Deshoulières. Poser sur un même plan ces deux genres différents par rapport à la théorie des niveaux stylistiques, c'est tenter de présenter le sérieux comme futile et le frivole comme important. Gaillard le souligne lui-même en avertissant ses lecteurs à ce sujet dans sa préface :

Si par hasard (ce que je ne crois pas) quelques personnes sottement scrupuleuses s'offensoient du mélange continual de morceaux sacrés & profanes que j'ai placés indifféremment les uns à côté des autres, je les renvoyerois au Traité des Etudes de M. Rollin, & au Pere Bouhours, chez qui cet inconvénient (si c'en est un) n'a paru blesser personne mais, si d'ailleurs quelques sévères Aristarques murmuroient de voir une petite chanson à côté d'une pompeuse Tirade des plus magnifiques vers, je leur répondrois avec M. Rousseau,

⁶¹ Jean Starobinski, *L'invention de la liberté 1700-1789*, suivi de *Les emblèmes de la Raison*, Gallimard (Bibliothèque illustrée des histoires), Paris, 2006, p. 31.

*Que les timides fleurs qui se cachent sous l'herbe,
Ont leur prix aussi-bien que le Pavot superbe⁶².*

Voici donc la caractéristique principale de la petite chanson : elle vaut autant que les plus magnifiques vers de la pompeuse tirade. Remarquons, par ailleurs, que la réponse donnée à d'hypothétiques opposants est tirée de l'œuvre de Jean-Baptiste Rousseau, poète qui se plaisait à mélanger le profane et le sacré et qui fit des épigrammes « plus ou moins obscènes⁶³ ». Bref, la valorisation du « petit », chez Gaillard, va de pair avec la promotion de la féminité et des petits genres, de la conversation et de l'idée de plaisir. Mais à ces notions s'ajoute aussi celle de nouveauté.

Un goût nouveau

De l'avis de Jean Weisgerber, le brillant et le piquant sont des qualités rococo, et elles sont aussi toutes deux reliées à la nouveauté. À l'époque, on parlait même de style ou de goût « nouveau », « moderne » pour parler du rococo⁶⁴. Pour Gaillard, lorsqu'il décrit les figures de style, il trouve que, « dans la conversation, ce sont des fleurs naturelles & charmantes dont l'odeur délicieuse réveille l'attention, pique les sens, les flatte & les enchanter⁶⁵ ». Encore une fois, la métaphore florale est sollicitée dans la description des figures, et le « piquant » vient ici compléter la définition. Comme les sens peuvent parfois être endormis par l'ennui d'un discours, la figure vient les réveiller en les piquant par la nouveauté et la variété. Le style rococo semble donc façonnier la sensibilité du rhéteur, qui valorise les genres nouveaux et la conversation. C'est en ces

⁶² Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, [s.p.].

⁶³ François Moureau [dir.], *Dictionnaire des Lettres françaises : le XVIII^e siècle*, Paris, Fayard/Librairie Générale Française, 1995, p. 1142.

⁶⁴ Voir Jean Weisgerber, art. « Rococo », dans *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Quadrige/PUF, 2007, p. 1088-1091.

⁶⁵ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, p. 178.

termes, par exemple, qu'il commente l'écriture de Fontenelle : « on voit à tout moment partir du sein de cette naïveté, de brillantes étincelles d'esprit, qui surprennent, qui frappent, qui saisissent⁶⁶ ». Le brillant, selon l'article de Diderot dans l'*Encyclopédie*, appartient aux « couleurs claires & aux petits objets⁶⁷ ». Lorsqu'il est question de « brillantes étincelles d'esprit », chez Gaillard, l'idée de petit est encore présente en filigrane, et cette expression est utilisée justement à l'occasion de la lecture d'un auteur qui s'est rangé du côté des Modernes lors de la célèbre Querelle.

La sensibilité des Modernes, bien que la deuxième Querelle soit terminée depuis 1716, perce encore dans la *Rhétorique a l'usage des demoiselles*. Le sous-titre annonce déjà le programme du rhéteur : *avec des exemples tirés, pour la plupart, de meilleurs orateurs et poètes modernes*. Les nombreux exemples tirés des auteurs modernes et plus particulièrement de Fontenelle montrent la filiation de Gaillard avec la nouvelle sensibilité. Consultons un extrait tiré de la *Digression sur les Anciens et les Modernes* :

Il est aisé de prévoir qu'on ne fera aucun scrupule de nous préférer hautement à eux [les Anciens] sur beaucoup de choses. Les meilleurs ouvrages de Sophocle, d'Euripide, d'Aristophane, ne tiendront guère devant *Cinna*, *Ariane*, *Andromaque*, le *Misanthrope* [...]. Il y a même des espèces nouvelles comme les lettres galantes, les contes, les opéras, dont chacune nous a fourni un auteur excellent, auquel l'antiquité n'a rien à opposer⁶⁸.

Pour Fontenelle, de nombreux auteurs modernes ont renchéri sur les Anciens et les ont surpassés. Plusieurs genres, qualifiés de nouveaux, furent inventés par l'époque moderne. Pour sa part, Gaillard valorise ces genres et ces auteurs nouveaux et avoue que « [s]i tous les Auteurs modernes avoient autant surpassé les anciens, chacun dans leur genre, que M. de La Fontaine l'a fait dans le sien, la fameuse question de la prééminence

⁶⁶ *Ibid.*, p. 131.

⁶⁷ Denis Diderot, art. « Brillant », dans *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, [<http://portail.atilf.fr>], t. 2, p. 420.

⁶⁸ Bernard Le Bovier de Fontenelle, *Digression sur les Anciens et les Modernes* [1687], [<http://www.eliohs.unifi.it/testi/600/fontenelle/digression.htm>], [s.p.].

entre les anciens & les modernes seroit bientôt décidée⁶⁹ ». Jean de La Fontaine est l'un de ces auteurs qui, comme le disait Fontenelle, ont su surpasser les Anciens, et cet auteur sert effectivement de modèle dans cette *Rhétorique* des Lumières qui valorise la nouveauté.

La mode, pour un auteur adoptant une sensibilité moderne, prend alors toute son importance. Cet exemple est éloquent :

Voici quelques extraits d'une Lettre Italienne, écrit Gaillard, [...] elle contient une critique agréable de Paris & des mœurs françoises, le tout sans fiel & sans aigreur : elle me paroît un chef-d'œuvre de naïveté & de plaisanterie spirituelle [...] : « La Mode est le véritable Démon qui tourmente toujours cette Nation. On a porté les cravates si courtes qu'à peine les voyoit-on ; à cette heure on les attache au col, d'où elles pendent comme des saucissons de Boulogne ». [...] La longueur de cette Lettre m'a empêché de la transcrire ici toute entière : je crois que les morceaux que j'en viens de citer doivent plaire infiniment à un lecteur de bon goût & qui entend raillerie. Que la vérité est aimable quand elle est dite ainsi en riant⁷⁰ !

Cette critique de la mode que Gaillard insère dans son corpus d'exemples est à la fois assassine et riante. On voit partout ce type d'ironie dans les ouvrages du XVIII^e siècle et Starobinski n'est pas sans le rappeler dans *L'invention de la liberté* : « la mode a eu d'emblée ses détracteurs ; elle s'est heurtée à des résistances. Ceux-là même qui la suivaient ne se faisaient pas faute de s'en moquer. Le rococo aime à ironiser sur ses propres fictions⁷¹ ». Prenons enfin l'exemple du conte de fée libertin, genre rococo, qui s'amuse à critiquer l'illusion à l'intérieur même d'une fiction. Dans le cas de Gaillard, la « critique » de la mode est certes bien vite oubliée par les lectrices qui, après l'avoir consultée, sont projetées dans l'univers mondain et badin, un bouquet de madame Deshoulières à la main. Genre éphémère par excellence qui dure le temps d'une conversation, le bouquet arrive à la suite de la lettre italienne et vient discréder le

⁶⁹ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, p. 39.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 131-135.

⁷¹ Jean Starobinski, *op. cit.*, p. 40.

jugement que son auteur émettait sur la mode. En somme, le style nouveau qu'est le rococo s'observe surtout dans une sensibilité qu'on peut qualifier de moderne ainsi que par le goût de l'ironie, du rire et de la frivolité.

Frivolité et rococo

L'ironie, selon Gaillard, est « une figure piquante, pleine de sel, souvent même de fiel, qui, sous des paroles équivoques & trompeuses, cache un sens tout-à-fait opposé au sens naturel que ces paroles expriment ». Le rhéteur décrit ensuite les deux types d'ironie : « L'une badine & enjouée raille avec beaucoup d'art, de finesse & de délicatesse, sans aigreur ; l'autre mordante & envénimée assaisonne ses railleries du fiel le plus amer⁷² ». Rappelons que la lettre italienne était écrite « sans fiel et sans aigreur », et qu'elle était un « chef-d'œuvre de plaisanterie ». Ce badinage enjoué et ces agréables railleries sont représentatifs de la société de salon et de la frivolité qu'on y observe. Remarquons que l'ironie est une figure piquante, le piquant d'une raillerie lancée dans une conversation ou dans une lettre étant ce qui réveille les sens et intéresse le lecteur susceptible d'être ennuyé. Le plaisir de l'auditeur ou du lecteur est ici en cause et chasser l'ennui par le badinage et la frivolité reste la préoccupation centrale de l'homme du monde. Selon Weisgerber, puisque la frivolité est le fait saillant du rococo, « les thèmes auxquels ont voulu limiter le rococo » sont, entre autres, « les manœuvres de la séduction, la fadeur anacrémentique ou pastorale⁷³ ». Gaillard, comme on l'a vu, s'intéresse à la séduction et lorsqu'il est question de la figure de la description, il s'exclame : « Que nous savons bon gré à un habile Orateur, à un Poëte ingénieux de

⁷² Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, p. 314.

⁷³ Jean Weisgerber, *art. cit.*, p. 1090.

l'aimable séduction où il nous plonge ! » De plus, il semble accorder beaucoup d'importance aux scènes de pastorale et ajoute : « Nous proméne-t-il dans un charmant Paysage ? Quel enchantement ! [...] Que ces Bocages sont verds ! [...] quel spectacle ravissant offrent aux yeux ces troupeaux paissans & bondissans dans de fertiles pâturages, ces heureuses Campagnes où Cérés, Bacchus & Pomone prodiguent leurs largesses⁷⁴ ! » La référence à Bacchus, symbole de la veine anacréontique, vient ici montrer que l'influence du rococo s'exprime souvent par touches dans le traité de Gaillard. Comme la frivolité y occupe en revanche une place significative, il reste que l'empreinte de cette esthétique se remarque encore dans la critique des règles à laquelle se livre l'auteur de la *Rhétorique*.

Étudiant les caractéristiques de l'esthétique rococo, Weisgerber observe que « [...] la frivolité viole le code prescrit dans sa forme comme dans son contenu. Autant que des nobles préceptes et des bons sentiments, elle fait fi du ton dont on les prêche, des mots qui leur conviennent⁷⁵ ». Surtout à l'occasion de sa préface, les règles sont souvent discréditées chez Gaillard. Le rhéteur ne souhaite pas se présenter comme un « savant & ennuyeux Rhéteur » ni comme un « Auteur », et la critique de ces figures est toujours associée à ce ton pédant qui déplaît tant à Gaillard et à ses lectrices. Dans la *Rhétorique* même, les préceptes sont toujours critiqués ; ainsi, après avoir énumérés quelques règles concernant les lieux oratoires, Gaillard écrit : « Voilà ces Lieux Oratoires, la plus ennuyeuse & peut-être la plus inutile partie de la Rhétorique [...] ;

⁷⁴ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, p. 237-238.

⁷⁵ Jean Weisgerber, *op. cit.*, p. 71.

heureux ceux qui ont assez d'esprit pour s'en pouvoir passer⁷⁶ ! » Le scepticisme à l'égard de la topique, qui s'exprime ici à l'égard de la théorie des lieux, est représentatif d'une modernisation de la rhétorique, qui se méfie désormais des formules scolaires apprises sous la dictée d'un maître. C'est à ce même titre, par exemple, que l'*elocutio* surclasse l'*inventio* dans ces traités plus modernes. Évidemment, se rire des règles est le principe même de la frivolité, qui n'a que le plaisir pour but, à la manière de la philosophie d'Épicure.

De fait, selon l'article « Épicurisme » de l'*Encyclopédie*, le plaisir demeure la meilleure façon d'accéder au bonheur ; Épicure lui-même le décrète : « En général, quand la volupté n'entraînera aucune peine à sa suite, ne balancez pas à l'embrasser ; si la peine qu'elle entraînera est moindre qu'elle, embrassez-la encore : embrassez même la peine dont vous vous promettrez un grand plaisir⁷⁷ ». Or, nous avons vu que l'exemplarité féminine, plus particulièrement celle de madame Deshoulières, était utilisée par Gaillard afin de valoriser le plaisir. Cette mondaine épicienne servait de modèle pour la poésie légère et l'éloge de ses animaux de compagnie reste, il est vrai, le symbole parfait du plaisir lettré. Le jeu de comparaison entre les animaux et l'amour illustre, dans la *Rhétorique*, la figure du parallèle, si prisée dans les jeux mondains ; il s'agit ici de l' « Éloge de Marquès, petit chien Aragonais » de Fontenelle :

Savez-vous avec qui, Philis, ce petit Chien
Peut avoir de la ressemblance ?
La chose est assez d'importance.
Pour percer le mystère, & vous y faire jour,
Examinez Marqués, son humeur, sa figure :
Mais enfin, cette énigme est-elle trop obscure ?

⁷⁶ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, p. 39-40.

⁷⁷ Denis Diderot, art. « Épicurisme », dans *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, [http://portail.atilf.fr/], t. 5, p. 780.

Vous rendez-vous ? Il ressemble à l'Amour. [...]
 Marqués sur vos genoux a mille privautés ;
 Entre vos bras il se loge à toute heure :
 Et c'est là que l'Amour établit sa demeure,
 Lorsqu'il est bien reçû par vous autres beautés. [...]
 Avec ce petit Chien vous folâtrez sans cesse ;
 En folâtrant, ce petit Chien vous mord :
 On joue avec l'Amour ; il badine d'abord,
 Mais en badinant il vous blesse. [...]
 Vous caressez Marqués parce qu'il est petit ;
 S'il devenoit trop grand, il n'auroit rien d'aimable ;
 Un petit Amour divertit ;
 S'il devient trop grand, il accable⁷⁸.

Cette souriante comparaison entre l'amour, passion sérieuse si souvent traitée de façon tragique (qu'on pense à un « amour violent » ou aux « désordres de l'amour »), avec un petit chien montre que l'épicurisme vient infléchir le point de vue sur ce sentiment et permet de le considérer comme un jeu, où le plaisir des lettres vient se mettre à son service. Remarquons que culminent dans ce dernier extrait toutes les qualités que prise le rococo : le petit, la nouveauté ainsi que la frivolité.

*

* * *

En somme, la valorisation du plaisir lettré semble être le dénominateur commun des filiations et des influences qui, depuis la tradition jésuite jusqu'à l'esthétique rococo, s'exercent sur la *Rhétorique* de Gaillard. Son public, il est vrai, se pose comme une figure centrale ou même comme le personnage principal de sa *Rhétorique*. C'est toujours en se préoccupant de ce lectorat que le rhéteur propose des exemples agréables et souvent tirés de l'écriture de femmes. Les petits genres sont aussi l'emblème de cette écriture et Timmermans souligne que la « poésie de salon, le roman, le conte de fées,

⁷⁸ Bernard Le Bovier de Fontenelle, « Éloge de Marquès, petit chien Aragonais », dans Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1746, p. 281-283.

genres souvent pratiqués par les femmes au XVII^e siècle, présentent souvent cette marque du “divertissement” mondain⁷⁹ ». Réitérant, en quelque sorte, le préjugé du siècle selon lequel les femmes préfèrent ces badinages, Gaillard leur offre en exemples des morceaux de littérature de salon. Il semble, en revanche, que le programme de Gaillard pour ses lectrices ne s’arrête pas là. Certes, un rococo littéraire s’observe partout dans sa *Rhétorique*, mais plusieurs autres exemples y sont présents. Des extraits tirés d’*Athalie* de Racine ou de la *Henriade* de Voltaire rappellent que, toujours selon Gaillard, le goût des femmes « est un apanage trop noble pour se borner à sentir la finesse d’une Epigramme, l’agrément d’un Conte, la délicatesse d’un Madrigal ; il faut l’étendre à tout et l’appliquer aux objets les plus grands et les plus distingués ; il faut l’accoutumer à s’attendrir dans la Tragédie, à s’élever dans le Poème Epique⁸⁰ [...] ». En ce sens, la tradition masculine rhétorique est finalement ouverte aux femmes et Gaillard se pose comme un passeur de savoir.

⁷⁹ Linda Timmermans, *op. cit.*, p. 183.

⁸⁰ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.* 1762, p. iii-iv.

CHAPITRE 3

L'ÉDUCATION DES FEMMES À LA PAROLE

Gaillard propose à ses lectrices un programme d'éducation à la parole qui est illustré par des modèles tirés de la littérature française, et parfois antique, sans jamais donner d'exemples en langues grecque ou latine. Il célèbre surtout les genres mineurs et le théâtre, genres mondains par excellence, souvent associés à un goût féminin, à une esthétique rococo et à une sensibilité moderne ; il n'exclut cependant pas de sa *Rhétorique* l'épopée ou la tragédie, les sermons ou les plaidoyers. Le goût littéraire de Gaillard, à vrai dire, s'exprime par ces exemples qu'il considère comme des modèles non seulement pour les femmes du monde, mais encore pour tous les lecteurs potentiels, gens de cour et homme de lettres. Ce goût se définit d'emblée par une admiration envers l'auteur éponyme du siècle des Lumières, Voltaire. Dans une lettre adressée à l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, Gaillard écrit :

Dans quelque carrière qu'on veuille entrer, monsieur, c'est toujours vous qu'on trouve au bout de cette carrière, et on ne peut que s'y traîner sur vos pas. [...] [V]ous avez jugé les rois, les peuples et les siècles. Vous connaissez tous ces siècles, et vous avez formé le vôtre. Il tient de vous le goût et les lumières dont il s'enorgueillit; tous les talents qui brillent aujourd'hui ne font que reproduire plus ou moins vivement votre éclat réfléchi¹.

Cet éclat réfléchi, Gaillard souhaite à l'évidence le reproduire. Sur cette base, il est possible de considérer Gaillard comme un disciple de Voltaire, un homme qui prolonge les lumières de l'illustre philosophe et qui souhaite mener une carrière similaire. De même, nous pouvons associer le goût de Gaillard à celui de Voltaire², goûts qui sont, on

¹ Gabriel Henri Gaillard, « Lettre 6265 de M. Gaillard, de l'Académie française », dans Voltaire, *Correspondances XII, Œuvres complètes*, t. XLIV, 11 février 1766, p. 239.

² Voir au sujet du goût de Voltaire, Raymond Naves, *Le goût de Voltaire*, Genève, Slatkine Reprints, 1967.

le verra, comparables à plusieurs égards, les deux hommes de lettres considérant les classiques comme des modèles et appelant de leurs vœux de nouveaux modèles empruntés aux auteurs des Lumières.

Première partie : Où l'on verra comment Gaillard effectue une relecture des classiques

En abordant la période historique qui concerne la *Rhétorique* de Gaillard, Jean-Paul Sermain, dans *l'Histoire de la Rhétorique dans l'Europe moderne*, constate qu'« aucune transformation majeure ne permet de distinguer la période 1725-1750, aucune réforme dans son enseignement, aucune de ces tentatives de renouvellement de la tradition [...], aucun essai d'adaptation globale à l'actualité sociale ou scientifique³ ». La tradition est encore très présente dans l'enseignement de la rhétorique de l'époque et aucun changement marqué ne survient dans le contenu des préceptes. Gaillard poursuit donc la tradition antique en regard des règles et, bien que l'auteur évacue du traité tous les exemples en grec ou en latin, et innove en cela, il reste qu'il conserve malgré tout quelques modèles antiques. Au surplus, ayant été formé à la lecture des auteurs canoniques du siècle précédent, c'est surtout vers eux qu'il se tourne pour fournir des modèles à la littérature française. En effet, le siècle du Roi Soleil éclaire toujours les rhéteurs du XVIII^e siècle et l'effort des classiques, destiné à former une littérature et une langue nationales, est récompensé par la manière dont les Lumières les instituent en modèles. Pour Gaillard, comme pour Voltaire par ailleurs, les belles-lettres françaises connurent leur apogée sous Louis XIV. Nous l'avons vu, les écrivaines valorisées par

³ Jean-Paul Sermain, « Le code du bon goût », dans Marc Fumaroli [dir.], *Histoire de la rhétorique dans l'Europe Moderne 1450-1950*, Paris, PUF, 1999, p. 879.

Gaillard sont souvent celles du XVII^e siècle, si bien que les modèles classiques se retrouvent au détour de chaque page de sa *Rhétorique* et que mesdames de Sévigné et Deshoulières y côtoient Molière, Corneille, Racine, Boileau, La Fontaine, et d'autres. Ce n'est, au demeurant, que dans l'édition de 1752, revue par l'auteur, qu'apparaîtront des auteures appartenant au siècle des Lumières.

Langue française et littérature nationale

Voltaire célèbre, dans le *Siècle de Louis XIV* et selon ses propres mots, le « siècle heureux⁴ ». La plupart des Européens cultivés parlaient français au siècle des Lumières, phénomène qui est un héritage du siècle de Louis XIV et la conséquence du rayonnement de son règne. « La Langue commençoit à s'épurer, écrit Voltaire, & à prendre une forme confiante. On en était redevable à l'Académie Françoise, & surtout à Vaugelas⁵ ». La fondation de l'Académie française en 1635 par Richelieu et les *Remarques* (1647) de Vaugelas contribuèrent, on le sait, à la définition d'une norme linguistique. Cette préoccupation demeure centrale chez un rhéteur des Lumières qui souhaite former les jeunes filles à l'éloquence. La pureté du langage fait même l'objet d'un chapitre entier chez Gaillard : « Cette pureté de Langage si nécessaire pour l'Eloquence, consiste à fuir toute expression basse, triviale, déshonnête, inusitée, à saisir le terme propre, à ne point mettre un mot pour un autre, qui exprimeroit mieux la chose que l'on veut exprimer ; ces petites négligences sont quelquefois plus dangereuses

⁴ Voltaire, *Siècle de Louis XIV* [1751], Franckfort, Veuve Knoch & J.G. Eslinger, 1753, t. 3, p. 61.

⁵ *Ibid.*, p. 64-65.

qu'elles ne paroissent⁶ ». C'est ce désir de choisir les mots précis qui permet, en réalité, une unification de la manière d'écrire et de parler. Si l'on souhaite unifier la langue dans tout le pays, préoccupation de l'Académie française et de tous les traités qui présentent des modèles normatifs, il est primordial que les dames qui fréquentent le monde, qui se veut le tribunal de la langue et du bon goût, aient le souci d'un langage pur. Timmermans rappelle que « [c]e qui était nouveau chez Vaugelas, c'est l'idée que leur ignorance des langues savantes permet aux femmes de *décider* des difficultés de la langue française⁷ ». Bien entendu, les femmes qui n'avaient que l'usage de la langue vulgaire et qui ne connaissaient ni le grec ni le latin étaient plus aptes à sentir les difficultés du français qui leur était naturel. En revanche, Gaillard met en garde ces futures salonnieres contre les défauts dans lesquels elles pourraient tomber :

Ce n'est pas cependant qu'il faille se piquer d'une trop scrupuleuse exactitude, comme font ces phlegmatiques Grammairiens, qui, pour trop donner à l'oreille, ôtent tout à l'imagination, se resserrent dans la sphère la plus étroite, et ne permettent jamais à l'esprit de prendre un essor un peu élevé. Ce n'est pas là s'attacher à la pureté, c'est se plonger dans le purisme, défaut dont la monotonie, la sécheresse et la langueur sont les suites infaillibles ; cette erreur si fatale aux grâces de l'imagination, ôte tous les moyens de plaisir. On ne peut au Lecteur plaire sans agrément. Mais de tous les vices du discours, celui qui est le plus ridicule, et qu'il faut éviter avec le plus de soin, c'est la sotte affectation du jargon précieux que Molière a si bien joué dans une de ses plus agréables Comédies⁸.

À la lecture de ce passage, on se souvient, évidemment, des enflures de la terminologie rhétorique que raillait Gaillard et qui font office de repoussoir pour l'homme et la femme du monde. Aussi retrouve-t-on évoquées les conséquences d'un formalisme trop strict dans cette description des vices qui se rapportent à l'exactitude du langage. Un grammairien trop scrupuleux est un pédant, il incarne le mauvais goût et ces précieuses affectées sont toujours ridicules. Encore une fois, le désir de plaisir est primordial pour le

⁶ Gabriel Henri Gaillard, *Rhétorique françoise a l'usage des jeunes demoiselles*, Paris, Bauche, 1762, p. 123-124.

⁷ Linda Timmermans, *L'accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime* [1993], Paris, Champion, 2005, p. 153, [l'auteure souligne].

⁸ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1762, p. 123-124.

rhéteur qui souhaite que ses lectrices suivent ce conseil. On voit apparaître néanmoins une nouvelle dimension propre aux Lumières dans la conception de la langue. De fait, les grammairiens classiques, un peu trop scolaires, « ôtent tout à l'imagination », remarque qui montre à quel point l'imagination, et nous y reviendrons bientôt, connaîtira une promotion considérable chez Gaillard comme chez la plupart des auteurs de son siècle. En somme; le XVIII^e siècle réitère les leçons apprises du siècle précédent et s'il met toujours l'accent sur l'univers mondain et sur le plaisir des rencontres entre lettrés, sur cette bonne compagnie qui régit la manière d'être, mais aussi de parler, il suppose également la valorisation de cette faculté qu'avaient tant critiquée les classiques : l'imagination.

Selon Marc Fumaroli, et les recherches actuelles s'entendent aussi sur cette idée, au siècle des Lumières,

[d]iplomatie et liberté de mœurs, République des Lettres et des Arts, royaute et aristocratie de cour et de ville, bonne compagnie mêlant gens du monde et gens de lettres, correspondance des arts et des artisanats au service des plaisirs sociaux, Lumières et éducation aux Lumières, sur tous ces registres la France alors est mère et maîtresse incontestée. [...] Les Académies créées ou réformées sous Louis XIV ont transporté à Paris le centre de la République des Lettres et le grand monde parisien, qui vit en symbiose avec les Académies royales, est devenu le public et l'arbitre de la réputation européenne des livres [...]⁹.

Le classicisme a, si l'on peut dire, rempli ses ambitions et les Lumières lui sont redevables de cet engouement de l'Europe pour le modèle français de vie sociale et artistique. Enfin, si les élites européennes s'entendent pour conférer à la France ce rôle de « mère » des lettres, le mérite en revient au classicisme, comme le rappelait déjà dans son *Siècle de Louis XIV* le Voltaire historien : « dans l'Éloquence, dans la Poésie, dans la Littérature, dans les livres de Morale & D'agrément, les François furent les

⁹ Marc Fumaroli, *Quand l'Europe parlait français*, Paris, Éditions de Fallois, 2001, p. 17.

législateurs de l'Europe¹⁰ ». Pour Voltaire, la littérature française se pose comme un modèle, comme supérieure aux autres littératures, et elle est digne, à ce titre, d'admiration et d'imitation. Mais rappelons, avec Annie Becq, qu' « [a]vant d'être une doctrine esthétique ou littéraire, le “classicisme” est surtout cet effort de construction de l'absolutisme monarchique¹¹ ». Aussi faut-il considérer les aspects politiques du classicisme et ne pas oublier que la célébration du roi est à l'origine du succès de cette doctrine, puisque c'est autour de cette figure monarchique qu'une langue et une littérature nationales se sont construites. Mais si le classicisme rejette ce qui l'a précédé pour mieux affirmer sa supériorité, cette posture crée en même temps sa spécificité. En effet, Gilles Declercq a montré que

ce caractère partisan du classicisme français l'inscrit précisément dans un contexte de rivalité européenne ; rivalité politique, mais aussi oratoire, car le classicisme se définit en rejetant l'éloquence antérieure et étrangère du conceptisme et du maniériste. En se proclamant supérieures, la langue et l'éloquence françaises cherchent leur spécificité. L'histoire de la rhétorique européenne s'articule désormais à l'histoire moderne des identités nationales¹².

Le classicisme se définit donc en réaction contre l'ancien et l'étranger. Nous avons vu que, pour Gaillard, héritier des classiques français, le grec et le latin, langues savantes et anciennes, n'ont pas leur place dans une *Rhétorique* des Lumières. Très peu d'auteurs antiques sont cités et les exemples sont, comme le dit le sous-titre, *tirés pour la plupart de nos meilleurs orateurs et poètes modernes*. Cicéron et Homère cèdent le pas, pour l'essentiel, à Fénelon et Voltaire. Érasme, auteur de la Renaissance, est absent de tous les exemples offerts à l'imitation et sert, justement, de contre-modèle. Dans ce contexte, l'identité française est donc fortement liée à la promotion des productions nationales et les défauts de la littérature des autres nations sont exacerbés dans le but de faire ressortir

¹⁰ Voltaire, *op. cit.*, p. 62.

¹¹ Annie Becq, *Genèse de l'esthétique française moderne 1680-1814*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 42.

¹² Gilles Declercq, « La rhétorique classique : entre évidence et sublime (1650-1675) », dans Marc Fumaroli [dir.], *Histoire de la rhétorique dans l'Europe Moderne 1450-1950*, *op. cit.*, p. 630.

les qualités des lettres françaises. Pour Gaillard, les Espagnols et « Gracian, un autre de leurs Beaux esprits¹³ » sont sujets au défaut de l'enflure. Toute une nation est alors associée à un défaut du style, tandis que les erreurs des auteurs français, quant à elles, sont justifiées par des formules comme « qui ne la [l'enflure] craindra, quand le grand Malherbe lui-même, le pere de la Poësie Françoise, n'a pû s'en garentir¹⁴ ? » ou « le grand Racine s'est un peu oublié dans ces Vers. Après tout, le divin Homére s'endort quelquefois¹⁵ ». Si les défauts des « autres », anciens ou étrangers, sont exacerbés dans ce traité destiné à fournir des modèles oratoires, les auteurs français, pour leur part, sont célébrés et érigés en nouvelles références. Suivant cet esprit, Voltaire rappelle, presque avec nostalgie :

C'étoit un tems digne de l'attention des tems à venir, que celui où les héros de Corneille & de Racine, les personages de Molière, les symphonies de Lulli toutes nouvelles pour la nation, & (puis qu'il ne s'agit ici que des arts) les voix des Bossuet & des Bourdaloue, se faisoient entendre à Louis XIV, à Madame si célèbre par son goût, à un Condé, à un Turenne, à un Colbert, & à cette foule d'hommes supérieurs qui parurent en tout genre¹⁶.

Cette époque lointaine et révolue, celle qui a vu naître les plus grandes figures de la littérature française, habite encore la pensée des hommes de lettres du siècle des Lumières. C'est que ces grands noms ont permis de faire éclore une littérature nationale et le siècle suivant ne cessera de les lire, de les relire et de les louer.

Réception des classiques au siècle des Lumières

Molière, et Gaillard l'a noté dans l'énumération des défauts du langage a joué dans l'une de ses meilleures comédies le plus ridicule des vices du discours, la « sotte

¹³ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1762, p. 219.

¹⁴ Gabriel Henri Gaillard, *Essai de rhétorique françoise a l'usage des jeunes demoiselles*, Paris, Ganeau, 1746, p. 174.

¹⁵ *Ibid.*, p. 176.

¹⁶ Voltaire, *op. cit.*, p. 81.

affectation du jargon précieux¹⁷ ». Ce qui, chez Gaillard, représente le génie de Molière, c'est justement cette capacité de peindre les mœurs de son temps, afin de les dénoncer. Ce classique, auquel « aucun Auteur [n'] est comparable [...] dans le genre comique¹⁸ », sert effectivement d'exemple d'éloquence, et Gaillard fait souvent référence à ses pièces de théâtre pour dénoncer des défauts de style, ou des vices moraux. Les Armande et Philaminthe servent de contre-modèles pour les demoiselles en apprentissage. Pour Gaillard, Molière possède le talent de combattre les préjugés et de réformer les esprits, aptitude on ne peut plus célébrée par le clan des philosophes des Lumières. Dans ses *Mélanges*, l'auteur fait l'éloge de Molière :

Mais le voilà [le génie de Molière] qui éclate tout entier : la bonne comédie vient d'éclore avec les *Précieuses ridicules* ; une révolution soudaine s'opère dans les esprits ; on reconnaît les traces du naturel et du vrai si longtemps abandonnées : c'en est fait, le règne des romans ampoulés est passé, l'hôtel de Rambouillet changera de ton ou sera désert, et l'affection n'aura plus d'asile¹⁹.

Au nom du naturel et du vrai, Molière dénonce l'affectation dans les salons et, pour Gaillard observateur du siècle passé, une révolution s'est opérée dans les esprits du temps. La valorisation du vrai et du naturel, on l'a vu, est au cœur de la *Rhétorique* de Gaillard. Cette vieille accusation de sophistique qui plane sur la rhétorique depuis le *Gorgias* de Platon, le rhéteur souhaite la disqualifier en se basant sur la vérité et l'honnêteté. « L'Orateur honnête-homme, écrit-il, ne doit jamais s'écartez du vrai. Si quelques-uns abusent de leurs talens pour revêtir le mensonge des couleurs de la vérité, c'est un désordre qui vient de leur propre fond, et qui ne doit point être imputé à l'éloquence²⁰. » La possibilité qu'a la rhétorique de « revêtir le mensonge des couleurs de la vérité » est certes encore présente dans les esprits et nombreuses sont les critiques à

¹⁷ Gabriel Henri Gaillard, *op. cit.*, 1762, p. 124.

¹⁸ *Ibid.*, p. 59.

¹⁹ Gabriel Henri Gaillard, *Mélanges académiques, poétiques, littéraires, philologiques, critiques et historiques*, Paris, H. Agasse, 1806, t. I, p. 198.

²⁰ Gabriel Henri Gaillard, *Rhétorique*, *op. cit.*, 1762, p. 14.

ce sujet, qu'on pense à celles qui s'expriment dans *l'Essai sur l'entendement* de Locke, par exemple. En revanche, Gaillard n'impute pas la responsabilité de ce défaut à l'éloquence même, mais au naturel de personnes qui trahiraient la notion d'honnêteté, lesquelles seraient évidemment tout le contraire de l'homme de goût. À titre de maître d'éloquence, mais aussi de maître du savoir vivre en société, Gaillard fait valoir la vérité et se sert d'exemples d'auteurs qui ont su mettre l'éloquence au service de vues morales.

Consultons, encore une fois, un extrait tiré des *Mélanges* :

Mais si l'on demande ce qu'a produit toute la moralité théâtrale de Molière, ouvrons les yeux : les vices, les ridicules qu'il a joués, ont ou disparu ou considérablement diminué. Il n'y a plus de précieuses, ou le peu qui en reste est bien moins ridicule. Notre siècle a beaucoup de femmes éclairées, peu de *femmes savantes*, et les plus instruites savent ignorer même ce qu'elles savent²¹.

La valeur du théâtre de Molière, et plus particulièrement des *Précieuses ridicules* et des *Femmes savantes*, est d'avoir dénoncé les mœurs du siècle de Louis XIV, mais encore plus d'avoir changé les mentalités. Ce passage de Gaillard est éclairant surtout en ce qui a trait à la critique des femmes savantes, puisque le savoir chez les femmes y est valorisé en autant qu'il ne soit pas un obstacle à la modestie féminine et à l'honnêteté. Une figure nouvelle s'y affirme alors sous sa plume, celle de la *femme éclairée*, mais de telle manière pourtant que celle-ci semble devoir son existence aux leçons tirées du théâtre de Molière, et c'est précisément ce que le rhéteur considère comme l'un des plus grands mérites de l'œuvre d'un homme qui incarne à ses yeux le classicisme. En somme, ce sont des modèles français et classiques, comme le théâtre de Molière, qui servent d'exemples dans une *Rhétorique françoise* qui valorise la vérité et l'enseignement moral de la littérature en faveur de l'émergence d'une figure nouvelle de la féminité : celle de la femme éclairée.

²¹ Gabriel Henri Gaillard, *Mélanges*, op. cit., p. 210, [l'auteur souligne].

Celui que Gaillard nomme le père du théâtre tragique, Corneille, occupe aussi une grande place dans sa *Rhétorique*. Plus particulièrement, il sert d'exemple dans la section consacrée au genre judiciaire, la littérature venant alors illustrer un genre traditionnellement associé aux plaidoiries d'avocat. En effet, Gaillard rappelle que, « sans prétendre ouvrir aux femmes la carrière du Barreau ou de la Chaire, que nous leur avons prudemment fermée, on peut leur proposer sur tous ces genres des réflexions et des exemples²² ». Le modèle de Corneille semble être une façon pour le rhéteur de présenter le genre judiciaire aux dames qui n'auront jamais à s'exprimer au barreau. C'est ce qui lui fait dire, par exemple :

Notre illustre Corneille, à ce qu'il paroît, eût excellé dans la Plaidoirie, si son génie éclatant ne se fût tourné du côté de la Poésie dramatique, dont il a été véritablement le Pere parmi nous. On trouve dans ses sublimes Tragédies, plusieurs Causes très-éloquemment plaidées [...]. Rien n'est plus éloquent que cet endroit du Cid, où Chimène éploreade se jette aux pieds du Roi de Castille, et lui demande vengeance de la mort du Comte de Gormas son pere, que Dom Rodrigue venoit de tuer en dueil²³.

Ce passage nous éclaire davantage sur le but de sa *Rhétorique*. Il ne s'agit pas, en réalité, d'enseigner aux femmes la carrière du barreau, mais plutôt de leur permettre de mieux sentir une pièce d'éloquence judiciaire qu'elles pourraient rencontrer dans le théâtre français, et ici, dans les textes de Corneille. Les origines françaises de ce poète tragique sont importantes et Gaillard le souligne de façon éloquente dans un « Éloge de Corneille » :

Ce grand-homme fut votre compatriote, Messieurs ; [...] la naissance du père de notre théâtre fut le plus grand bienfait de la nature envers vous. C'est dans ces murs qu'il naquit ; c'est sur ses bords qu'il pensa ; c'est ici que l'éducation et l'étude formèrent cette âme qui trouva en elle-même de quoi peindre toutes les grandes âmes ; c'est ici qu'il médita ses productions sublimes ; c'est ici surtout qu'il aimait²⁴.

²² Gabriel Henri Gaillard, *Rhétorique*, op. cit. 1762, p. iv.

²³ *Ibid.*, p. 227.

²⁴ Gabriel Henri Gaillard, *Mélanges*, op. cit., p. 92.

Né au XVII^e siècle, ce patriotisme littéraire participe, comme nous l'avons vu, de la promotion d'une identité française dans un contexte où l'exemple de Corneille sert, dans la *Rhétorique* de Gaillard, un projet d'éducation des futures salonnières françaises. En revanche, le lecteur qu'est Gaillard sait aussi être critique, à l'occasion par exemple de ce parallèle entre Corneille et Racine. « Les Héroïnes de Corneille [...], écrit-il, sont fières, ambitieuses & remplies de grands sentimens. Celles de Racine sont tendres, engageantes, & en vérité, elles sont mille fois plus propres à inspirer de l'amour. Il n'y a personne qui n'aîmat mieux avoir pour épouse une Iphigénie ou une Athalie, qu'une Aristie ou une Viriate²⁵ ». Cette comparaison entre les héroïnes de Corneille et de Racine montre sa préférence pour les personnages féminins de Racine qui, pour lui comme pour toute la critique de son temps, sont « plus propres à inspirer de l'amour ». Mais là où Gaillard renchérit sur cette tradition critique, c'est lorsqu'il place cette émotion « tendre » ressentie à la lecture des textes de Racine au centre d'une conception de l'éloquence dont les élans du cœur forment le principe, manière particulière de considérer la rhétorique sur laquelle nous reviendrons. C'est aussi cette même sensibilité qui lui fait préférer Racine à Corneille.

Aussi Gaillard répond-il aux critiques de Racine, lesquels sont très virulents dès le XVII^e siècle, surtout à propos de la ressemblance de mœurs entre les héros de ses tragédies et les Français :

Mais après tout, j'ose soutenir que ce caractère doux & tendre que M. Racine a donné à presque tous ses Héros, & si aimable qu'on ne doit point lui en faire un crime [...]. Je ne vois pas non plus quel si grand crime c'est, d'avoir un peu adouci le caractère de certains Héros, dont l'humeur

²⁵ Gabriel Henri Gaillard, « Observations », dans *Parallèle des trois principaux poètes tragiques françois, Corneille, Racine et Crébillon*, Paris, Saillant, 1765, p. 149.

farouche & sauvage eût été peu compatible avec nos mœurs, il est vrai que ce n'est point les peindre tels qu'ils doivent être pour intéresser & pour plaire²⁶.

C'est encore au nom du *delectare*, mais aussi d'une esthétique de la douceur, que Gaillard défend l'auteur tragique. La douceur chez Racine sait plaire au public et, dans le but de valoriser la littérature française, le rhéteur fait l'éloge de cet auteur qui sait peindre les mœurs de la nation. Gaillard n'est pas le seul à le faire, ni le premier d'ailleurs, et Michèle Rosellini note cette attitude chez l'abbé Batteux, mais elle remonte au moins, observe-t-elle, à Claude Fleury et à Charles Rollin. En effet, « la publication d'extraits de Corneille et de Racine dans un recueil de *Discours français* répond explicitement à une offensive contre l'hégémonie du latin dans l'enseignement secondaire et le canon d'auteurs qu'il légitime²⁷ ». L'utilisation de Racine comme modèle dans une *Rhétorique françoise* fait non seulement preuve d'un souci de promotion de la littérature française, mais s'inscrit aussi en réaction contre le latin et les Anciens. C'est donc en élaborant un programme de lecture d'auteurs français pour de jeunes Françaises que le rhéteur peut contribuer à la constitution d'un nouveau canon, qui ne serait ni grec ni latin, et qui place la douceur au centre de son esthétique. À cet égard, le projet de Gaillard est particulièrement représentatif de tout un courant des Lumières qu'incarne au mieux Voltaire, qui voyait précisément en Racine « le représentant moderne de la grandeur des Anciens, mais non pas en tant que simple imitateur. Seul le théâtre de Racine démontrait aux Français la possibilité de se débarrasser de leurs traditions d'imitation servile et stérile des Grecs²⁸ ». Ce désir de renchérir sur les Anciens, Gaillard n'est évidemment pas le seul à le méditer et Racine,

²⁶ *Ibid.*, p. 142-144.

²⁷ Michèle Rossellini, « Aux origines du classique scolaire : la lecture poétique de Racine par l'abbé Batteux », dans Nicholas Cronk et Alain Viala, *La réception de Racine à l'âge classique : de la scène au monument*, Oxford, Voltaire Foundation, 2005, p. 22.

²⁸ David Williams, « Voltaire et le tragique racinien », dans Nicholas Cronk et Alain Viala, *op. cit.*, p. 122.

pour lui comme pour Voltaire, semble prouver à la nation qu'elle peut rompre définitivement avec une vaine et pauvre imitation des anciens modèles.

Voltaire, Gaillard et le Grand Siècle

Voici en quels termes Voltaire écrivait à Gaillard dans une lettre qu'il lui adressait plus de vingt ans après la publication de sa *Rhétorique* :

Remarquez encore, s'il vous plaît, que, nous sommes venus les derniers en tout; que nous n'avons jamais rien inventé; et qu'enfin, à dire la vérité, nous n'exissons aux yeux de l'Europe que dans le siècle de Louis XIV. J'en suis fâché, mais la chose est ainsi. Convenez-en de bonne foi, comme je conviens que vous faites honneur au siècle de Louis XV, et que vous êtes savant, exact, sage, et éloquent. Croyez que mon estime pour vous est égale à mon mépris pour la plupart des choses; c'était à vous à faire le *Siècle de Louis XIV*²⁹.

Ces quelques phrases, tirées de l'une des quatre lettres de l'illustre auteur adressées à Gaillard, se modulent, en réalité, sur une rhétorique de la séduction : Voltaire a intérêt à flatter ses amis et disciples, lesquels sauront l'appuyer en temps venu. Mais au-delà des mots et des conventions curiales, il reste que, pour Voltaire, Gaillard est son « grand historien³⁰ » et son « cher Tite-Live³¹ » pour lequel il n'hésitera pas à solliciter de nombreux amis (D'Alembert, Marmontel et le duc de Richelieu) en faveur de sa succession à Moncrif. Or, la relation que connaissent Voltaire et Gaillard en est surtout une de maître et disciple, basée sur leur passion commune pour l'histoire. Chacun vante les mérites de l'autre, Gaillard ne cesse de louer l'auteur du *Siècle de Louis XIV* et Voltaire commente sa lecture du *Siècle de François I^e* ainsi : « Grand merci de m'avoir fait passer une semaine si agréable. Vous m'avez instruit et vous m'avez amusé : ce sont deux grands services que vous m'avez rendus. Je n'aime guère François I^e, mais j'aime

²⁹ Voltaire, « Lettre 7539. À M. Gaillard », *Correspondances XIV*, dans *Oeuvres complètes*, t. XLVI, 28 avril 1769, p. 356.

³⁰ Voltaire, « Lettre 7464. À M. Gaillard », dans *op. cit.*, 23 janvier 1769, p. 273.

³¹ Voltaire, « Lettre 7493. À M. Gaillard », dans *op. cit.*, 2 mars 1769, p. 306.

fort votre style, vos recherches, et surtout votre esprit de tolérance³² ». L'appréciation de Voltaire sur l'ouvrage de Gaillard permet de conclure qu'il existe une admiration réciproque entre les deux auteurs, mais plus encore qu'il y a une certaine communion entre leurs idées sur l'histoire, et plus particulièrement sur le Grand Siècle. Voltaire ne dit-il pas à son correspondant que « c'était à [lui] à faire le *Siècle de Louis XIV* » ? En bref, Voltaire et son disciple, Gaillard, partagent de nombreuses opinions sur les auteurs du XVII^e siècle.

Boileau occupe incontestablement une place de privilégié dans le *Siècle de Louis XIV* : « Despréaux, écrit Voltaire, s'élevoit au niveau de tant de grands hommes [...] par ses belles Épitres & surtout par son Art Poétique³³ ». L'*Art poétique* du « Législateur du Parnasse³⁴ » exerça une longue influence sur les poètes qui le suivirent. Très tôt même, « selon l'expression que Voltaire emploie [...], Boileau est en effet régulièrement présenté comme le “législateur du bon goût”, dont il se réclame conjointement pour défendre ses œuvres et pour critiquer celles des autres³⁵ ». Bien plus qu'un représentant de la grande littérature, qui a réussi dans un style ou dans un genre, comme l'ont fait Molière, Corneille ou Racine, Boileau a formulé des règles poétiques qui guideront la littérature française jusqu'aux poètes romantiques. C'est en ce sens qu'il sert de modèle dans la *Rhétorique* de Gaillard. Certains préceptes sont directement puisés chez Boileau et repris en faveur de l'éducation des demoiselles :

³² Voltaire, « Lettre 7539. À M. Gaillard », *loc. cit.*, p. 356.

³³ Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, *op. cit.*, p. 82.

³⁴ Voir l'art. « Boileau-Despréaux » dans Patrick Dandrey [dir.], *Dictionnaire des Lettres françaises : le XVII^e siècle*, Paris, Fayard, 1996, p. 159-166.

³⁵ Olivier Ferret, « Voltaire et Boileau », dans Jean Dagen et Anne-Sophie Barrovecchio, *Voltaire et le Grand Siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2006, p. 207.

Les plus sages préceptes qu'on puisse donner sur la pureté du langage, se réduisent à ce qu'a dit si élégamment Monsieur Boileau.

Sur-tout qu'en vos écrits la langue révérée,
 Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée:
 En vain vous me frapez d'un son mélodieux,
 Si le terme est impropre ou le tour vicieux.
 Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
 Ni d'un vers empoulé l'orgueilleux solécisme:
 Sans la langue, en un mot, l'Auteur le plus divin
 Est toujours, quoiqu'il fasse un méchant Ecrivain³⁶.

Le rhéteur se tait devant la vérité des règles édictées par Boileau, parce qu'elles résument parfaitement ses propres idées. Nul besoin d'autres leçons pour les jeunes filles que la lecture de son prédécesseur qui a si bien su prescrire des normes à la littérature française et, dans ce cas précis, à la pureté du langage. Encore une fois, la valorisation des écrivains du siècle de Louis XIV permet de bien mettre en évidence que les auteurs français et modernes ont renchéri sur les Anciens et qu'une nouvelle littérature digne de ce nom est née sous le règne du Roi Soleil. Consultons un dernier exemple tiré de sa *Rhétorique* et concernant Boileau : « C'est ainsi que l'illustre Despréaux a su quelquefois laisser après lui dans la carrière satyrique, Horace et Juvénal, ces maîtres fameux dont il avoit d'abord suivi les traces. [...] M. Boileau a encore enhéri sur Horace³⁷ ». Gaillard donne ici un exemple concret dans une section qui s'intitule « De l'imitation » et où il montre de façon explicite qu'un auteur moderne a surpassé un Ancien, en mettant en regard deux extraits tirés de l'œuvre de chacun. Boileau a suivi les traces de ses maîtres, mais les a dépassés. C'est ce que Gaillard appelle de ses vœux pour tous ses élèves : qu'ils connaissent les modèles, afin de renchérir sur eux. Boileau en fournit des exemples concrets par les préceptes qu'il laisse à ses successeurs et par son talent dans la carrière satyrique qui tient lieu de nouveau modèle.

³⁶ Gabriel Henri Gaillard, *Rhétorique*, op. cit., 1746, p. 127.

³⁷ Gabriel Henri Gaillard, *Rhétorique*, op. cit., 1762, p. 54.

Mais Boileau n'est pas seul à pouvoir prétendre fournir des modèles. Une étude récente sur la relation entre Voltaire et La Fontaine a non seulement mis au jour les « ambivalences du “siècle de Louis XIV” », mais a encore montré que « [l]e jugement critique porté sur La Fontaine par le dix-huitième siècle est [...] presque unanime et se résume dans la remarque de Marmontel dans l'*Encyclopédie* qui décrit “la naïveté du récit et du style” comme le “caractère dominant du génie de Lafontaine³⁸” ». Gaillard, dans ce cas précis, suivra l'opinion commune et apprécie, dans les fables de La Fontaine, « une vivacité rapide, enjouée, des épisodes agréables et peu nombreux, une naïveté, une finesse charmante³⁹ ». La naïveté, pour Gaillard comme pour plusieurs contemporains, reste une qualité esthétique recherchée dans les textes d'agrément. Les *Contes* et les *Fables* qui en sont remplies resteront indéniablement un modèle pour la postérité, immédiate comme tardive. En revanche, Voltaire ne semble pas autant admirer l'auteur qui donna tant de plaisir au public d'Ancien Régime, comme aux lecteurs d'aujourd'hui, par ailleurs. Nicholas Cronk a montré les nombreuses critiques de Voltaire envers La Fontaine, et il en a conclu que, « [d]errière la critique de la langue de La Fontaine, on soupçonne une certaine jalousie de la part de Voltaire : il était prêt à reconnaître ses mérites, mais non pas à le saluer comme le premier poète lyrique français, titre qu'il convoitait évidemment pour lui-même⁴⁰ ». Se dessine donc en filigrane, derrière ces commentaires de Voltaire sur La Fontaine, un désir de devenir soi-même un modèle imité par la postérité.

³⁸ Nicholas Cronk, « Voltaire, La Fontaine et les ambivalences du “siècle de Louis XIV” », dans Jean Dagen et Anne-Sophie Barrovecchio [dir.], *op. cit.*, p. 257.

³⁹ Gabriel Henri Gaillard, *Rhétorique*, *op. cit.*, 1762, p. 85.

⁴⁰ Nicholas Cronk, *art. cit.*, p. 259.

Si, devant la grandeur du siècle précédent, un Voltaire ou un Gaillard ne semblent pas pouvoir faire autrement que de le célébrer, il n'en demeure pas moins, toutefois, que ce soupçon de jalousie qu'évoque Nicholas Cronk suppose encore une volonté secrète de surpasser ces exemples. Rappelons, en guise de conclusion, les mots de Voltaire à Gaillard : « nous sommes venus les derniers en tout ; [...] nous n'avons jamais rien inventé ; et [...] enfin, à dire la vérité, nous n'exissons aux yeux de l'Europe que dans le siècle de Louis XIV. J'en suis fâché, mais la chose est ainsi ». Un peu d'amertume perce dans les paroles de Voltaire qui n'a qu'à constater les faits : le siècle du Roi Soleil le précède et l'aveugle par son éclat, mais en réalité, Voltaire est déjà un modèle pour Gaillard qui l'érige, auprès d'autres contemporains, comme nous le verrons, en référence presque absolue en matière de goût.

Deuxième partie : Dans laquelle on découvrira de nouveaux modèles empruntés aux auteurs des Lumières

Pour Voltaire qui s'adresse à Gaillard, les auteurs du siècle précédent semblent insurpassables. Les écrivains qui ont vécu à cette époque n'ont cessé de donner à la postérité des modèles admirables et son propre siècle ne connaît que la décadence d'un goût qui a atteint autrefois des sommets. Bien entendu, selon Diego Venturino, « Voltaire hésite et se contredit à plusieurs reprises sur cette prétendue décadence d'un siècle qui est, en fait, aussi le sien », mais « [s]ur un point il ne changera jamais d'avis,

le déclin du goût classique⁴¹ » lui semble un fait. La frivolité a envahi les ouvrages de son époque et la fin de la vie du Roi Soleil a sonné le glas du goût classique. Le *Siècle de Louis XIV* est on ne peut plus clair à cet égard :

Il ne s'éleva guerres de grands génies depuis les beaux jours de ces Artistes illustres ; & à peu près vers le tems de la mort de Louis XIV, la nature sembla se reposer. [...] Enfin, une espèce de dégout est venu de la multitude des chefs-d'œuvre : & le siècle passé ayant été le précepteur du siècle présent, il est devenu si facile d'écrire des choses médiocres, qu'on a été inondé de livres frivoles, & que la Littérature a eû autant de besoin d'être réprimée, qu'elle en avoit d'être encouragée au commencement du dix-septième siècle⁴².

Or, il est certain que Voltaire entre, pour Gaillard, dans cette catégorie de gens de lettres qui jugent que « le siècle de Louis XIV, ayant été pour nous le siècle d'Auguste [...] nous touchons au moment de cette révolution fatale que le goût éprouva à Rome, lorsque Sénèque et Pline, par une délicatesse recherchée dans les pensées et dans l'expression, corrompirent l'éloquence que Cicéron et César avoient perfectionnée⁴³ ». À la suite de cette constatation, fondée sur cette pratique éminemment oratoire du parallèle entre la Rome ancienne et la France moderne, Gaillard fait une longue démonstration dans laquelle il rapporte tous les arguments de ceux pour qui « ces menaces et toutes ces prédictions fondées sur l'exemple des Romains, ne les effrayent point du tout⁴⁴ ». De fait, même si le rhéteur laisse au lecteur le droit de juger des positions des deux clans opposés et, bien qu'il décide de ne pas prendre parti lui-même, il reste qu'il semble plutôt pencher vers l'opinion des seconds. En attestent les nombreux exemples d'auteurs du XVIII^e siècle qu'il insère dans sa *Rhétorique* dans le but de former le goût des lectrices, de valoriser une éloquence du cœur et d'élever Voltaire au rang de modèle par excellence.

⁴¹ Diego Venturino, « Généalogies du Grand Siècle », dans Jean Dagen et Anne-Sophie Barrovecchio [dir.], *op. cit.*, p. 11.

⁴² Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, *op. cit.*, p. 82.

⁴³ Gabriel Henri Gaillard, *Rhétorique*, *op. cit.*, 1762, p. 5.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 6.

Formation du goût

Même s'il dit souhaiter ne pas prendre position sur la question de la dépravation du goût de son siècle, Gaillard le fait pourtant, alors qu'il semble proche de ceux qui « osent douter que Sénèque et Pline ayant en effet corrompu l'Eloquence Romaine ; [et qui] disent que des Auteurs pleins de sens et d'agrément, dont les ouvrages se lisent avec autant d'utilité que de plaisir, ne peuvent leur paroître des corrupteurs de goût⁴⁵ ». En effet, ces qualités que Gaillard valorisait, autant pour son propre ouvrage que pour ceux qui naîtront de ses préceptes, cette double fonction de la littérature qui doit joindre l'utile à l'agréable, se retrouvent aussi chez Sénèque et Pline. Gaillard ne peut donc que se joindre à ceux qui défendent le goût des Lumières, en raison de sa propre admiration pour ces auteurs anciens que certains qualifient de « corrupteurs de goût » et dont ils associent le style à celui des écrivains du XVIII^e siècle. Dans le même esprit, Gaillard ajoute que

ce reproche si souvent fait aux Auteurs de ce siècle, de courir après l'esprit, ne viendroit-il pas de ce que des gens qui en ont fort peu, mais en revanche beaucoup de jalousie, leur imputent à péché d'avoir mis tant d'esprit où il en falloit, et de n'en avoir point mis où il n'en falloit pas ? C'est ce que je n'ai garde de décider. Seulement j'ose croire en mon particulier que notre excellent Poète Epique, nos bons Auteurs Dramatiques, nos grands Orateurs de la Chaire et du Barreau ne courrent pas plus après l'esprit que les Corneilles, les Racines, les Bossuets, les Bourdaloues, les Le Maîtres et les Patrus ; et que si on veut donner quelque fondement à ce reproche, il faut ne le faire tomber que sur nos mauvais Orateurs et nos mauvais Poëtes⁴⁶.

Il y a peut-être décadence du goût au siècle de Louis XV, mais cette corruption ne se trouve que chez les mauvais auteurs. Pour Gaillard, il est clair que ce reproche n'a été fait que par des auteurs jaloux de l'esprit des autres. Notons cependant les précautions rhétoriques prises par Gaillard qui souhaite flatter les auteurs de son époque en encensant leur génie, mais qui n'ose pas se « décider », puisqu'il reste qu'il émet une

⁴⁵ *Ibid.*, p. 6-7.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 5.

opinion contraire à celle d'illustres écrivains, notamment à celle de Voltaire qu'il admire beaucoup.

En considérant la sensibilité moderne de Gaillard, lequel préfère nettement les exemples d'auteurs classiques et même des Lumières à ceux d'auteurs grecs ou latins, on peut à présent mieux comprendre la place qu'il accorde à ses contemporains au sein du panthéon des modèles d'éloquence. Nulle décadence du goût n'existe dans son siècle pour le rhéteur ; au contraire, certains génies très jeunes puisent même leur inspiration chez des auteurs de leur propre génération. Les vers de Marmontel cités par Gaillard sont, à cet égard, très éloquents :

M. de Marmontel a peint, par une allégorie charmante, les avantages que son génie a tirés du commerce utile de Messieurs de Voltaire et de Vauvenargue.

Tendre arbrisseau planté sur la rive féconde,
Où ces fleuves mêloient les trésors de leur onde,
Mon esprit pénétré de leurs sucs nourrissans
Sentoit développer ses rejettons naissans⁴⁷.

Jeune génie, il faut le noter à nouveau, puisque Marmontel n'a que 29 ans en 1752, lorsque cet extrait est inséré dans l'édition revue de la *Rhétorique* de Gaillard. Cet exemple a une importance capitale dans la mesure où il donne à comprendre ce qu'est le modèle de formation qu'adoptent les auteurs au sein de cette société de gens de lettres sur laquelle nous avons beaucoup insisté. C'est au contact d'autres esprits que le goût d'un auteur se forme, contact plus intellectuel dans le cas de la lecture, mais contact réel aussi entre lettrés. Dans le dernier extrait, le modèle donné aux lectrices montre, profondément liées entre elles, ces deux dimensions de l'apprentissage des auteurs,

⁴⁷ *Ibid.*, p. 375-376.

surtout si l'on considère que le véritable but de tous ces exemples est, bien entendu, la formation du goût.

Même si, dans l'histoire de la rhétorique, l'on a vu qu'aucun changement radical ne survient à l'époque où Gaillard publie son texte, il faut cependant considérer que la place centrale à présent occupée par le goût en littérature transforme le rôle de la rhétorique elle-même. Comme « l'exercice du goût constitue une fin en soi, la rhétorique se trouve d'un autre côté profondément modifiée : non seulement elle ne vise plus la persuasion [...], mais elle est traitée comme l'instrument d'une perception désintéressée, qui se suffit à elle-même. La rhétorique est transformée en art de jouir⁴⁸ ». Toujours selon Sermain, en effet, une relation particulière s'instaure entre le goût et la rhétorique, laquelle ne sert plus à l'éducation d'un orateur au sens strict, mais plutôt à la formation du goût. Elle est « transformée en art de jouir », c'est-à-dire qu'elle permet au lecteur de mieux goûter, de mieux sentir des pièces d'éloquence. Dans sa définition de la rhétorique, Gaillard l'exprime clairement :

On voit quelle est l'union intime et nécessaire de l'art et du goût ; la Rhétorique forme le goût, le goût inspire ce que la Rhétorique ne peut enseigner. Le goût marcheroit en aveugle et s'égareroit sans les préceptes qui dirigent sa course ; les préceptes sans le goût seroient comme le grain semé sur des pierres ; les ouvrages excellens ne sont jamais produits que par un concert heureux de la nature et de l'art⁴⁹.

L'un ne va pas sans l'autre, goût et rhétorique forment un couple indissociable pour Gaillard, et cette nouvelle conception de l'art de persuader naît au siècle des Lumières et nourrit toute une génération de rhéteurs. Encore une fois, ce sont les nombreux exemples tirés d'auteurs des XVII^e et XVIII^e siècles qui servent à former le goût. « Pourroit-on se lasser de lire, demande Gaillard, d'étudier, et d'admirer ces exemples charmans, si

⁴⁸ Jean-Paul Sermain, *loc. cit.*, p. 883.

⁴⁹ Gabriel Henri Gaillard, *Rhétorique*, *op. cit.*, 1762, p. 4-5.

capables de former le goût, et de nourrir dans les terres bien disposées, le germe malheureusement peu fécond de la véritable éloquence⁵⁰ ? » Comme l'ont fait Voltaire et Vauvenargues pour Marmontel, les exemples donnés partout dans la *Rhétorique* servent, bien entendu, de modèles à suivre. Mais ils se suffisent aussi en eux-mêmes, puisque la *Rhétorique* peut être lue comme un recueil de belles pièces, comme un florilège de ce qui s'est fait de mieux en matière de littérature. C'est pour cette raison que Gaillard est peu disert entre chaque exemple, il ne fait qu'un bref commentaire sur la beauté du passage, puis il passe à un autre. Cette attitude est le reflet de cette transformation, au XVIII^e siècle, de la rhétorique, dont le rôle, toujours selon Sermain,

[...] est fixé par la place qu'elle occupe dans l'apprehension picturale des textes et des œuvres : elle est face à un spectacle et elle le décrit après coup. Elle est vouée au commentaire (depuis toujours une partie de son royaume) et trouve là sa légitimité. Elle aide à former le goût de l'amateur qui saisit les beautés fines et cachées des productions oratoires et littéraires ; elle développe chez l'artiste les pouvoirs de l'imagination en l'aidant à lire⁵¹.

La métaphore picturale est ici fort appropriée et décrit parfaitement l'idée que le rhéteur se fait de la rhétorique. Cette dernière sert effectivement à mettre sous les yeux des lecteurs un spectacle de morceaux réussis et admirables et à les commenter brièvement, afin de bien faire saisir à l'amateur leurs beautés cachées : elle aide à lire. Représentatif de cette nouvelle manière d'aborder la rhétorique, Gaillard donne à lire de nouveaux modèles, des exemples d'œuvres fraîchement sorties des presses de Fontenelle, de mademoiselle Deshoulières, de Marivaux et de Marmontel, en valorisant une tout aussi récente conception de l'éloquence, celle du cœur.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 119.

⁵¹ Jean-Paul Sermain, *loc. cit.*, p. 909.

Éloquence du cœur

L'édition de 1752 a été, on le sait, revue par l'auteur. Des exemples tirés de l'actualité littéraire ont été ajoutés au premier texte et certains passages plus courts ont pris de l'ampleur, plus particulièrement la définition même que Gaillard donne de la rhétorique. Le texte de 1745, duquel son auteur lui-même dit que « ce n'était et ce ne pouvait être que l'ouvrage d'un écolier⁵² », n'accordait aucune place à l'idée même d'éloquence, et l'on y retrouvait le terme « rhétorique » employé partout. En revanche, l'ouvrage retravaillé donne beaucoup d'importance à ce concept d'éloquence, car « l'objet de la Rhétorique, écrit Gaillard, est de nous tracer les routes qui mènent à l'Eloquence⁵³ ». Dès lors, cet infléchissement dans l'idée même que l'auteur se fait de la rhétorique, qui n'y voit presque plus de dimension théorique, mais bien, et comme cela se confirme dans le corps du texte, un côté pratique, illustre toute l'ampleur que l'influence du sensualisme exerce sur sa pensée. Bien entendu, il offre des règles au public, mais nous avons vu qu'il s'amuse à les subvertir et qu'il leur préfère les exemples, puisque ces derniers savent mieux toucher le cœur. Pour Gaillard, « il faut bien connoître le cœur de l'homme en général, et les diverses passions dont il est capable ; si l'on sait les inclinations particulières de ceux devant qui on parle, c'est un avantage qu'il faut faire valoir. Un habile Orateur ne manquera pas de saisir adroitemment leur endroit sensible⁵⁴ ». Contrairement à un maître de rhétorique qui centrerait son discours sur la nécessité de la persuasion de l'esprit, les rhéteurs des Lumières

⁵² Gabriel Henri Gaillard, *Mélanges*, *op. cit.*, p. xij.

⁵³ Gabriel Henri Gaillard, *Rhétorique*, *op. cit.*, 1762, p. I.

⁵⁴ *Ibid.*, 1762, p. 102.

s'attardent plutôt sur la dimension sensible de l'éloquence et approfondissent un art de dire qui sait émouvoir les cœurs.

Les divisions traditionnelles de l'art oratoire sont toujours présentes chez Gaillard, par exemple, mais elles sont traitées de manière complètement nouvelle, phénomène que Jean-Paul Sermain résume ainsi chez un rhétoricien comme Gibert, qui « soumet l'ensemble de l'héritage rhétorique qu'il veut prendre en charge à la perspective unifiante d'une conception sensible de l'éloquence, fondée, par opposition exclusive à ce qui s'adresse à l'esprit, sur tout ce qui peut toucher le cœur⁵⁵ ». Dans ce contexte, l'héritage rhétorique n'est pas balayé du revers de la main au nom du sensualisme ; au contraire, il est repensé et revalorisé en fonction de la manière dont l'éloquence peut agir sur les cœurs. C'est aussi pour cette raison que l'élocution est célébrée chez Gaillard, qui écrit :

c'est donc le sentiment, c'est cette féconde opération du cœur qui anime le squelette que l'imagination avoit créé, que le jugement avoit organisé ; c'est le Prométhée qui vivifie la statue que leurs mains avoient construite, c'est aussi le Pygmalion qui devient amoureux de cette statue ainsi vivifiée ; [...] j'entends l'impression que fait un ouvrage sur l'âme du Lecteur, et je dis [...], en un mot, chaque faculté de l'âme sent et goûte ce qu'une faculté relative a produit. Or de toutes ces facultés, la plus forte et la plus étendue étant le sentiment, c'est lui qu'il est sur-tout important de gagner, et c'est ce que fait l'élocution.

Comme il s'agit maintenant de gagner le sentiment, qui est la faculté « la plus forte et la plus étendue », les exemples sont puisés dans la littérature française, dans l'œuvre de femmes ou d'hommes du monde, dans les ouvrages des Modernes, dans les agréables épigrammes d'un Fontenelle ou d'une madame Deshoulières ; bref, dans des textes qui peuvent faire une impression sensible dans l'âme des mondaines. Voilà, en résumé, un aperçu du projet de Gaillard, et s'il est vrai qu'il faut connaître le cœur de son public

⁵⁵ Jean-Paul Sermain, *loc. cit.*, p. 886.

pour le persuader, ce rhéteur est vraiment un grand orateur, puisqu'il a su cerner le goût de ses lectrices mondaines et françaises, afin de leur donner à lire des exemples qui sachent les intéresser.

C'est évidemment cette qualité que Gaillard valorise dans les exemples qu'il transmet à ses lectrices, cette capacité que les écrivains ont à toucher les cœurs. Les *Lettres Péruviennes* de madame de Graffigny sont, pour Gaillard, un modèle « de cet art singulier que nous venons d'admirer dans Madame de Sévigné, de peindre le sentiment avec la vivacité la plus capable de l'inspirer : elles ont sur les Lettres de Madame de Sévigné l'avantage de se rapporter à un même objet, [...] de porter l'intérêt par degrés jusqu'à son comble, et de former un corps d'ouvrage complet⁵⁶ ». L'exemple de madame de Graffigny, comme celui de madame de Sévigné, sert à promouvoir cette éloquence du cœur si admirable pour Gaillard. Remarquons encore que l'ouvrage de l'auteure des Lumières a surpassé les lettres de celle qui l'a précédée, madame de Graffigny ayant renchéri sur son propre modèle, puisqu'elle a su captiver ses lecteurs à la faveur d'un roman. Observons aussi que, pour Gaillard, un nouveau modèle, un modèle des Lumières, égale le prédécesseur dans le traitement du sentiment, mais le dépasse dans l'intérêt qu'il sait susciter chez les lecteurs.

Un deuxième exemple illustrant le « style tempéré » offre un éclairage nouveau sur la question de l'éloquence du cœur. Il s'agit d'un texte de mademoiselle Deshoulières, fille de madame Deshoulières, qui fit de la poésie. Consultons-le :

L'Élégie de Mademoiselle Deshoulières sur la mort de son Amant, mérite, par la tendresse qui y règne, et l'élégance avec laquelle elle est écrite, de trouver ici sa place.

⁵⁶ Gabriel Henri Gaillard, *Rhétorique*, op. cit., 1762, p. 68.

Au milieu des plaisirs sur cet heureux rivage,
 Mon cœur toujours chargé du poids de ses douleurs,
 Se fait un ordinaire usage
 De ses soupirs et des ses pleurs,
 Et je porte par-tout la chère et triste image
 D'un amant dont la mort cause tous mes malheurs⁵⁷.

La triste élégie, transposition des sentiments d'une mondaine éplorée par la mort de son amant, mérite sa place dans la *Rhétorique* en raison de la tendresse qui y règne. Bien entendu, pour devenir un modèle, elle devait être écrite avec élégance, mais elle est surtout mise en valeur à cause de l'effet qu'elle pourra produire chez les lectrices, cette tendresse qu'elle saura inspirer. Encore une fois, il s'agit plutôt de mettre en évidence des modèles qui ont le mérite d'illustrer une éloquence du cœur où le sentiment est roi, que de montrer des exemples qui convainquent le jugement. Remarquons surtout que, si Gaillard, on l'a vu, valorise les classiques, il laisse néanmoins une grande place à leurs successeurs : madame de Graffigny a renchéri sur madame de Sévigné et mademoiselle Deshoulières a suivi les traces de sa mère dans la carrière des lettres. En guise de dernier exemple, Marivaux joue aussi un rôle dans cette *Rhétorique* des Lumières, et c'est justement sa capacité à décrire les sentiments qui lui procure une légitimité. Gaillard demande à ses lectrices, et comme à lui-même, par ailleurs : « sçachons estimer cet art si fin et si délicat, avec lequel M. de Marivaux nous dévelope, nous analyse jusqu'aux nuances les plus imperceptibles de nos idées et de nos sentimens⁵⁸ ». L'auteur qui s'est lancé dans une carrière d'écrivain à la mode semble être un modèle incontournable pour le rhéteur mondain, influencé à l'évidence par l'esthétique rococo, en raison de sa facilité à traiter le sentiment en détail. Ajoutons que la valorisation d'une éloquence du cœur est, encore là, illustrée par de nouveaux auteurs, par des modèles des Lumières.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 194.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 12.

Fontenelle est sollicité tout au long de la *Rhétorique* : ici, il est l'exemple parfait de la naïveté dans l'écriture ; là, il est le père de la vulgarisation scientifique ; puis, dans cette dernière page, il a de l'esprit et de l'enjouement. Il incarne à merveille plusieurs des qualités que le rhéteur recherche pour modèle et, de surcroît, il est un homme des Lumières. Un de ses textes est encore ici utilisé par Gaillard, afin d'illustrer la figure de l'allusion :

M. de Fontenelle qui avoit une scène entre Psyché et l'Amour, fait parler ainsi sa Maîtresse par Psyché.

Ma chère sœur, nous ne nous devons rien :
En même cas nous sommes l'une et l'autre ;
Votre amant fait parler le mien,
Et le mien fait parler le vôtre. [...]

Comme il entre presque toujours quelque affectation dans cette figure, on ne doit s'en servir que dans de légers badinages, et dans de petits ouvrages de galanterie, où il est permis à l'imagination de s'évertuer un peu⁵⁹.

Dans cet extrait s'affirme en même temps l'idée d'imagination qui, on le sait, est réhabilitée au siècle des Lumières au nom du sensualisme. Gaillard, quant à lui, reconnaît quelques avantages à cette faculté qui permet, entre autres, de composer de jolis vers badins ou galants. Qualité qui, on s'en doute, est somme toute assez importante pour ce mondain appréciant les « plaisanteries agréables ». L'imagination qui, pour un homme de lettres de l'âge classique, un Pascal par exemple, était maîtresse d'erreur, est maintenant autorisée à s'évertuer dans les ouvrages d'agrément. C'est qu'une conception sensible de l'éloquence conduit à la réhabilitation de l'imagination ainsi qu'à une valorisation du sentiment et des auteurs qui savent l'exprimer. Toutefois, même si plusieurs auteurs, surtout Modernes, se retrouvent dans la *Rhétorique* et illustrent cette

⁵⁹ *Ibid.*, p. 381-382.

éloquence du cœur, Voltaire semble être le modèle par excellence, la représentation de l'homme de lettres idéal pour Gaillard.

Voltaire, le grand modèle

Le grand modèle dans tous les genres, celui-là même qui, comme le disait Gaillard, a formé le goût de son siècle, habite pratiquement chaque page de la *Rhétorique*. Il sert de modèle pour les figures, pour l'épopée et pour la poésie, pour les pièces légères comme pour les vers plus nobles. On retrouve ses œuvres citées partout dans le texte. Il représente celui qui a surpassé en tout, l'ensemble de ses prédécesseurs. L'on a vu, par exemple, l'admiration de Gaillard et de Voltaire pour Boileau, mais selon le rhéteur, les vers du « législateur du Parnasse » sont risibles en regard de la grandeur qu'incarne l'auteur des Lumières. Dans le chapitre sur l'imitation, Gaillard donne l'exemple de ce mot d'Horace qui a été repris par plusieurs auteurs : « La Mort frappe également aux superbes Palais des Rois et aux humbles chaumières des pauvres⁶⁰ ». Boileau a renchéri sur Horace, mais le modèle du XVII^e siècle a été surpassé à son tour, et Gaillard écrit à propos des vers de Boileau : « On me permettra bien de rire du style singulier de ces Vers, et de réserver mon admiration pour ce tour plus noble que M. de Voltaire a su donner au même fond d'idées⁶¹ ». Certes, le XVII^e siècle est considéré, par le cercle des auteurs philosophiques, comme une époque qui a vu naître des chefs-d'œuvre, mais il reste que le siècle des Lumières demeure celui qui est éclairé par l'esprit philosophique. Or, même si le siècle de Louis XIV est posé en exemple, ainsi que le remarque Olivier Ferret, « [p]ourtant, ce siècle de Racine, de Molière, de Boileau

⁶⁰ *Ibid.*, p. 55.

⁶¹ *Ibid.*, 1762, p. 56.

[...] n'en est pas moins présenté avec une certaine distance, comme un “Siècle de grands talents bien plus que de lumières” : Boileau demeure cet “oracle du goût” que Voltaire célèbre et qu'il a su écouter, mais Voltaire restera aussi l'homme des Lumières, celui qui “ose agir” et “écrire” “sans rien craindre⁶² ». Dans ce contexte, du fait même que Voltaire est pénétré de cet esprit de libre d'examen qui permet de combattre les préjugés, il est considéré par Gaillard comme celui qu'il faut imiter.

Voltaire est un auteur qui a su persuader par son esprit philosophique, mais qui, en même temps, a surtout eu le talent de toucher les cœurs. Il demeure un modèle de cette nouvelle éloquence de la sensibilité qui est valorisée par le rhéteur. À la suite d'un exemple tiré de *Zaire*, Gaillard commente le passage en ces termes : « Voilà la manière dont l'élocution raisonne, elle émeut en persuadant. Il seroit aisé de réduire ces mouvements pathétiques, à de simples argumens philosophiques ; on verroit alors la sécheresse et la langueur prendre la place de la force et de l'éloquence⁶³ ». Non seulement Voltaire possède l'admirable capacité de persuader avec des arguments philosophiques, mais il les manie avec éloquence et, de cette manière, émeut son public. La sécheresse et la langueur sont bannies de ses discours et les mouvements pathétiques qui y règnent donnent de la force à son éloquence. Selon Voltaire, c'est, du reste, le fondement naturel de l'éloquence qui permet une éloquence sensible. Dans son article « Éloquence » pour l'*Encyclopédie*, Voltaire écrit : « L'envie naturelle de captiver ses juges et ses maîtres, le recueillement de l'âme profondément frappée, qui se prépare à

⁶² Olivier Ferret, *art. cit.*, p. 221.

⁶³ Gabriel Henri Gaillard, *Rhétorique*, *op. cit.*, p. 123.

déployer les sentiments qui la pressent, sont les premiers maîtres de l'art⁶⁴ ». L'orateur puise donc sa force dans la nature, ce qui lui permet de déployer des sentiments qui sauront persuader. Les mêmes idées sur l'éloquence du cœur se trouvent dans la *Rhétorique* puisque, pour Gaillard, le fondement naturel de l'éloquence autorise effectivement un passage vers la sensibilité. C'est en ce sens, on s'en souvient, que l'auteur faisait l'éloge de l'écriture sévignienne, par exemple, laquelle était qualifiée de naturelle et peignait les sentiments d'une mère envers sa fille. Revenons à Voltaire et notons que son éloquence est attribuable à sa grande maîtrise des devoirs de l'orateur : il instruit par des arguments philosophiques, il touche par des mouvements pathétiques et, finalement, il plaît par une écriture pleine d'esprit et d'agrément.

Voltaire, dont les textes sont remplis de noblesse et d'une saine philosophie, qui combat les préjugés et ose dénoncer les injustices, plaît par-dessus tout au précepteur des demoiselles par la façon souriante avec laquelle il dépeint les mœurs de son époque. Comme il s'agit de fournir des exemples à des mondaines, futures salonnières, le plaisir reste encore et toujours au centre des préoccupations de Gaillard. Voltaire est encore là le modèle par excellence et le rhéteur le souligne en ces termes :

Toutes les Poësies légères de M. de Voltaire sont des sources inépuisables d'esprit et d'agrémens. Avec quelles graces et quelle vérité il peint les ridicules du grand monde et des assemblées !

Après diné l'indolente Glicière
 Sort pour sortir, sans avoir rien à faire, [...]
 Chez son amie au grand trot elle va
 Monte avec joye, et s'en repend déjà,
 L'embrasse et baille, et puis lui dit : Madame,
 J'aporte ici tout l'ennui de mon ame,
 Joignez un peu votre inutilité
 A ce fardeau de mon oisiveté.
 Si ce ne sont ses paroles expresses,

⁶⁴ Voltaire, « Éloquence », dans W. H. Barber [éd.], *Les œuvres complètes de Voltaire*, t. 33, Oxford, Voltaire Foundation, 1987, p. 40.

C'en est le sens ; quelques feintes caresses,
 Quelques propos sur le jeu, sur le temps,
 Sur un Sermon, sur le prix des rubans,
 Ont épuisé leurs ames excédées ;
 Elles chantoient déjà faute d'idées ;
 Dans le néant leur cœur est absorbé,
 Quand dans la chambre entre Monsieur l'Abbé, etc.⁶⁵

Dans ce passage plus que dans tout autre, la célébration de Voltaire par son disciple est liée au talent de l'auteur à plaire à ce public de mondain qui lira la *Rhétorique*. Les pointes et les saillies rencontrées dans les salons, on les retrouve en vers dans ce poème de Voltaire qui peint justement cette société oisive avec beaucoup d'agrément. Ce jeu de miroir plaît énormément aux gens du monde qui apprécient tant les spectacles. Comme ils sont toujours, en quelque sorte, sur le mode de la représentation, les mondains se plaisent à faire des portraits, à peindre la société dans laquelle ils vivent, et même à la critiquer, mais toujours dans le but de s'amuser. Voltaire représente ce courant et Gaillard souligne la valeur du maître en l'intégrant dans sa *Rhétorique*. En présentant à ses lectrices une pièce mondaine faite par un homme du monde, le rhéteur montre encore l'importance du plaisir lettré, et Voltaire en devient le parfait exemple.

*

* * *

Dans une *Rhétorique* des Lumières destinée aux demoiselles, les modèles classiques demeurent des exemples incontournables pour illustrer divers préceptes. Ils sont utilisés de manière à poursuivre le projet, né au XVII^e siècle dans le clan des Modernes, de créer une littérature nationale soustraite aux canons grecs et latins et de promouvoir la langue française. Les Racine, Molière et Boileau représentent toujours, au

⁶⁵ Gabriel Henri Gaillard, *Rhétorique*, op. cit., p. 185-186.

siècle des Lumières, ces écrivains de génie qui ont surpassé les Anciens. Pour Gaillard, cependant, ces auteurs ne constituent pas les seuls exemples valables et le siècle du Roi Soleil n'aveugle pas par son éclat l'époque dans laquelle le rhéteur vit. Les femmes de lettres de sa génération, comme mademoiselle Deshoulières, ou les Fontenelle, Marmontel et Marivaux font honneur au XVIII^e siècle. Voltaire lui-même reste, sans contredit, le modèle d'éloquence par excellence et sa remarquable façon de persuader représente, pour Gaillard, la perfection à atteindre. Voltaire a su dépasser tous ses prédécesseurs et le rhéteur le défend même contre les critiques de la *Henriade*, seule épopee citée dans la *Rhétorique*, hormis le *Télémaque*. « Tel est à peu près l'esprit de discernement et d'équité qui régne dans toutes les critiques, écrit Gaillard, qu'un zèle indiscret pour la gloire des anciens, ou peut-être une secrète jalousie de la gloire des modernes, a fait éclore contre la *Henriade*⁶⁶ ». Par ce commentaire, le maître de rhétorique confirme avec force son idée : Voltaire est l'auteur de la seule épopee française qui puisse rivaliser avec celles écrites par les Anciens. Les critiques envers la *Henriade* ne sont que jalousies de la part des partisans de ces derniers. Par la composition d'un traité de rhétorique « mondain », le disciple de Voltaire qu'est Gabriel Henri Gaillard élève donc son maître au panthéon des modèles d'éloquence.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 27-28.

CONCLUSION

Au terme de ce parcours, on s'aperçoit à quel point la *Rhétorique a l'usage des jeunes demoiselles*, longtemps méconnue de la critique littéraire contemporaine, constitue pourtant une œuvre aussi importante qu'originale de la littérature pédagogique du siècle des Lumières. Ce texte qui donne à voir un savant rhéteur adoptant, en quelque sorte, le ton du maître de danse, favorise les délicatesses du discours, le plaisir de la lecture des auteurs modernes et le bonheur de la rencontre entre gens lettrés. En même temps, il est représentatif d'une certaine culture du XVIII^e siècle, dominée par la figure d'un Voltaire qui s'impose comme le modèle à suivre. Les considérations que l'on vient de lire avaient pour ambition d'apporter un nouvel éclairage sur l'histoire littéraire et de faire découvrir un disciple du célèbre auteur illustrant à partir d'un point de vue inédit l'influence considérable qu'a exercée Voltaire sur la pensée de son siècle.

Au demeurant, la *Rhétorique* de Gaillard permet d'apporter de nouvelles précisions sur l'éducation des femmes, et plus précisément sur leur accès à l'éloquence. Les études féministes axées sur la période d'Ancien Régime, comme celles de Craveri ou de Timmermans, ont montré quelle influence les femmes avaient sur le monde littéraire au XVIII^e siècle et comment elles inspiraient, par l'importance qu'avait prise leur goût, une littérature surtout écrite par des hommes. On l'a vu, ce réel pouvoir se manifeste de façon marquée dans l'écriture de Gaillard, et plus particulièrement dans sa manière de se constituer un ethos d'homme de lettres. De plus, c'est en cherchant à séduire son public que le rhéteur a tenté d'obtenir du succès. L'héritage qu'il a tiré de sa

formation, fortement influencée par l'enseignement jésuite, se transforme dans ce traité de rhétorique pour se prêter au goût féminin et mondain. Marqué par l'esthétique rococo, le savant rhéteur féminise son propos à l'occasion d'un ouvrage dédié aux femmes, il le rend moins docte et, de surcroît, plus agréable. Aussi Gaillard remplace-t-il les lourds préceptes de la rhétorique par des exemples d'écriture féminine, en mettant toujours l'accent sur le plaisir qu'ils offrent à leur lecture. Au surplus, les citations grecques et latines que l'on retrouvait dans les traités scolaires sont éliminées par Gaillard qui leur préfère de nouveaux modèles français, modernes et, parfois même, contemporains. Homère et Cicéron cèdent le pas à La Fontaine, à Fontenelle et, surtout, à Voltaire. Interroger ce texte représentatif des Lumières, permet de mieux comprendre l'évolution de la langue et de la littérature françaises et du rôle qu'ont joué les femmes dans l'élaboration de nouveaux modèles français.

Notons que ce texte longtemps oublié fut un grand succès de librairie au siècle des Lumières, si bien que l'on aurait avantage à étudier de manière plus approfondie sa réception. Peut-être joua-t-il un rôle décisif dans le passage à l'écriture de certaines femmes auteures qui auraient lu Gaillard ? Trop souvent, la critique a ignoré l'éducation des femmes à la parole et a fréquemment considéré l'écriture féminine comme naturelle, et même comme presque étrangère à toute forme de construction rhétorique du discours. L'argument de l'absence d'éducation humaniste est un lieu commun dans de telles analyses de l'écriture de femmes d'Ancien Régime. Rappelons, en revanche, qu'une madame de Graffigny, par exemple, fut une lectrice de la *Rhétorique* et que l'on pourrait avancer qu'elle fut ainsi formée à l'éloquence, au même titre que ses contemporains masculins.

L'influence de la *Rhétorique* de Gaillard sur les femmes est d'autant plus significative que la seule rhétorique écrite par l'une d'elles s'en inspire grandement. Lors du colloque *Femmes, rhétorique et éloquence sous l'Ancien Régime* (Rimouski, 2007), Françoise Douay a d'ailleurs prononcé une communication intitulée « Sur l'unique rhétorique de la main d'une femme : la *Rhétorique de la jeunesse* de la comtesse d'Hautpoul (1825)¹ ». Elle montrait dans cette minutieuse recherche comment la comtesse pille littéralement la plupart de ses préceptes et de ses exemples dans la *Rhétorique* de Gaillard. Cet emprunt au texte de 1745 fait, en 1825, de la part de la seule femme auteure d'un traité sur la rhétorique montre à quel point l'apport de Gaillard dans l'enseignement de l'éloquence aux dames a été significatif. Les nombreuses rééditions, sans compter l'abondance des tirages, permettent non seulement de penser que plusieurs femmes ont été formées à l'art oratoire par Gaillard, mais que son texte est peut-être l'un des plus importants dans l'histoire de l'éducation des femmes à la parole : n'en retrouve-t-on pas même des exemplaires dans les fonds anciens des collèges québécois² ? Pourtant, malgré ses succès de librairie, Gabriel Henri Gaillard n'est pas passé à la postérité ; il n'a jamais fait partie du canon littéraire, même s'il a certainement influencé la conception que les femmes se sont faite de l'éloquence au cours de la seconde moitié du XVIII^e et du début du XIX^e siècle. Ainsi qu'il le souhaitait, sa *Rhétorique a l'usage des jeunes demoiselles* aura constitué leur éducation à la parole.

¹ Voir Françoise Douay, « Sur l'unique rhétorique de la main d'une femme : la *Rhétorique de la jeunesse* de la comtesse d'Hautpoul (1825) », dans Claude La Charité et Roxanne Roy [dir.], *Femmes, rhétorique et éloquence sous l'Ancien Régime*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne (à paraître en 2009).

² À l'occasion du projet IMAQ, notons que nous avons remarqué la présence d'un exemplaire de la *Rhétorique* de Gaillard dans le fonds ancien du collège de Saint-Hyacinthe.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES :

ACADEMIE FRANÇAISE, *Dictionnaire de L'Académie française*, 4^e éd., 1762, [<http://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/projects/dicos/>].

ARISTOTE, *Rhétorique*, livres I et II, texte établi et traduit par Médéric Dufour ; livre III, texte établi et traduit par Médéric Dufour et André Wartelle, Paris, Gallimard, 1998.

BOILEAU-DESPRÉAUX, Nicolas, *Art poétique* [1674], *Oeuvres complètes de N. Boileau*, Paris, La Place Sanchez, 1873.

BOILEAU-DESPRÉAUX, Nicolas, *Le traité du sublime, ou du merveilleux dans le discours* [1674], *Oeuvres diverses du Sieur Boileau Despreaux avec Le traité du sublime, ou du merveilleux dans le discours*, traduit du grec de Longin, Paris, Chez Denys Thierry, 1771.

BOUHOURS, Dominique, *La manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit. (Dialogues)* [1687], Paris, Florentin Delaulne, 1705.

BOUHOURS, Dominique, *Les entretiens d'Ariste et d'Eugène par un gentilhomme de province*, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1671.

BUFFIER, Claude, *Traité philosophique et pratique d'éloquence* [1728] dans *Cours de science sur des principes nouveaux & simples ; pour former le langage, l'esprit & le cœur, dans l'usage ordinaire de la vie*, Paris, chez G. Cavelier, 1732.

CICÉRON, *De l'orateur*, texte établi et traduit par Edmond Courbaud et Henri Bornecque, Paris, Les Belles Lettres (Collection des universités de France), 1959-1962.

CHALLE, Robert, *Les Illustres Françaises* [1713], Paris, Librairie générale Française, Le livre de poche (Bibliothèque classique), 1996.

DESCARTES, René, *Discours de la méthode* [1637], Paris, Union Générale d'Éditions (10/18), 1951.

DIDEROT, Denis, Jean Le Rond dit d'ALEMBERT, et al., *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* [1751-1772], [<http://portail.atilf.fr>].

DUCLOS, Charles Pinot, *Mémoires pour servir à l'histoire des moeurs du XVIII^e siècle* [1751], Paris, Desjonquères (Collection XVIII^e siècle), 1986.

GAILLARD, Gabriel Henri, *Essai de rhétorique françoise a l'usage des jeunes demoiselles, avec des exemples tirés, pour la plupart, de nos meilleurs orateurs & poëtes modernes* [1745], Paris, Ganeau, 1746.

GAILLARD, Gabriel Henri, *Mélanges académiques, poétiques, littéraires, philologiques, critiques et historiques*, Paris, H. Agasse, 1806

GAILLARD, Gabriel Henri, *Parallèle des trois principaux poètes tragiques françois, Corneille, Racine et Crébillon*, Paris, Saillant, 1765.

GAILLARD, Gabriel Henri, *Rhétorique françoise a l'usage des jeunes demoiselles, avec des exemples tirés, pour la plupart, de nos meilleurs orateurs et poëtes modernes* [1745], 5^e éd., Paris, Bauche, 1762.

FÉNELON, François de Pons de Salignac de la Mothe, *De l'éducation des filles* [1687], Bruxelles, Édition de l'Étoile, [s.d.]

FÉNELON, François de Pons de Salignac de la Mothe, *Lettre à l'Académie* [1716], 7^e éd. revue, [Paris], Albert Cahen éd., Librairie Hachette et Cie, 1918.

FONTENELLE, Bernard Le Bovier de, *Digression sur les Anciens et les Modernes* [1687], [<http://www.eliohs.unifi.it/testi/600/fontenelle/digression.htm>].

FONTENELLE, Bernard Le Bovier de, *Entretiens sur la pluralité des mondes* [1686], présentation par Christophe Martin, Paris, Flammarion, 1998.

GRACIÀN, Baltasar, *La pointe ou L'art du génie* [1648], traduction intégrale, introduction et notes par Michèle Gendreau-Massaloux et Pierre Laurens ; préface de Marc Fumaroli, Lausanne, L'Âge d'homme, 1983.

GRAFFIGNY, Françoise d'Issembourg d'Happoncourt de, « Lettre 971. à Devaux », *Correspondance de Madame de Graffigny*, Oxford, Voltaire fondation, 2002, t. vii, p. 296-297.

GUAZZO, Stefano, *Civile conversation du seigneur Estienne Guazzo* [1574] traduit de l'italien par F. de Belleforest, Lyon, Benoist Rigaud, 1592.

HAUPOULT, Madame la comtesse d', *Rhétorique de la jeunesse, ou traité sur l'éloquence du geste et de la voix*, Paris, Bossange Frères, 1825.

LA BRUYÈRE, Jean de, *Les caractères ou les mœurs de ce siècle* [1687], [s.l.], Éditions d'Antan (Collections-Promesses), 1983.

LAMY, Bernard, *La rhétorique, ou, l'art de parler* [1670], présentation de Michel Meyer ; édition critique établie par Benoît Timmermans avec notes et variances, Paris, PUF, 1998.

LA ROCHEFOUCAULD, François de, *Réflexions, ou Sentences et maximes morales* [1663], Paris, C. Barbin, 1665.

MOLIÈRE, *Les précieuses ridicules* [1659], *Œuvres de Molière* 2, édition établie par Eugène Despois et Paul Mesnard, 1997, reproduction de l'édition de Paris, Hachette (Les grands écrivains de la France), 1875.

MOLIÈRE, *Les femmes savantes* [1672], *Œuvres de Molière* 9, édition établie par Eugène Despois et Paul Mesnard, 1997, reproduction de l'édition de Paris, Hachette (Les grands écrivains de la France), 1886.

PLATON, *Gorgias*, trad. par Monique Canto-Sperber, Paris, Flammarion, 1987.

POULLAIN DE LA BARRE, François, *De l'égalité des deux sexes, discours physique et moral où l'on voit l'importance de se défaire des préjugez* [1673], Paris, J. Du Puis, 1676.

SCUDÉRY, Madeleine de, Bernard LE BOVIER DE FONTENELLE, François GACON, et al., *La Sapho des Lumières*, anthologie établie et présentée par Huguette Krief, St-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne (Lire le Dix-huitième Siècle), 2006.

THIROUX D'ARCONVILLE, Geneviève-Catherine, « Histoire de mon enfance », *Pensées et réflexions morales de Mme d'Arconville*, Trois-Rivières, copie numérisée du ms., t. 3, ca. 1800.

VOLTAIRE, *Alzire* [1736], *Le théâtre de M. de Voltaire*, t. 2, Amsterdam, François-Canut Richoff, 1762.

VOLTAIRE, *Les Œuvres complètes et la correspondance de Voltaire* [CD-ROM], reproduction de l'édition Louis Moland, Paris, chez Garnier, 1870-1880.

VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV* [1751], Franckfort, Veuve Knoch & J.G. Eslinger, 1753.

VOLTAIRE, *Les œuvres complètes de Voltaire*, W. H. Barber [éd.], t. 33, Oxford, Voltaire Foundation, 1987.

ÉTUDES :

- ANGELET, Christian et Jan HERMAN, *Recueil de préfaces de romans du XVIII^e siècle*, vol. II : 1751-1800, Saint-Étienne/Louvain, Publications de l'Université de Saint-Étienne/Presses universitaires de Louvain (Lire le Dix-huitième Siècle), 2003.
- ARON, Paul et Alain VIALA [dir.], *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, Quadrige/PUF, 2002.
- AUERBACH, Erich, *Figura*, traduit par Marc André Bernier, Paris, Belin, 1993.
- AUGER, Louis Simon, *Notice biographique et littéraire sur M. Gaillard*, [s.l.], [s.n.], [s.d.].
- BADINTER, Élizabeth, *Émilie, Émilie. L'ambition féminine au XVIII^e siècle*, Paris, Flammarion, 1983.
- BECQ, Annie, *Genèse de l'esthétique française moderne 1680-1814*, Paris, Albin Michel (Bibliothèque de l'évolution de l'humanité), 1994.
- BERNIER, Marc André, « *Ad majorem seminarum gloriam. L'Essai de rhétorique à l'usage des jeunes demoiselles* (1745) de Gabriel Henri Gaillard et la tradition jésuite » dans Claude La Charité et Roxanne Roy [dir.], *Femmes, rhétorique et éloquence sous l'Ancien Régime*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne (à paraître en 2009).
- BERNIER, Marc André, « Fénelon, précepteur du duc de Bourgogne : la leçon des archives madrilènes », dans Diego Venturino [dir.], *Histoire de l'éducation*, « Regards sur l'éducation d'un prince : Louis XV », Paris, Institut national de la recherche pédagogique, (à paraître en avril 2010).
- BERNIER, Marc André, « Image et point de vue : l’“exposition” dans le *Traité philosophique et pratique d'éloquence* (1728) de Claude Buffier », *Cahiers de la culture jésuite au 18^e siècle*, « L'image », Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, vol. I, n° 1, 2008.
- BERNIER, Marc André, « La séduction dans *l'Histoire de Gil Blas de Santillane* », dans Jacques Wagner [éd.], *Lectures du Gil Blas de Lesage*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal (Collection C.E.R.H.A.C.), 2003, p.163-176.
- BERNIER, Marc André, *Libertinage et figures du savoir*, Québec/Paris, Les Presses de l'Université Laval/ L'Harmattan (Les collections de la République des Lettres), 2001.

- BRAY, Bernard et Chistoph STROSETSKI [dir.], *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France*, Paris, Klincksieck, 1995.
- BURY, Emmanuel, *Littérature et politesse : l'invention de l'honnête-homme 1580-1750*, Paris, PUF, 1996.
- CHARTIER, Roger, Marie-Madeleine COMPÈRE et Dominique JULIA, *L'Éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, SEDES, 1976.
- CHAUSSINAND-NOGARET, Guy, *La noblesse au XVII^e siècle. De la féodalité aux Lumières*, présentation d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Bruxelles, Éditions complexes, 1984, (1^{ère} édition chez Hachette en 1975).
- CONSTANT, Paule, *Un monde à l'usage des demoiselles*, Paris, Gallimard, 1987.
- CRAVERI, Benedetta, *L'âge de la conversation*, traduit de l'italien par Éliane Deschamps-Pria, Paris, Gallimard (nrf), 2002.
- CRAVERI, Benedetta, *Madame du Deffand et son monde*, traduit de l'italien par Sibylle Zavriew, préf. de Marc Fumaroli, Paris, Seuil, 1987.
- CRONK, Nicholas et Alain VIALA, *La réception de Racine à l'âge classique : de la scène au monument*, Oxford, Voltaire Foundation, 2005.
- DAGEN, Jean et Anne-Sophie BARROVECCHIO, *Voltaire et le Grand Siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2006
- DAINVILLE, François de, *L'éducation des jésuites (XVI^e-XVIII^e siècles)*, textes réunis et présentés par Marie-Madelaine Compère, Paris, Les éditions de minuit, 1978.
- DANDREY, Patrick [dir.], *Dictionnaire des Lettres françaises : le XVII^e siècle*, Paris, Fayard, 1996.
- DARNTON, Robert, *Pour les Lumières : défense, illustration, méthode*, traduit de l'anglais par Jean-François Baillon, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2002.
- DELON, Michel, « De Thérèse philosophe à La philosophie dans le boudoir, la place de la philosophie », *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte*, Heidelberg, 1983, p. 76-88.
- DELON, Michel [dir.], *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Quadrige/PUF, 2007.
- DELON, Michel, *Sciences de la nature et connaissance de soi au siècle des Lumières*, Rimouski et Trois-Rivières, Tangence éditeur (Confluences), 2008.

- DOUAY, Françoise, « Sur l'unique rhétorique de la main d'une femme : la *Rhétorique de la jeunesse* de la comtesse d'Hautpoul (1825) », dans Claude La Charité et Roxanne Roy [dir.], *Femmes, rhétorique et éloquence sous l'Ancien Régime*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne (à paraître en 2009).
- DUCHÈNE, Roger, *Écrire au temps de Mme de Sévigné : lettres et texte littéraire*, seconde édition augmentée, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1982.
- DUCHÈNE, Roger, *Les Précieuses, ou comment l'esprit vint aux femmes*, Paris, Fayard, 2001.
- DUCHÈNE, Roger, *Madame de Sévigné et la lettre d'amour*, Paris, Klincksieck, 1992.
- DUCHÈNE, Roger, *Madame de Sévigné ou la chance d'être femme*, Paris, Fayard, 1982.
- ÉLIAS, Norbert, *La société de cour*, traduit de l'allemand par Pierre Kamnitzer, Paris Calmann-Lévy, 1973.
- FUMAROLI, Marc [dir.], *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*, Paris, PUF, 1999.
- FUMAROLI, Marc, *L'âge de l'éloquence. Rhétorique et "res literaria" de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Librairie Droz, 1980.
- FUMAROLI, Marc, *Quand l'Europe parlait français*, Paris, Éditions de Fallois, 2001.
- FUMAROLI, Marc, *Trois institutions littéraires*, Paris, Gallimard, 1994.
- GIROU SWIDERSKI, Marie-Laure, « Écrire à tout prix, la Présidente Thiroux d'Arconville, polygraphe (1720-1805) », [<http://aix1.uottawa.ca/>], (à paraître).
- GONCOURT, Edmond et Jules de, *La femme au dix-huitième siècle*, préface d'Elizabeth Badinter, Paris, Flammarion, 1982.
- GRELL, Chantal, « France et Angleterre : l'héritage du Grand Siècle », *L'éducation des jeunes filles nobles en Europe XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne (Mythes, Critique et Histoire), 2004, p. 9-29.
- GRASSI, Marie-Claire, *Lire l'épistolaire*, Paris, Dunod, 1998.
- HAASE-DUBOSC, Danielle et Éliane VIENNOT [dir.], *Femmes et pouvoirs sous l'Ancien Régime*, Paris, Éditions Rivages (Rivages/Histoire), 1991.
- HAECHLER, Jean, *Le règne des femmes*, Paris, Bernard Grasset, 2001.

- HATZFELD, Helmut, *The rococo: eroticism, wit, and elegance in European literature*, New York, Pegasus, 1972.
- HAYWARD, Annette [dir.], *La rhétorique au féminin*, Québec, Nota Bene, 2006.
- HAZARD, Paul, *La crise de la conscience européenne 1680-1715*, Fayard, (Le livre de poche), 1961.
- HELLEGOUARC'H, Jacqueline [éd.], *L'art de la conversation. Anthologie*, Paris, Dunod (Classiques Garnier), 1997.
- HOFFMAN, Paul, *La femme dans la pensée des Lumières*, Paris, Ophrys, 1976.
- HOWARD, Catherine Montfort, *Les fortunes de Madame de Sévigné au XVII^e et au XVIII^e siècle*, Tübingen/Paris, Narr/Place, 1982.
- LEDUC, Guyonne [dir.], *L'éducation des femmes en Europe et en Amérique du Nord de la Renaissance à 1848 : réalités et représentations*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- LELIÈVRE, Françoise et Claude LELIÈVRE, *Histoire de la scolarisation des filles*, Paris, Nathan, 1991.
- LILTI, Antoine, *Le monde des salons : sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005.
- MAÎTRE, Myriam, *Les précieuses : naissance des femmes de lettres en France au XVII^e siècle*, Paris, Champion (Lumières classique), 1999.
- MARRAUD, Mathieu, *La noblesse de Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil (L'Univers historique), 2000.
- MENANT, Sylvain [dir.], *Femmes des Lumières, Dix-huitième siècle*, n° 36, Paris, PUF, 2004.
- MEYER, Michel [dir.], *Histoire de la rhétorique des Grecs à nos jours*, Paris, Librairie Générale française, 1999.
- MOUREAU, François [dir.], *Dictionnaire des Lettres françaises : le XVIII^e siècle*, Paris, Fayard/Librairie Générale Française, 1995.
- NAVES, Raymond, *Le goût de Voltaire*, Genève, Slatkine Reprints, 1967.
- PERELMAN, Chaïm, *L'empire rhétorique*, Paris, J. Vrin, 1997.
- RICOEUR, Paul, *La métaphore vive*, Paris, Seuil, 1975.

- RIZONNI, Nathalie, *Charles-François Pannard et l'esthétique du « petit »*, Studies on Voltaire and the Eighteenth Century, Oxford, Voltaire Foundation, SVEC 01, 2000.
- ROCHE, Daniel, *Les Républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1988.
- ROUSSELOT, Paul, *Histoire de l'éducation des femmes en France*, New York, Burt Franklin, 2 vol., 1971.
- SERMAIN, Jean-Paul, *Rhétorique et roman au XVIII^e siècle, L'exemple de Prévost et de Marivaux (1728-1741)*, Oxford, Voltaire Foundation, 1985.
- SILVER, Marie-France et Marie-Laure GIROU-SWIDERSKI, *Femmes en toutes lettres : les épistolières du XVIII^e siècle*, Oxford, Voltaire Fondation, 2000.
- SONNET, Martine, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, Paris, les Éditions du Cerf, 1987.
- STAROBINSKI, Jean, *L'invention de la liberté 1700-1789*, suivi de *Les emblèmes de la Raison*, Paris, Gallimard (Bibliothèque illustrée des histoires), 2006.
- TIMMERMANS, Linda, *L'accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime* [1993], Paris, Champion (Champion Classiques), 2005.
- VIALA, Alain, *Naissance de l'écrivain : sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éditions de Minuit (Le sens commun), 1985.
- WEIL, Françoise, « Gabriel Henri Gaillard », *Dictionnaire des journalistes : 1600-1789*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1976, p. 167.
- WEISGERBER, Jean, *Les masques fragiles : esthétique et formes de la littérature rococo*, Lausanne, Éditions L'Âge d'Homme, 1991.
- WEISGERBER, Jean, *Le rococo : beaux-arts et littérature*, Paris, PUF, 2001.

